



Rapport de gestion 2013

srgssr.ch/rg2013

Sommaire

3 La SSR en bref

- 4 Rapport du président
- 5 Rapport du directeur général

6 Mandat

- 6 Bases légales
- 7 Stratégie d'entreprise
- 7 Formation et culture
- 9 Solidarité
- 10 Péréquation financière pour des programmes pour tous
- 12 Desserte radio et télévision
- 14 Surveillance

16 Service public

- 16 Le service public, notre engagement
- 18 Schweizer Radio und Fernsehen
- 20 Radio Télévision Suisse
- 22 Radiotelevisione svizzera
- 24 Radiotelevisioni Svizra Rumantscha
- 26 Swissinfo
- 28 Le service public en chiffres
- 30 Statistiques radio
- 46 Statistiques tv

60 Qualité

- 60 La qualité, notre ambition
- 62 Schweizer Radio und Fernsehen
- 63 Conseil du public SRG.D
- 64 Radio Télévision Suisse
- 65 Conseil du public RTSR
- 66 Radiotelevisione svizzera
- 67 Conseil du public Corsi
- 68 Radiotelevisioni Svizra Rumantscha
- 69 Conseil du public SRG.R
- 70 Swissinfo
- 71 Conseil du public Swissinfo

72 Collaborateurs

- 72 Notre responsabilité à l'égard des collaborateurs
- 74 Ressources humaines en chiffres

76 Corporate Governance

- 76 Une gestion et un contrôle responsables
- 87 Assemblée des délégués
- 82 Structure de l'Association
- 83 Structure de l'entreprise
- 84 Conseil d'administration
- 92 Comité de direction
- 96 Rémunération
- 98 Société régionale SRG Deutschschweiz
- 99 Société régionale RTSR
- 100 Société régionale Corsi
- 101 Société régionale SRG SSR Svizra Rumantscha

103 Comptes annuels 2013

- 104 Rapport sur la situation financière
- 108 Comptes annuels maison mère
- 108 Compte de résultat
- 109 Bilan
- 110 Tableau de financement
- 111 Tableau des capitaux propres
- 112 Principes régissant l'établissement des comptes
- 113 Principes d'activation et d'évaluation
- 115 Annexe
- 127 Proposition
- 128 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels
- 129 Comptes du groupe
- 129 Compte de résultat
- 130 Bilan
- 131 Tableau de financement
- 132 Tableau des capitaux propres
- 133 Principes régissant l'établissement des comptes
- 133 Principes de consolidation
- 135 Annexe
- 153 Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

La SSR en bref

La SSR compte cinq unités d'entreprise et six filiales. Avec un effectif de 6 000 employés (soit 5 000 postes à plein temps), un chiffre d'affaires de CHF 1,6 milliard, 17 stations radio et 7 chaînes tv, y compris des émissions en romanche, ainsi que des sites internet et des services de télétexte, la SSR est la plus grande entreprise de médias électroniques de Suisse. Ses radios et, en prime time, ses chaînes tv dominent le marché dans les quatre régions linguistiques suisses face à la concurrence étrangère qui dispose de moyens financiers considérablement plus importants.

Entreprise média de droit privé gérée selon les principes des sociétés anonymes, la SSR se réclame du service public. Son mandat repose sur la Constitution fédérale, la loi sur la radio et la télévision (LRTV) et la concession. La SSR ne poursuit aucun but lucratif et se finance pour près de 75% par la redevance et 25% par ses activités commerciales. Elle est indépendante aux plans politique et économique.

Unités d'entreprise



Filiales

Technology and Production Center Switzerland AG
Publisuisse SA
Teletext Suisse SA
Telvetia SA
MxLab AG
MCDT AG



Raymond Loretan
Président SSR

Bien plus que le simple reflet de la Suisse

La cohésion nationale n'est jamais acquise d'avance, elle doit se mériter chaque jour. Les profonds changements sociologiques de notre société qui entre de plein fouet dans l'ère numérique, les défis de cohabitation et d'intégration d'autres cultures, les risques et les opportunités que représentent la globalisation et notre interdépendance croissante ainsi que les incertitudes politiques face notamment à la démographie, à l'équilibre social et à notre place dans l'Europe et dans le monde, toutes ces dimensions d'un pays en mouvement et en débat sur son avenir nécessitent des institutions qui rassemblent et qui facilitent la connaissance et la compréhension mutuelle. La SSR en est une. De par sa mission civique et de par sa structure fédéraliste, elle est plus que le simple reflet de la Suisse. Elle doit contribuer à la formation de l'opinion et permettre le débat équitable tout en restant impartiale, gage de sa crédibilité et de sa légitimité. En ce sens, le service public audiovisuel est largement incontesté, même si les critiques sur les forces et les faiblesses de ses programmes font partie du quotidien. La SSR est à leur écoute; elle se doit de rester autocritique et salue le débat public sur le service public auquel elle participera activement.

Les changements profonds qu'amène le basculement numérique dans le monde de la presse ne nous laissent pas indifférents et nous sommes conscients que la rencontre de l'audiovisuel et de l'écrit sur la même plateforme de diffusion nécessite, à travers le dialogue, de nouvelles règles de cohabitation et des collaborations. La révolution digitale nous permet de créer de nouveaux produits tels la télévision interactive ou un Player SSR national pour nos programmes en ligne ou à la demande. Elle permet aussi de nouvelles formes de coopérations avec les éditeurs et nous sommes prêts à explorer des voies innovantes.

Car nous dirigeons une institution qui fait face à un changement de paradigme. Maintenir l'acquis traditionnel et éprouvé, entrer de manière intelligente dans le monde numérique, rester fidèle à notre mission de cohésion nationale face à une concurrence accrue, tant nationale qu'internationale. Les avancées technologiques et informatiques et les comportements des consommateurs qui en découlent ne changent rien à notre caractéristique première, notre «unique selling product»: la qualité de nos contenus et de nos programmes. Bien au contraire!

Ces mutations et ces nouveaux défis requièrent beaucoup de temps, d'énergie et de créativité. Le Conseil d'administration remercie chaleureusement les collaboratrices et les collaborateurs de la SSR pour leur engagement sans faille en faveur d'un service public de qualité et à la pointe du progrès.

Les membres de l'Association sont aussi beaucoup sollicités: entre l'élaboration de la stratégie d'association et des concepts de programme, leur contrôle de qualité et leur engagement quotidien pour défendre l'indépendance des programmes, ils contribuent de manière significative à la réalisation du mandat octroyé à la SSR. Nous leur témoignons également toute notre reconnaissance.

Un dernier remerciement, à notre Directeur général et à l'ensemble du Comité de direction SSR, qui préparent notre entreprise audiovisuelle de service public à l'avenir numérique. Ensemble, nous savons que nous sommes sur la bonne voie et que nous continuerons à assurer notre mission importante au service de la Suisse.



Roger de Weck
Directeur général SSR

A quoi sert le service public? Voici quatre éléments de réponse

Le «19:30», «Forum», «Un dîner à la ferme», la diffusion de la descente du Lauberhorn, la série culte «L'heure du secret» ou la coproduction d'un film grand public comme «Les grandes ondes (à l'ouest)»: toutes ces productions seraient des opérations à perte pour une chaîne privée! La production audiovisuelle est en effet très onéreuse; sur le marché restreint de la Suisse quadrilingue, les coûts sont bien plus importants que les recettes auxquelles nous pouvons prétendre. A l'ère du multimédia, une production audiovisuelle capable de rivaliser avec la concurrence internationale (qui détient par ailleurs deux tiers du marché télévisuel suisse!) reste tributaire d'un financement public par la redevance.

La grande stabilité de notre pays tient au fait que la majorité alémanique n'est pas privilégiée et que les minorités latines ne sont pas préférentielles; si tel était le cas, des tensions seraient inévitables. Concrètement, 70 % des recettes de la SSR viennent de la Suisse alémanique, qui n'en reçoit que 45 % après redistribution. La différence sert à cofinancer une radio-télévision de qualité en Suisse romande et en Suisse italienne, ainsi qu'une offre de moindre envergure en Suisse romanche. Si notre pays n'avait qu'une seule langue nationale, la redevance serait de 260 francs. Mais elle en a quatre. Le montant de 462.40 francs doit alors être considéré comme un investissement dans la cohésion nationale.

Les chaînes tv commerciales proposent, pour l'essentiel, du journalisme à sensation. Pourquoi? Tout simplement parce que ce type de journalisme atteint un maximum de téléspectateurs pour un minimum de frais. A contrario, le journalisme de service public ne traite pas seulement de ce qui «marche» auprès du public, mais aussi de ce qui est pertinent; il s'efforce de familiariser les citoyens aux thèmes complexes, en présentant ces derniers sous une forme accessible au plus grand nombre.

Le service public est un trait d'union entre les cultures. RSI, RTR, RTS et SRF couvrent régulièrement l'actualité des autres régions du pays. Lors de la diffusion d'événements sportifs, nous tous partageons, quelle que soit notre langue, les mêmes émotions. Les émissions culturelles, de divertissement et d'information mettent en valeur l'art et la créativité des quatre coins de la Suisse. La SSR soutient la culture et les cultures helvétiques, la musique et surtout le cinéma suisse, à raison de 30 millions de francs par an. Grâce à Swissinfo, à TV5 Monde, à 3sat et à la plate-forme «tvsvizzera.it» lancée en 2013, elle cultive également l'image de la Suisse à l'étranger.

En bref, la notion de service public n'a jamais été plus actuelle – et plus utile – qu'aujourd'hui.

Notre mandat

L'activité de la SSR repose sur la Constitution fédérale, sur la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), sur l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) et sur la concession SSR.

Bases légales

Constitution fédérale

L'article 93 de la Constitution (Cst.) précise que la législation radio / tv relève de la Confédération. Radio et télévision doivent contribuer à l'éducation et au développement culturel, à la libre formation de l'opinion et au divertissement, elles doivent tenir compte des particularités du pays et des besoins des cantons, présenter fidèlement l'actualité et refléter équitablement la diversité des opinions. Enfin, la Constitution garantit l'indépendance de la radio et de la télévision, de même que l'autonomie dans la conception des programmes. La Constitution prévoit une autorité d'examen des plaintes (AIEP), indépendante du Parlement et du gouvernement.

Loi sur la radio et la télévision, ordonnance sur la radio et la télévision

La loi sur la radio et la télévision spécifie entre autres le mandat de programme, la diffusion, l'organisation et les modalités de financement de la SSR. En vertu de la loi sur la radio et la télévision (LRTV) et de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV), la SSR s'organise de manière à garantir son autonomie et son indépendance, à bénéficier d'une gestion efficiente, d'une direction et d'une coordination nationales, à prendre en compte les intérêts des régions linguistiques, à représenter le public en son sein et à mettre en œuvre les principes découlant du droit des sociétés anonymes.

Quiconque veut capter les chaînes de radio et de télévision doit s'acquitter d'une redevance dont le montant est fixé par le Conseil fédéral en fonction des critères suivants:

- assurer le financement des chaînes SSR et de ses autres offres journalistiques,
- soutenir les chaînes au bénéfice d'une concession,
- financer les activités découlant du recouvrement de la redevance et de l'obligation de la payer et d'annoncer les récepteurs,
- soutenir la Fondation pour les études d'audience,
- mettre en place les réseaux d'émetteurs requis par les nouvelles technologies.

Concession

La concession définit le mandat que la SSR est chargée de remplir à travers l'ensemble de ses chaînes de radio et de télévision et d'autres services journalistiques.

En **radio**, la SSR diffuse:

- trois chaînes pour chaque région linguistique (Suisse romande, Suisse alémanique et Suisse italienne),
- une chaîne en romanche,
- une chaîne pour la Suisse romande et une autre pour la Suisse alémanique, qui reprend le caractère et les contenus du programme de base, mais se distingue par un profil musical spécifique,
- une chaîne destinée aux jeunes de Suisse alémanique,
- trois chaînes musicales dédiées au classique, au jazz et à la pop,
- une chaîne d'information en allemand.

En **télévision**, la SSR diffuse:

- deux chaînes pour chaque région linguistique (Suisse romande, Suisse alémanique et Suisse italienne) en haute définition,
- des émissions en romanche,
- une chaîne en allemand composée de rediffusions,
- une offre en langue française sur internet, composée d'informations actualisées en continu et d'annonces,
- sur Internet en premier lieu, des émissions portant sur des événements politiques, économiques, culturels ou sportifs d'envergure nationale ou régionale.

L'offre **en ligne** de la SSR englobe:

- des contenus en ligne se rapportant à des émissions (en lien temporel et thématique direct avec des émissions ou des parties d'émissions de nature journalistique),
- des contenus en ligne sans lien avec des émissions, au titre de contributions rédactionnelles dans les domaines de l'information et du sport tant à l'échelle régionale que nationale (limités à 1000 signes max. par article),
- des analyses et des informations sur les émissions,
- des informations de base en rapport avec des émissions éducatives,
- des forums et des jeux associés à des émissions,
- un service en ligne plurilingue destiné à l'étranger (Swissinfo),
- un service en ligne pour le public italophone frontalier (tvsvizzera.it).

La concession précise en outre qu'avec ses chaînes et ses autres services journalistiques, la SSR contribue:

- à la libre formation de l'opinion à travers une information complète, diversifiée et fidèle, en particulier sur les réalités politiques, économiques et sociales,
- au développement de la culture, à la défense des valeurs culturelles du pays et à la promotion de la création culturelle suisse en tenant compte de la production littéraire, musicale et cinématographique suisse,
- à la formation du public, notamment grâce à la diffusion régulière d'émissions éducatives,
- au divertissement.

Compléments d'information: www.srgssr.ch (SRG SSR > Bases juridiques > Législation).

Stratégie d'entreprise

En 2012, la SSR a procédé à un remaniement de fond de sa stratégie d'entreprise. Cette stratégie a ensuite été adaptée ponctuellement durant l'exercice sous revue, au fur et à mesure de l'évolution du contexte média et des développements internes. Outre les objectifs de gestion d'entreprise, la SSR y définit les grandes lignes de développement de son offre radio, tv et online. La stratégie de la SSR

- marque les valeurs du service public;
- réaffirme que l'offre audiovisuelle reste la compétence majeure et le but de la SSR;
- définit les objectifs stratégiques de la SSR;
- définit les grandes orientations pour développer l'offre;
- définit des priorités en vue d'un usage toujours plus efficace des ressources;
- réaffirme la volonté de la SSR de collaborer avec des maisons médias privées, là où les intérêts concordent.

L'entreprise médias SSR doit convaincre en tant que prestataire radio-tv (broadcast) et prestataire multimédia (broadband). Car le comportement des téléspectateurs et des auditeurs change: nombre d'entre eux font fi de la grille des programmes et des heures d'écoute; grâce à Internet, ils suivent les émissions, les audios et les vidéos quand bon leur semble, selon leurs préférences individuelles. La SSR se doit d'aller au-devant des attentes de ceux qui paient la redevance; sa stratégie vise à renforcer le caractère unique de son offre de service public et à atteindre les usagers là où ils se trouvent: derrière leur radio, devant leur poste de télévision ou sur internet. La SSR entend

- augmenter le nombre de productions originales suisses;
- augmenter le nombre de retransmissions en direct qui sont la pierre angulaire des chaînes tv et radio;
- développer sans attendre la Smart-TV (dite aussi tv connectée), en donnant la priorité au standard européen HbbTV et au second écran;
- intégrer rapidement les nouvelles tendances de la société dans le programme;
- toucher mieux encore le public mobile, en ville et à la campagne;
- cibler le jeune public;
- maintenir l'âge moyen des auditeurs et des téléspectateurs, en dépit du vieillissement de la population.

La stratégie d'entreprise est publiée intégralement sur: www.srgssr.ch (Service public > Mandat).

Formation et culture

Les activités, les salaires, les mandats et les prestations de la SSR ont un impact sur tous les secteurs de l'économie suisse. La SSR confie un volume important de mandats à l'industrie audiovisuelle suisse.

Cinéma

Les films témoignent de la pluralité culturelle et linguistique du pays. Soucieuse d'encourager activement le cinéma, la SSR a créé en 1996 le Pacte de l'audiovisuel, avec le concours de partenaires du secteur cinématographique. Grâce à cet accord,

- plus de CHF 300 millions ont été investis jusqu'ici dans la promotion du cinéma suisse (en 2014, le montant s'élève à 22,3 millions);
- plus de 2000 films (cinéma, télévision, documentaires, courts métrages, dessins animés) ont été réalisés avec l'aide du Pacte de l'audiovisuel. Au cours des cinq dernières années, 701 films, tous genres confondus, ont été coproduits par la SSR (voir tableau ci-après).

Promotion cinématographique 2009 à 2013

Chaîne	2013	2012	2011	2010	2009
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF)	68	69	67	58	63
Radio Télévision Suisse (RTS)	52	46	60	49	51
Radiotelevisione svizzera (RSI)	22	17	23	16	21
Radiotelevision Svizra Rumantscha (RTR)	2	1	6	4	6

Musique

La musique est à la radio ce que le film est à la télévision. Comme pour le cinéma, la SSR a consacré sa collaboration avec les représentants de la scène musicale par une Charte de la musique suisse, signée en 2004, afin de promouvoir les œuvres musicales nationales et d'encourager les talents. La SSR s'engage à renforcer la présence de la musique suisse sur ses ondes radio. Par musique suisse, on entend tout enregistrement ou toute diffusion en direct d'un compositeur, d'un interprète ou d'un producteur suisse, ou tout enregistrement à participation suisse substantielle. Ces dernières années, la SSR a le plus souvent dépassé les objectifs de musique suisse à la radio.

Charte de la musique suisse: part de musique suisse diffusée à la radio de 2010 à 2013 (en % du temps de diffusion)

Station	2013		2012		2011		2010	
	Objectif	Part	Objectif	Part	Objectif	Part	Objectif	Part
Radio SRF 1	20	18,7	20	14,6	20	16,6	18,5	17,2
Radio SRF 2 Kultur	20	24,9	20	19,7	20	27,0	20	16,5
Radio SRF 3	20	20,0	20	20,1	20	19,8	20	19,3
Radio SRF Virus	50	51,6	50	56,4	50	60,8	25	50,6
Radio SRF Musikwelle	42	42,5	45	36,8	43	42,1	43	41,0
RTS La Première	16	18,3	15	19,6	15	16,7	15	16,4
RTS Espace 2	18	15,6	20	15,2	20	12,8	20	20,0
RTS Couleur 3	21	19,3	21	19,2	21	22,4	21	22,8
RTS Option Musique	12	14,2	12	14,2	11	13,4	10	12,0
RSI Rete Uno	10	11,8	10	11,9	12	9,0	10	11,8
RSI Rete Due	15	16,4	15	18,0	15	16,0	15	15,0
RSI Rete Tre	12	12,8	10	11,0	10	10,3	10	8,7
Radio Rumantsch	45	47,2	50	45,7	45	48,7	45	49,6
Swiss Classic	30	33,1	30	31,5	27	30,3	27	27,2
Swiss Jazz	30	30,0	30	29,8	30	30,4	30	30,4
Swiss Pop	30	31,1	30	30,2	27	28,0	27	26,8

Littérature

La SSR réserve aussi une place de choix à la littérature sur ses antennes radio et télévision. Les émissions «Entre les lignes», «La librairie francophone», «Dernier rêve avant la nuit» ou «Lire délire» (RTS), «BuchZeichen», «52 beste Bücher», «Buch-Tipp» ou «Literaturclub» (SRF), «Geronimo Letteratura», «Leggiamoli», «La valigia dei libri» ou «Blu Come un'Arancia» (RSI) et «Magazin da cultura» ou «Marella» (RTR) sont de véritables promoteurs de la lecture et du marché du livre suisse. Depuis 2007, la SSR est le partenaire média des Journées littéraires de Soleure. Radio Télévision Suisse (RTS) décerne depuis la seconde moitié des années 80 le «Prix des auditeurs» dans le cadre du Salon du livre de Genève, et depuis 2005 elle remet le «Prix RTS Littérature Ados», le seul prix de littérature francophone destiné à des adolescents de 14 à 16 ans.

Solidarité

Conformément à sa mission, la SSR assure la desserte du pays en programmes de radio et de télévision. Elle rend compte de la réalité suisse aux plans national et régional-linguistique et, pour ce qui est de la radio, au plan local également, dans tous les domaines qui intéressent la société: politique, culture, économie, sport, divertissement, etc. Enfin – et c'est là l'essentiel – la SSR affiche sa volonté de souder les différentes parties du pays, afin de promouvoir les échanges régionaux-linguistiques et donc la compréhension mutuelle. La SSR se distingue des diffuseurs commerciaux pour les raisons suivantes:

- elle tient compte des régionalismes et des minorités,
- elle encourage la diversité des sujets, des contenus et des formats,
- elle crée de la culture, elle ne se contente pas de la diffuser,
- elle mise sur la qualité, sur la crédibilité et sur la pertinence, pas sur les taux d'écoute,
- elle est indépendante des intérêts politiques ou économiques.

Une télévision sans frontières

Conformément à la loi sur la radio et la télévision (LRTV), la SSR est tenue de rendre accessibles les programmes de télévision aux personnes handicapées sensorielles; l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) en règle les détails. Dispositions légales mises à part, la SSR a également passé un accord avec les associations concernées, s'engageant à améliorer ses prestations dans le domaine de l'intégration des malvoyants et des malentendants.

- **Sous-titrage:** L'ensemble des programmes tv diffusés sur les premières chaînes entre 19h00 et 22h00 (prime time) sont sous-titrés, de même que le direct retransmis le week-end à partir de midi. En outre, d'autres programmes sont également sous-titrés en dehors du prime time. Depuis la fin 2009, un tiers des émissions sont sous-titrées, toutes régions linguistiques confondues. En 2012, la SSR s'est également engagée à publier les sous-titres sur internet; les émissions proposées en Video On Demand sur les sites Internet de SRF, RTS et RSI seront donc prochainement sous-titrées.
- **Langue des signes:** depuis janvier 2008, Radio Télévision Suisse (RTS), Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et Radiotelevisione svizzera (RSI) proposent une fois par jour le téléjournal en langue des signes.
- **Audiodescription:** elle permet aux malvoyants de suivre un film grâce à des commentaires placés entre les dialogues. La SSR programme au moins 24 films par an en audiodescription dans chaque région linguistique.

Chaîne du Bonheur

L'aide humanitaire est une tradition à la SSR. Fin 2011, le partenariat qui associait la SSR à la fondation Chaîne du Bonheur a pris la forme d'une nouvelle convention de collaboration signée, le 9 janvier 2012, par le président, par le directeur de la Chaîne et par le directeur général SSR. La version remaniée de la convention reprend l'essentiel du document initial: partenariat étroit entre les deux institutions, impliquant le soutien exclusif des médias SSR lors des appels de dons lancés à l'échelle nationale après une catastrophe, en Suisse ou à l'étranger.

La Chaîne du Bonheur est totalement autonome en ce qui concerne la gestion de ses finances. A l'avenir, la SSR aimerait informer davantage sur les collectes et sur l'utilisation des dons. N'étant pas une œuvre d'entraide, la Chaîne du Bonheur organise les collectes avec 25 organisations suisses accréditées. Soumis à un audit financier serré, ses fonds comptent parmi les mieux contrôlés de Suisse. En 2013, elle a participé à 204 projets dans 49 pays, à raison de CHF 111,7 millions. La plus grande collecte organisée à ce jour remonte à 2005; elle avait permis de réunir CHF 227 millions en faveur des victimes du tsunami.

Hormis le soutien qu'ils accordent aux journées de collecte, les médias SSR veillent à assurer la plus grande transparence sur l'utilisation des fonds. Schweizer Radio und Fernsehen (SRF)

diffuse l'émission «Glückskette aktuell» (durée: cinq minutes), tous les dimanches à 9h45 sur Radio SRF 1, avec une reprise le lundi à 11h40 sur les ondes de Radio SRF Musikwelle.

Péréquation financière pour des programmes pour tous

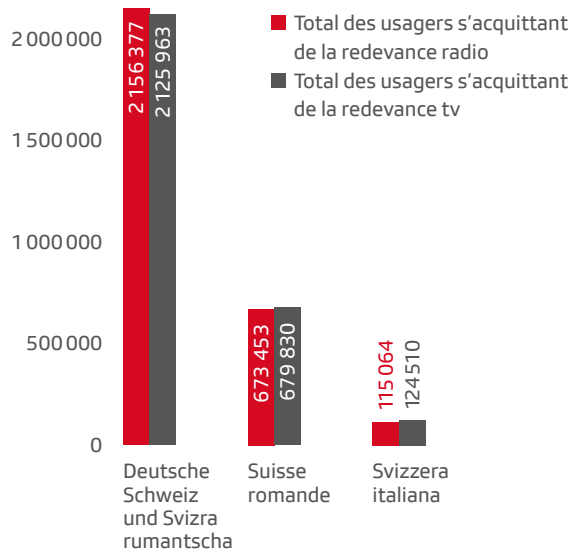
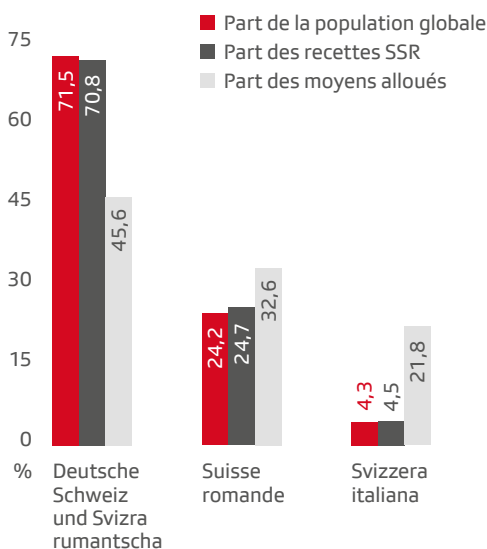
Entreprise à but non lucratif, la SSR œuvre, avec ses programmes, en faveur de la collectivité et du service public. Elle enregistre un chiffre d'affaires annuel de CHF 1,6 milliard. Elle assure son financement à 75% par la redevance et à 25% par les recettes commerciales et des revenus issus entre autres de la vente d'émissions à d'autres diffuseurs.

La SSR reverse les recettes de la redevance et de la publicité aux unités radio/tv des quatre régions linguistiques, selon une clé de répartition. Ce réajustement des ressources fait que les unités d'entreprise Radio Télévision Suisse (RTS), Radiotelevisione svizzera (RSI) et Radiotelevision Svizra Rumantscha (RTR) reçoivent une part plus importante des recettes que celle à laquelle elles auraient droit. La SSR affecte les recettes de la redevance exclusivement aux programmes qu'elle est

tenue de produire en vertu du mandat de prestations. Les recettes provenant du sponsoring, du programme et des prestations de service de même que la contribution fédérale à Swissinfo vont directement aux unités d'entreprise. Fixée dans le cadre du plan financier et du processus budgétaire de toute l'entreprise, l'allocation des moyens est soumise à l'approbation du Conseil d'administration. Elle repose sur les éléments suivants:

- socle destiné à financer l'offre de programmes dans la région linguistique selon la concession; ce socle peut être relevé pour les besoins de la télévision en cas d'évolution positive des recettes publicitaires,
- allocation structurelle destinée à couvrir les charges liées aux activités nationales communes, à l'infrastructure des bâtiments et à la diffusion des programmes,
- attributions destinées à des activités spéciales, notamment à la diffusion internationale des programmes,
- attributions destinées à des projets d'envergure.

Péréquation financière 2013



Redevance

Selon la sur la radio et la télévision (LRTV), toute personne domiciliée en Suisse, qui capte les chaînes de radio et de télévision, est tenue de payer la redevance, indépendamment des chaînes regardées ou des stations écoutées, indépendamment aussi du mode de réception (antenne, câble, satellite, téléphone, mobile, internet). Seules peuvent être exonérées les personnes bénéficiaires de prestations AVS ou AI conformément à la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité (LPC).

C'est le Conseil fédéral qui fixe le montant de la redevance destinée essentiellement au financement des chaînes de radio et de télévision de service public. Une partie est attribuée aux radios et aux télévisions privées qui s'acquittent d'un mandat de prestation spécifique. Certains montants sont également affectés à la promotion des nouvelles technologies, à la recherche d'audience et à l'encaissement de la redevance (Billag).

Le montant de la redevance est le même pour toutes les régions (Suisse romande, Suisse alémanique, Suisse italienne), qui ont droit à des programmes de qualité équivalente. Cette répartition régionale-linguistique est une particularité du service public de la SSR. Elle stipule que les régions linguistiques doivent produire des programmes de qualité équivalente, avec une conséquence évidente sur la redevance. Si la SSR se cantonnait à des programmes en une seule langue nationale, la redevance serait d'environ 260 francs.

La redevance, comparaison internationale

La SSR dispose de plus de CHF 1,6 milliard par an pour financer 17 stations de radio et 7 chaînes de télévision dans 4 régions linguistiques. Elle n'a donc pas à craindre la comparaison, la somme étant conséquente à l'échelle de la Suisse, mais plutôt modeste en regard de celle des autres pays. Le montant de la redevance fait toutefois régulièrement l'objet de débats publics. Il est souvent comparé à celui prélevé à l'étranger. Ces comparaisons montrent que les pays fortement peuplés ont une redevance plus faible, du fait de la répartition des coûts fixes (personnel, infrastructures) sur un nombre plus important de personnes. Pour que la comparaison soit pertinente, il y a lieu de tenir compte des facteurs suivants:

- la taille de la population,
- le nombre de communautés linguistiques et leurs besoins en termes de programmes,

Redevances

Par an, en CHF, TVA incluse

Réception radio à titre privé	169.15
Réception tv à titre privé	293.25
Total	462.40

Réception radio à titre professionnel*	223.85
Réception tv à titre professionnel*	388.55
Total	612.40

Réception à titre commercial**	I	II	III
Réception radio à titre commercial	223.85	372.95	514.90
Réception tv à titre commercial	388.55	647.35	893.70
Total	612.40	1020.30	1408.60

* Une entreprise doit s'acquitter des redevances de réception à titre professionnel lorsque les appareils de réception sont destinés à l'information ou au divertissement de ses collaborateurs.

** Une entreprise doit s'acquitter des redevances de réception à titre commercial lorsque les appareils de réception sont destinés à l'information ou au divertissement de ses clients ou de tiers. La réception à titre professionnel est comprise dans la réception à titre commercial (catégories supplémentaires selon les art. 58, al. 3 et 59, al. 3 ORTV).

- la topographie du pays,
- le niveau national des salaires et le renchérissement, qui influencent les coûts de personnel et les coûts de distribution,
- les sources de financement (recettes publicitaires, taille et structure du marché publicitaire, restrictions publicitaires éventuelles),
- les aides publiques directes et les subventions, versées en sus de la redevance, et le recours possible à d'autres sources de financement.

Sociétés de gestion – Dépenses et revenus

La SSR est la plus importante utilisatrice d'œuvres audiovisuelles, musicales et littéraires de Suisse. Elle acquiert les droits d'auteur et les droits voisins nécessaires directement auprès des ayants droit, par ex. les auteurs, les artistes et les producteurs de films. Mais elle paie aussi au titre de redevances de droits d'auteur, notamment pour la diffusion et la mise en ligne, des sommes non négligeables aux sociétés de gestion (Suisa, SSA, ProLitteris, Suissimage, Swissperform). En 2013 elle leur a versé 54 millions de francs suisses.

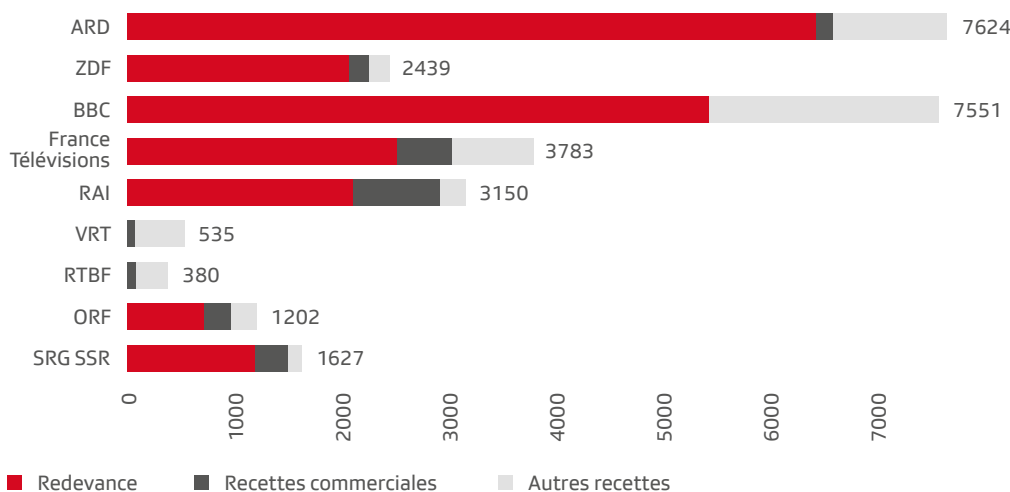
En parallèle des sommes qu'elle dépense pour acquérir des droits, la SSR encaisse des rémunérations de droit d'auteur en tant qu'ayant droit (principalement pour la retransmission de ses programmes). Elle perçoit ces rémunérations de la part des sociétés de gestion Suissimage, ProLitteris et Swissperform par le biais de la CRT (Communauté d'intérêts radio et télévision). En 2013, elle a encaissé 9,6 millions de francs suisses.

Desserte radio et télévision

La SSR offre différents modes de réception des programmes radio et tv. On peut donc dire que la quasi-totalité des foyers sont desservis en Suisse. Le public profite des avantages liés aux nouvelles technologies. C'est pourquoi la SSR, convaincue de l'avenir numérique des deux médias, continue à investir dans la radio et dans la télévision, en misant, par exemple, sur la télévision à haute résolution (HDTV et Dolby Digital) et sur la radio numérique (Digital Audio Broadcasting, DAB). Dans le cadre de ce renouvellement, le DAB a été remplacé par la nouvelle technologie DAB+ en octobre 2012 dans toute la Suisse, doublant ainsi pratiquement le nombre de programmes par émetteur sans changer d'infrastructure.

En 2013, la SSR a exploité 1050 émetteurs pour la diffusion radio et 230 installations dévolues à la télévision:

Total des recettes 2012, en millions de francs



Source: Union Européenne de Radio-Télévision (UER); cours de conversion de l'euro en franc suisse 1.20

Réception radio

Au total, 1050 installations analogiques et numériques

Terrestre: Réception des chaînes SSR par antenne-râteau, par antenne intérieure ou par antenne de voiture:

- DAB+ (Digital Audio Broadcasting), la radio numérique: desserte de toutes les chaînes de la région linguistique et les chaînes favorites des autres régions linguistiques. Des bouquets numériques, différents selon les régions linguistiques, sont aussi disponibles.
- FM, la radio analogique: desserte des stations de la région linguistique et des premières stations des autres régions linguistiques.

Câble (via opérateur): Réception – au minimum – des stations SSR de la région linguistique et de la première station des autres régions linguistiques.

Satellite: Réception numérique des 17 stations via Hot Bird d'Eutelsat.

Internet: Réception des 17 stations SSR diffusées en live-streaming par ses entreprises. De nombreuses émissions sont également disponibles en streaming ou en podcast sur les sites Internet.

Réception tv

Au total, 230 installations numériques

Terrestre: DVB-T (Digital Video Broadcasting – Terrestrial), la tv numérique nationale: desserte des deux chaînes SSR de la région linguistique, de la première chaîne des autres régions linguistiques et, en Suisse alémanique, de la chaîne de rediffusion SRF info.

Câble (via opérateur): RTS Un, RTS Deux, SRF 1, SRF zwei, SRF info, RSI LA 1 et RSI LA 2.

Satellite: Réception de sept chaînes SSR (RTS Un, RTS Deux, SRF 1, SRF zwei, SRF info, RSI LA 1 et RSI LA 2) via Hot Bird d'Eutelsat. La diffusion par satellite devant être cryptée pour des raisons de licence et de droits d'auteurs, la réception des chaînes de télévision SSR nécessite une carte SatAccess. Afin de pouvoir assurer la sécurité des cartes, celles-ci seront remplacées au fur et à mesure au cours des prochaines années.

Internet: En passant par le site Internet des chaînes tv SSR, possibilité de visionner en direct les programmes live et en différé des émissions en streaming ou en podcast. Certaines plateformes (Wilmaa ou Zattoo, par exemple) permettent de visionner les chaînes SSR sur un écran d'ordinateur, grâce à un logiciel.

IPTV (via opérateur): Internet Protocol Television: les données sont transmises par protocole internet (IP). Des bouquets numériques, différents selon l'opérateur et la région linguistique, sont aussi disponibles. IPTV se base aussi sur la technologie Internet; pour en profiter, il faut cependant disposer d'une Set Top Box du fournisseur concerné.

HbbTV (Hybrid broadcast broadband TV), aussi appelée Smart TV: Cette nouvelle technologie allie télévision numérique et Internet. Comme pour le Teletext, le programme tv propose des informations complémentaires. Si l'offre de base est accessible sans connexion internet, cette dernière est nécessaire pour profiter de l'intégralité des services proposés. Lors du passage à un autre programme, une icône apparaît, renvoyant à l'offre HbbTV. Les informations sont accessibles sur simple pression du bouton rouge de la télécommande. Les unités d'entreprise RTS et SRF ont introduit leurs premières offres en 2013.

Desserte universelle en situation de crise

La SSR étant structurée comme une entreprise nationale, elle est en mesure d'informer la population même en situation d'urgence. Elle peut, par exemple, alerter les habitants (système d'information Icaro) pour leur donner des instructions concernant le comportement à adopter. Si la situation empire, la SSR fait office d'organe d'information officiel du Conseil fédéral, capable de communiquer en tout temps avec la population, en vertu des contrats de prestations.

Lors des crises graves, la SSR est l'organe d'information officiel du Conseil fédéral. Des conventions de prestations garantissent que ce dernier peut s'adresser en tout temps à la population. Dans le cas où la production et la diffusion régulières des programmes ne sont plus garanties, les journalistes et les techniciens de la SSR assurent, sous la responsabilité directe du Conseil fédéral, un programme radiophonique d'urgence en trois langues.

Surveillance

Les recettes de la redevance sont soumises à un contrôle interne des plus stricts. Par ailleurs, la SSR est tenue de rendre des comptes au Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Dans son rapport annuel, la SSR expose sa gestion au cours de l'exercice sous revue. Elle propose en outre un regard tourné vers l'avenir, à travers un budget et une planification sur cinq ans.

L'Office fédéral de la communication veille à ce que la SSR et ses unités d'entreprise respectent les dispositions de la loi, de la concession et des principaux accords internationaux. Les plaintes sont quant à elles du ressort des organes de médiation et de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP).

Cinq organes de médiation pour les réclamations du public

La SSR compte cinq organes de médiation, un pour les programmes de radio et de télévision de chacune des régions linguistiques et un pour Swissinfo. Ils servent d'intermédiaires entre les personnes qui déposent des réclamations et les responsables des programmes. Les émissions les plus suivies (informations et téléjournal) sont aussi celles qui font le plus souvent l'objet de réclamations et c'est la programmation tv

qui suscite le plus de critiques. La plupart des plaintes déposées dans les derniers cinq ans ont été considérées comme infondées par les organes de médiation.

L'AIEP, instance d'examen des plaintes

Les plaintes peuvent être déposées auprès de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP). Celle-ci reçoit plus de plaintes contre la SSR que contre les diffuseurs privés, en raison de la richesse de l'offre SSR et de son statut d'entreprise de service public. Quoi qu'il en soit: l'AIEP en a accepté moins d'une sur six.

Les conseils du public

Les conseils du public et les commissions des programmes des organes de la SSR servent d'interface entre les responsables du programme et le public. Les quatre unités d'entreprise régionales et Swissinfo ont chacune un conseil du public. En parallèle, il existe plusieurs commissions régionales des programmes en Suisse romande et en Suisse alémanique. Leurs membres, qui représentent différentes catégories de population, évaluent le travail de la SSR. Pour les responsables du programme, ce sont des interlocuteurs importants. Les conseils du public s'expriment régulièrement sur les émissions de la SSR. Dans leur rapport annuel, ils publient leurs observations et leurs propositions d'amélioration. Pour en savoir plus, lire le chapitre Qualité.

Le Conseil suisse de la presse

Le Conseil suisse de la presse est une organisation de milice qui veille à la qualité du journalisme suisse. Véritable référence en matière de déontologie journalistique, la «Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste» est reconnue contraignante par toutes les unités d'entreprise. Ses directives sont à la base du travail des journalistes et des rédacteurs suisses; la plupart des chaînes radio et tv de la SSR les ont même adoptées explicitement dans leur charte éditoriale. La SSR siège au conseil de fondation.

La plupart des plaintes concerne la presse écrite; les auditeurs et les téléspectateurs insatisfaits s'adressent plutôt aux organes de médiation de la SSR et à l'AIEP. ■

Pour en savoir plus

Le chapitre ci-après consacré au service public fournit de plus amples informations sur les activités de service public réalisées par la SSR en 2013.

Le site www.srgssr.ch > Service public informe dans le détail sur le mandat de service public de la SSR. Les sujets sont nombreux: pluralité, solidarité, mandat d'information, promotion de l'éducation et de la culture, sport, divertissement. Le site fournit également des informations sur la Stratégie d'entreprise, sur la Charte d'entreprise et sur la Charte du programme de la SSR.

Les cinq vidéos suivantes donnent un aperçu des activités de la SSR et des différents aspects du Service public, à voir sur www.youtube.com/srgssrservicepublic:

- Au service du public
- Service public et culture
- Service public et efficacité
- Service public et sport
- Service public et qualité

Le service public, notre engagement

«Les Suisses» – une mission de service Public d'une grande portée

La SSR et les unités d'entreprise ont mis «Les Suisses» à l'honneur au cours du mois de novembre. Tous les médias – radio, tv, online – ont mené une réflexion critique sur nos origines, ont analysé la situation actuelle de notre pays et émis des hypothèses quant à nos perspectives. Ce projet de grande envergure, mené par le directeur RTR Mariano Tschuor, est l'aboutissement de plusieurs années de préparation qui ont mobilisé les collaborateurs de toutes les unités d'entreprise et de la Direction générale. Temps fort du mois thématique: quatre documentaires sur d'éminentes personnalités suisses, qui ont marqué l'histoire du pays à des moments décisifs de son existence. Le public a été séduit par les quatre films consacrés à Werner Stauffacher, à Hans Waldmann / Nicolas De Flue, à Guillaume Henri Dufour et à Alfred Escher / Stefano Franscini. Ce beau succès public a permis à la SSR d'enregistrer des pics d'audience: jusqu'à 36% selon la région linguistique. Mais, et c'est là l'essentiel: les parts de marché sont restées relativement constantes pour l'ensemble des dates de diffusion dans toutes les régions linguistiques.

Les bonnes notes du public

La qualité du mois thématique ne se réduit toutefois pas aux seules audiences, loin s'en faut. Avec «Les Suisses», la SSR a volontairement choisi une thématique qui lui a permis de traiter les diverses facettes de sa mission de service public – culture, formation, promotion de la cohésion et divertissement. Un mois thématique comme celui des «Suisses» peut-il avoir des effets durables? Le public apprend-il vraiment quelque chose de nouveau? Les sujets diffusés prêtent-ils à discussion et à réflexion? Enfin, les téléspectateurs en retiennent-ils quelque chose?

La SSR a voulu creuser la question et pour cela, elle a réalisé une étude représentative auprès de 3500 habitants de toutes les régions linguistiques. D'entrée de jeu, les sondés ont dû répondre à des questions telles que: «savez-vous si, au cours des dernières semaines, les programmes radio/TV suisses de la SSR et leurs offres en ligne ont proposé une thématique spéciale?». Selon la région linguistique, 20 à 30% des sondés ont spontanément répondu oui, sans que le mot-clé «Les Suisses» ait été mentionné dans le cadre de l'interview. Ceux qui étaient au courant du mois thématique ont attribué de bonnes notes à l'opération. En Suisse italienne, ils ont ainsi été près de 30% à lui attribuer un 6 – la meilleure note – et 35% à lui donner un 5. En Suisse romande, près de 16% lui ont accordé la note de 6,

près de 34% la note de 5 et 20% la note de 4. En Suisse alémanique, l'opération a décroché un 6 de la part de 12% des sondés, un 5 de 30% des sondés et un 4 auprès de 20% des personnes interrogées.

Que reste-t-il du mois des «Suisses»?

Outre des questions sur des offres spécifiques, notamment sur les quatre fictions documentaires, la série d'animation «Helveticus» pour les plus jeunes, l'application «Je clique, donc je suisse» ou le projet radiophonique «2 familles, 1 Suisse», l'étude prévoyait aussi une question sur l'enrichissement des connaissances. En Suisse alémanique comme en Suisse romanche, près de la moitié des sondés ayant suivi l'opération ont indiqué avoir enrichi leurs connaissances de l'histoire nationale grâce au mois thématique – 60% en Suisse romande et plus de 70% en Suisse italienne. A la question de savoir si le mois des «Suisses» a donné matière à discussion avec l'entourage (famille, travail), 33% des sondés qui connaissaient l'opération ont répondu par l'affirmative en Suisse romande et en Suisse romanche, contre 34% en Suisse alémanique et 53% en Suisse italienne.

On peut donc dire que l'opération spéciale «Les Suisses» a été un succès: la SSR a réussi à rendre un thème important accessible à un large public, elle a contribué à la formation de l'opinion publique, a mené des débats importants sur le traitement de l'histoire et de l'identité et, c'est important, elle a permis aux auditeurs et aux téléspectateurs d'approfondir leurs connaissances de notre pays et de son histoire.

L'influence de la couverture médiatique

Les chaînes de la SSR n'ont pas été les seules à s'intéresser aux Suisses, d'autres médias leur ont consacré des articles. Outre les nombreuses contributions sur les plates-formes en ligne et dans les médias sociaux, environ 190 articles sur le projet ont été publiés dans la presse écrite. Avant même le coup d'envoi du mois thématique, des voix se sont élevées en Suisse alémanique pour critiquer l'absence de figures féminines dans les quatre docu-fictions, faisant enfler la polémique sur l'histoire telle qu'elle est représentée et telle qu'elle devrait l'être. Interrogés sur la personne ou le groupe de personnes à propos desquels le public aurait aimé en savoir encore plus, les sondés en Suisse alémanique et en Suisse romanche ont cité les femmes en premier. Ce n'est pas le cas dans les autres régions du pays, où l'absence de figures féminines a nettement moins fait débat. Selon leur adage – «ne jamais sous-estimer le public, il est beaucoup plus nuancé qu'on ne le croit!» – les spécialistes

des médias ont eu une fois encore raison, comme en témoignent les 60% de sondés qui ont bien noté le mois thématique en Suisse alémanique, bien qu'ils aient été nombreux à déplorer l'absence de femmes.

Par-delà les frontières linguistiques

A travers ses offres, la SSR se doit de contribuer à la compréhension interculturelle et à l'échange entre les régions linguistiques. Depuis plus de deux ans, une attention particulière est portée à cette mission inscrite dans la Concession en raison d'une motion parlementaire de 2010 déposée par Theo Mäyser. Cette dernière demandait que la SSR renforce les échanges interculturels et la compréhension entre les régions linguistiques. La SSR a entendu le Conseil fédéral qui souhaitait qu'elle consacre davantage de sujets aux autres régions. En ce sens, les unités d'entreprise de la SSR ont surtout augmenté la part des sujets provenant des autres régions linguistiques dans les principales émissions d'informations quotidiennes. Chacune des rédactions de RSI, RTR, RTS ou SRF s'est attachée à développer la collaboration interrégionale en faveur de la compréhension interculturelle. Quelques exemples:

- SRF Information Radio a augmenté la part des sujets livrés par la Suisse romande en doublant les capacités de ses correspondants à Lausanne.
- SRF Information TV et RTS ont aussi augmenté les capacités de leurs correspondants dans chacune des autres régions linguistiques.
- Le magazine «Regional-Diagonal» de SRF Information Radio s'empare désormais de plus de thèmes provenant d'autres régions linguistiques. D'hebdomadaire, l'émission est en outre devenue quotidienne.
- «Parlez-vous suisse?!» a prolongé pendant quelques semaines le magazine radio «Die Anderen, Les autres, Gli altri, Ils autres». Avec esprit, les auditeurs ont été initiés aux particularités des autres langues nationales.
- En juin, la radio SRF 3 a consacré une semaine à la région romanche, en étroite collaboration avec RTR. «Allegra Rumantschs» est la troisième action spéciale de la station dédiée aux autres régions linguistiques, après «Chez les Welsch» et «Buongiorno Svizzera».
- Le temps d'une journée, le 21 mars 2013 les équipes du «Tagesschau» et celles aux commandes du «19:30» ont échangé leur place, une initiative très bien accueillie au niveau national. L'échange avait été annoncé sur Facebook et sur Twitter (@rtsinfolive et @srfnews) – avec des reportages sur les coulisses, des galeries de photos et des liens vers les différents sujets. Après la diffusion, les prestations

des présentateurs et des journalistes ont été abondamment commentées. Les réactions ont été majoritairement positives. A noter, en particulier, que beaucoup de téléspectateurs ont regardé les deux éditions. De plus, l'utilisation de la télévision de rattrapage (catch-up tv pendant 7 jours) sur RTS a montré que la vidéo de cette édition spéciale du «19:30 le journal» a été vue presque deux fois plus qu'une édition normale.

- Le 24 avril 2013, «Echo der Zeit» a été rebaptisé «Echo Suisse Romande» le temps d'une soirée. Le magazine a été co-présenté par une journaliste de «Forum», le pendant francophone du magazine «Echo» de SRF. Comme pour «Forum», tous les éléments du magazine ou presque ont été diffusés en direct: un magazine d'information 100% Suisse romande.
- Sous le titre «Outre-Zapping», RTS a lancé un nouveau magazine TV hebdomadaire, consacré à l'actualité en Suisse alémanique, en Suisse italienne et en Suisse romanche, spécialement conçu pour le public de Suisse romande.

L'opération spéciale «Les Suisses» a aussi largement contribué à la compréhension entre les différentes régions et cultures du pays. Les téléspectateurs des régions germanophone, francophone et romanche ont pu découvrir la vie et l'œuvre du conseiller fédéral tessinois Stefano Franscini, organisateur du premier recensement de la population suisse et cofondateur de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. En contrepartie, les régions italoophone, romanche et francophone ont fait connaissance avec Hans Waldmann, chef d'armée et bourgmestre de Zurich.

Toujours selon l'étude précitée sur le mois thématique «Les Suisses», 60% des sondés en Suisse alémanique et en Suisse romanche sont d'avis qu'il a contribué à la promotion de la compréhension entre les quatre régions linguistiques – un avis que partagent 70% des sondés en Suisse romande et même 80% en Suisse italienne. ■



Schweizer Radio
und Fernsehen

Quelle a été la contribution de SRF au mandat de représentation de la Suisse?

La Suisse en point de mire

En 2013, SRF s'est beaucoup occupée d'histoire suisse, notamment en novembre, quand tous ses programmes ont été placés sous le signe du mois thématique trimédia de la SSR «Les Suisses». SRF 1 en a donné le coup d'envoi avec la diffusion d'une docufiction sur le landammann Stauffacher, suivie d'un «Club Extra» portant sur les questions «Où sont les Suissesses?» et «Pourquoi avons-nous besoin de mythes?», et d'un portrait de l'artiste Sophie Taeuber-Arp dans «Sternstunde extra». A la radio, l'échange de familles objet de l'émission «2 familles, 1 Suisse», sur SRF 1, a rapproché le Tessin et la Suisse alémanique. Sur SRF Musikwelle, des témoins du passé ont raconté la Suisse d'autrefois dans «Schweizer Geschichten», tandis que sur le site de SRF 3, de petits clips illustraient le quotidien des auditeurs dans le cadre de la campagne vidéo «Mein Leben – meine Schweiz».

Des sujets typiquement suisses ont par ailleurs été traités tout au long de l'année, dans les formats radio et télévision les plus divers. Des séries estivales comme «Schweiz aktuell am Berg – die Älplerfamilie» et «Echo der Zeit: Heimliche Patrioten», ou encore la série radiophonique «Heimatland», ont contribué à renforcer l'identité suisse et le sentiment d'appartenance au pays.

Echanges avec toutes les régions du pays

Afin de renforcer la cohésion nationale et encourager les échanges entre régions linguistiques, SRF a régulièrement franchi la frontière alémanique: en juin, durant une semaine, Radio SRF 3 a présenté diverses localités rhéto-romanches, avec leurs habitants et leur culture, dans l'émission «Allegra Rumantsch». En août, ce furent Radio SRF 4 News et Radio SRF 2 Kultur qui s'installèrent pendant une semaine à Chiasso et à Lugano, diffusant de nombreuses émissions en direct avec la participation de représentants des milieux économiques, touristiques et culturels. De plus, pour sa série estivale «Bonjour, les Romands!», la populaire émission de radio «Rendez-vous» a rendu visite à six personnalités de Suisse romande, tandis que sur Radio SRF 2 Kultur, «Reflexe» a inauguré, avec «Livres und libri», une nouvelle série présentant l'actualité littéraire de Suisse romande et de Suisse italienne.

A la télévision, «Kulturplatz extra» a cherché, dans sa série «Landesteile – Vorurteile», quelles sont les vraies différences

entre les régions du pays, abstraction faite des préjugés. En mars, «Tagesschau» et son pendant romand le «19:30» ont échangé leurs présentateurs pendant un jour. Enfin, au-delà de ces émissions spéciales, d'autres émissions aux formats variés – telles que «Regional Diagonal» et «Die Woche in Tessin und Romandie» à la radio ou «Schweiz aktuell» à la télévision – ont régulièrement rendu compte de la réalité des autres régions linguistiques du pays.

Partout comme à la maison

En 2013 également, SRF s'est faite le miroir de la réalité suisse alémanique dans toute sa diversité: sur Radio SRF 1, les journaux régionaux ont suivi l'actualité au plus près, à raison de six éditions par jour. Les rédactions régionales ont en outre renforcé leur ancrage local en coorganisant des manifestations publiques, telles que «Stadtgespräch», à Bâle.

De nombreuses équipes de production de SRF sont sorties des studios pour investir les régions. C'est ainsi que Radio SRF 1 a parcouru toute la Suisse orientale avec «Querfeldeins», que «SRF bi de Lüt – Live», le grand spectacle estival du samedi soir, a été réalisé en public dans sept villes différentes et que «Arena vor Ort» a été l'hôte, entre autres, du Musée des transports, à Lucerne, et «Echo der Zeit im Hörsaal» de l'Université de Bâle.

SRF a en outre contribué à renforcer le sentiment d'appartenance à une même communauté en couvrant largement divers événements importants, de la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres aux festivals en plein air de l'été, en passant par les votations cantonales.

Pour une culture suisse forte

En 2013, SRF a encore affûté son profil typiquement suisse grâce à une part globalement élevée de productions maison, atteignant environ 60% à SRF 1. Citons pour exemples la série policière «Der Bestatter», ainsi que six nouveaux téléfilms et 24 pièces radiophoniques (voir aussi ci-dessous la contribution de SRF à la culture).

En 2013, SRF a présenté 133 films suisses, dont 125 productions maison ou coproductions. Les programmes radio ont diffusé en moyenne 32% de musique suisse, ce taux s'élevant même à 52% sur SRF Virus et à 100% durant le mois thématique «Les Suisses», en novembre. Enfin, SRF a promu la relève musicale avec notamment les projets «The Voice of Switzerland», «Alperöösli», «SRF 3 Best Talent» et «8x15».

Quelle a été la contribution de SRF au mandat culturel?

Promotion de la culture au sens large du terme

En 2013, l'offre culturelle trimédia de SRF était comme toujours riche et variée: cinéma, musique, art, littérature, théâtre, société, philosophie, religion, sciences et éducation. SRF a privilégié les événements culturels suisses, qu'elle a non seulement mis en exergue et accompagné, mais encore promu de manière ciblée, voire conçu elle-même.

SRF consacre de nombreux formats radio et tv à la culture en termes aussi bien d'actualité que d'approfondissement. Sans oublier la chaîne culturelle Radio SRF 2 Kultur qui a étoffé ses émissions en prime time, autrement dit le matin et en début de soirée, et soigné son image de radio culturelle moderne. La nouvelle plate-forme culturelle sur srf.ch a en outre permis au public d'accéder à tout moment et en tout lieu non seulement aux émissions de radio et de télévision, mais encore à des contenus web exclusifs. SRF s'est par ailleurs engagée en faveur de Swiss Satellite Radio et de la chaîne 3sat. Grâce à cette dernière, de nombreuses émissions de télévision suisses, y compris des autres régions linguistiques, sont devenues accessibles à un vaste public germanophone.

Radio, télévision et multimédia: les points forts

Durant le mois thématique national de la SSR «Les Suisses», SRF s'est intéressée à personnalités suisses marquantes. L'émission «Sternstunde Philosophie», sur SRF 1, a par exemple présenté plusieurs femmes d'influence des siècles passés, tandis que «Sternstunde Kunst», dans sa série «Cherchez la femme», a brossé le portrait de quatre grandes artistes du XXe siècle. SRF Kultur a par ailleurs suivi son propre agenda trimédia, se focalisant par exemple, au mois de mai, sur Richard Wagner. C'est ainsi que le bicentenaire de la naissance du grand compositeur a été largement célébré, tantôt de manière critique, tantôt sous la forme de clins d'œil, comme dans la production radiophonique «Die Maintöchter», un soap-opéra réalistico-satirique. SRF a en outre programmé pour la première fois un temps fort culturel en relation avec une série télévisée: le dossier spécial «Roboter wie wir», diffusé en octobre, on a thématisé la relation entre homme et machine.

Partenariats pour la promotion du cinéma

En 2013, SRF a soutenu la création cinématographique et télévisuelle helvétique à plusieurs niveaux, avec notamment la série policière «Der Bestatter», une production maison en quatre

épisodes diffusés dès le mois de janvier. SRF a en outre réalisé six téléfilms, dont deux nouveaux épisodes de la série «Tatort» tournés à Lucerne, en étroite collaboration avec les professionnels de la région.

Dans le cadre du «Pacte de l'audiovisuel», SRF a également soutenu quelque 60 productions télévisuelles ou cinématographiques, allant du documentaire à l'adaptation de livres pour enfants. Enfin, elle a lancé pour la première fois un concours de traitement, conjointement avec le Zurich Film Festival et Telepool Zürich, soulignant ainsi son engagement en faveur du cinéma d'auteur en Suisse.

Scène ouverte à la musique et à la littérature

En 2013, Radio SRF 2 Kultur a diffusé à elle seule environ 5700 heures de musique – de la musique classique à la chanson d'auteur en passant par le jazz et la musique du monde –, auxquelles il faut ajouter plus de 300 heures d'analyse musicale. Elle a produit et retransmis en outre quelque 180 concerts, dont un grand nombre donnés lors de manifestations régionales, comme les Journées musicales de Stans ou le Festival de jazz de Willisau. L'un des grands moments de l'année fut le Festival de Lucerne, qui célébrait son 75e anniversaire: SRF a accompagné les festivités en direct pendant deux jours, sur les lieux, à la radio, à la télévision et sur Internet.

SRF a également couvert l'actualité littéraire, dans des émissions comme «Literaturclub» sur SRF 1, «52 beste Bücher» sur Radio SRF 2 Kultur ainsi que «BuchZeichen» et «Schnabelweid» sur Radio SRF 1. De nombreux reportages ont en outre rendu compte d'événements tels que les Journées littéraires de Soleure et le festival «BuchBasel». Enfin, SRF a réalisé 24 pièces radiophoniques, 30 pièces radiophoniques brèves, des histoires pour enfants, des lectures littéraires ainsi que plus d'une centaine de satires.

En mai 2013, le programme a également fait la part belle au théâtre, selon une approche trimédia: Radio SRF 2 Kultur et «Kulturplatz extra» ont accompagné le projet théâtral novateur «Die Zürcher Prozesse», de Milo Rau. La plate-forme culturelle de SRF a publié des vidéos de chaque journée de procès, tenu un blog et rassemblé toutes les contributions d'approfondissement. ■



Radio Télévision
Suisse

Quelle a été la contribution de RTS au mandat de singularité?

La nouvelle grille de Couleur 3

Contribuer à la singularité et ainsi se différencier des diffuseurs commerciaux: l'exemple de la nouvelle grille Couleur 3 lancée le 2 septembre 2013.

Sous forme de boutade, nous pouvons affirmer que Couleur 3 est une singularité depuis 31 ans au sein des programmes de la RSR et ensuite de RTS. Créée à une époque où rien n'existait à destination d'un public «jeune», cette radio était un ballon d'essai qui s'est transformé et fait désormais figure d'acteur reconnu et incontournable dans le paysage radiophonique romand. Par ailleurs, la chaîne compte une très forte communauté d'auditeurs-internautes disséminée de par le monde.

Couleur 3: tout un programme

La singularité de Couleur 3 se décline au travers de plusieurs aspects complémentaires.

Avant tout un programme musical éclectique (70 à 80% du temps d'antenne) que la nouvelle grille décline tous les jours avec un magazine musical généraliste («pl3in le poste») et une fois par semaine en tv; mais aussi un ensemble de magazines spécialisés dans les différents courants musicaux actuels (électro, world music, hard rock, pop-rock, reggae, etc.) et une programmation sélective et originale dans l'univers global de la production musicale suisse et mondiale.

Tout en étant souvent «décadrée», l'animation se veut pertinente et incarnée par des journalistes et des animateurs formés, en phase avec les attentes de leur public, dans des domaines où le niveau d'expertise de la chaîne est reconnu, qu'il s'agisse de cinéma, de BD, de jeux vidéo, de multimédia ou de réseaux sociaux.

Les collaborateurs de Couleur 3, bien dans l'air du temps, intègrent évidemment les nouveaux modes de consommation radiophonique. Ils interagissent avec le public. Ainsi, le site web et l'application mobile Couleur 3 font vivre les émissions avant, pendant et après leur diffusion. Enfin, la vidéo s'intègre à la radio comme offre supplémentaire et originale, sans dénaturer le média d'origine.

La marque de fabrique de Couleur 3 est un ton, une approche humoristique qui lui permet de se distinguer et de faire réfé-

rence dans le paysage radiophonique. En trente ans d'existence, Couleur 3 n'a cessé de se remettre en question et s'est adaptée aux évolutions de la société et de son public, tout en conservant les ingrédients de son succès: son indépendance, son impertinence et sa différence.

Quelle a été la contribution de RTS au mandat de formation?

La notion de formation, au sens de l'acquisition de connaissances, est l'une des raisons d'être de RTS, et cela sur tous les vecteurs. Mais une chaîne radiophonique en particulier a pris un virage marqué, il y a plusieurs années déjà: La Première est résolument tournée vers la compréhension du monde d'aujourd'hui. Une volonté programmatique synonyme de succès.

Formation et information sur La Première

La notion de formation des auditeurs, sur La Première, est le point de départ de toute nouvelle proposition radiophonique. Il ne s'agit pas d'un critère parmi d'autres, mais bien d'un objectif central qui s'applique à chaque émission, voire à chaque intervention à l'antenne.

Les enquêtes qualitatives attestent de cette soif de savoir du public. Prenez les émissions de divertissement: le public de La Première ne se satisfait jamais du rire pour le rire. A ses yeux, la satire véhicule un message, un contenu. Les auditeurs relèvent que si l'humour divertit, le contenu «nourrit».

Le renouvellement de la grille de La Première en août 2012 illustre cette préoccupation constante de partage du savoir: chaque projet a été pensé avec comme question initiale celle de l'apprentissage, fût-ce en s'amusant. Ensuite, seulement, est sculptée la forme qui permettra de transmettre au mieux un contenu. Quel genre radiophonique est le plus adapté: l'humour? Le débat? L'entretien? Le reportage?

Si cette vision est appliquée à l'ensemble d'une grille au moment de sa conception, elle reste fortement ancrée dans les émissions au quotidien. Les collaborateurs ont pour mission d'offrir une plus-value, autrement dit de ne pas se borner à fournir une information brute. Cette dernière n'a de sens que si elle est mise en perspective, si elle est accompagnée de considérations prospectives, si l'on crée des liens avec la réalité des auditeurs, y compris pour des sujets a priori «lointains».

Les animateurs et les journalistes de la chaîne ne peuvent se contenter d'être des spectateurs-transmetteurs d'une actualité qui s'impose ou d'un contenu choisi (problématiques sociales, historiques, etc.). Ils incarnent l'interview, l'analyse, la critique, ils sont générateurs de débats ou d'idées nouvelles permettant à chacun de se faire son opinion. Il s'agit de construire autour d'une matière première, plutôt que de la prélever et de la redistribuer en l'état.

Jouer la complémentarité entre médias

Cet objectif de participer à la formation des auditeurs se traduit aussi par la détermination très fine des angles d'un sujet et par la complémentarité que les émissions peuvent faire valoir entre elles. La collaboration entre l'émission de consommation et service «On en parle» et celle de science et médecine «CQFD» qui, parfois, s'adjoignent les compétences tv de l'émission scientifique de RTS Un, «36.9°», en est un bon exemple. Par ces collaborations transversales, on cherche à couvrir une thématique de la manière la plus exhaustive possible, au travers de prismes différents, complémentaires, communs ou contradictoires selon les cas.

Tant en matière de singularité que de formation, les magazines tv de RTS («Mise au point», «TTC», «A bon entendeur», «Infra-rouge», «36,9°», «Zone d'ombre», «Specimen», «Temps Présent», «Passe-moi les jumelles», etc.), diffusés généralement en prime time participent de l'originalité de la télévision de service public. Ces émissions en sont la colonne vertébrale, le lieu de rendez-vous et de reconnaissance du public romand. Les documentaires diffusés chaque semaine sur RTS Un et RTS Deux participent du même élan et mettent en perspective des questions actuelles.

Les clefs de lecture

Si ceci est vrai en tv, singularité et formation sont également deux forces de la chaîne radio Espace 2 qui, dans plusieurs de ses émissions culturelles, décortique les évidences et les idéologies contemporaines. La diversité musicale de cette chaîne, avant tout classique, permet aux auditeurs de découvrir de nouveaux univers musicaux.

Qu'il s'agisse de radio ou de tv, de contenus parlés ou de musiques, RTS propose de multiples émissions, aux formes différentes, qui offrent des clefs de lecture dans un monde de plus en plus complexe permettant ainsi au public de former sa propre opinion, comme le demande le mandat de service public.

Acteur incontournable dans l'acquisition de connaissances, RTS mêle habilement singularité et formation pour mettre en perspective les savoirs et, ainsi, faciliter ce mandat si particulier qu'est le savoir vivre ensemble. ■



Radiotelevisione
svizzera

Quelle a été la contribution de RSI au mandat d'information à l'étranger?

tvsvizzera.it en ligne dès 2014

RSI ne disposait pas jusqu'ici d'un canal tv pour diffuser ses productions maison à l'étranger, contrairement à RTS et SRF, qui sont présentes respectivement sur TV5 Monde et sur 3sat. Le Conseil fédéral a comblé cette lacune début 2013, à la faveur de la révision de l'accord de prestations conclu avec la SSR sur les services journalistiques destinés à l'étranger. Le nouvel accord prévoit en effet la création d'un site web réservé à la diffusion des contenus de RSI. Cette offre audiovisuelle sera lancée courant 2014 sur tvsvizzera.it. Elle doit créer un trait d'union journalistique entre les points de vue suisse et italien sur la politique, l'économie et la société.

rsi.ch séduit aussi le public étranger

Les prescriptions internationales limitent la diffusion de certains contenus à l'étranger, notamment par le biais du géoblocage pratiqué pour des questions de droits de diffusion lors de la transmission de manifestations sportives, de films ou encore d'émissions d'information ou culturelles. Toutefois, RSI tient compte de la consommation de ses programmes à l'étranger par le biais de son offre web sur rsi.ch ainsi que par des émissions destinées à des groupes cibles spécifiques. De ce fait, les offres de RSI, en particulier les informations, sont utilisées par bon nombre des quelque 60 000 frontaliers qui franchissent nos frontières matin et soir.

«Gli svizzeri all'estero» sur Rete Uno

La radio s'est particulièrement engagée dans ce domaine: Rete Uno diffuse chaque matin l'interview d'une personne détenant le passeport à croix blanche, mais vivant à l'étranger. Au cours de l'entretien de 5 à 6 minutes en direct, la personne interviewée raconte son histoire, partage son expérience et décrit la manière dont elle cultive ses racines et son identité. L'émission s'intéresse à des personnes issues de tous horizons culturels et sociaux. Leur point commun: ils ont tous décidé de vivre loin de leur patrie, pour des raisons personnelles ou professionnelles. Toutes les émissions «Gli svizzeri all'estero» sont disponibles sur le site web de Rete Uno, qui tient ainsi lieu de plate-forme d'échange d'expériences.

«Ora Buca!» sur Rete Tre

Rete Tre offre aux jeunes Suisses qui étudient à l'étranger, ou qui en sont récemment revenus, la possibilité de s'exprimer

dans les tweets de «Ora Buca!». Cette émission spéciale de «Baobab» s'intéresse à l'école et à la formation.

«S-rini» sur RSI LA 1

Afin de contribuer au maintien des liens entre les Suisses de l'étranger et la mère patrie et de renforcer la présence de la Suisse à l'étranger, RSI a produit 20 épisodes de la série «S-rini», diffusés dans le cadre de l'émission «Colazione con Peo» sur RSI LA 1. Destinée aux enfants, cette série présente de façon divertissante et ludique la vie quotidienne et les cultures de 20 pays différents. Grâce aux divers personnages principaux de «S-rini», RSI est parvenue à séduire un large public.

Quelle a été la contribution spécifique de RSI au mandat de divertissement?

Liens étroits avec la Suisse

Les offres du département Divertissement visent avant tout à remplir le mandat de service public. En 2013, RSI a gardé cette ligne de conduite, comme le montre l'exemple de «Showcase»: RSI a produit dix éditions de cette émission musicale très appréciée, dans laquelle interviennent surtout des musiciens locaux et italiens. Durant l'heure de l'émission, «Showcase» permet au public, en studio et à la maison, de mieux faire connaissance avec les artistes invités et leur musique. Très bon accueil également pour «Squadra esterna», un format qui traite les questions de société et autres enjeux de dimension nationale avec beaucoup de spontanéité et de franc-parler. La voie royale est en l'occurrence toujours la même: assurer l'ancrage régional – tout en s'intéressant à la réalité des autres régions du pays. Garant de proximité et de cohésion sociale, ce lien est inscrit dans les gènes de Rete Uno. Enfin, le premier programme radio de RSI ayant pour vocation de divertir le public, son offre inclut des jeux, tels que «Il rumore misterioso», «Io la so» et «Sì o No?».

Proximité et contact avec le public

L'offre de Rete Tre abonde également en ce sens: soigner le contact et les interactions avec le public grâce à des émissions aussi nombreuses que variées. «Parzialmente Scremato» accompagne les auditeurs chaque matin sur le chemin du travail ou de l'école. L'émission traite de thèmes d'actualité et complète les bulletins d'information sur un ton sciemment décontracté. Dans un registre similaire, «10 cose da NON fare» établit une liste de 10 choses à éviter de faire dans un contexte précis: au cinéma, lors d'un mariage, à l'école de recrues ou en vacan-

ces – des conseils et des règles de bienséance à prendre avec le sourire. «Yes she can», le magazine féminin de Rete Tre, joue, sur le mode du clin d'œil, avec les préjugés dont pâtit encore le sexe dit faible. «Epic Fail» présente les fiascos les plus retentissants et les plus divertissants qui jalonnent l'histoire de l'humanité et celle des auditeurs. «Pome libero!» s'adresse prioritairement aux élèves du degré moyen. Enfin, «Nerd 3.0» est très appréciée des jeunes qui partagent un même style de vie et des intérêts communs axés sur la bande dessinée, les jeux vidéo et les films d'horreur. «Nerd 3.0» propose en outre une offre multimédia ciblée, ce qui explique le succès de la communauté formée autour de l'émission sur la page Facebook de Rete Tre.

L'humour est une des caractéristiques de Rete Tre: en 2013, la chaîne a produit plus de 600 sketches (pièces radiophoniques), diffusés au moins quatre ou cinq fois à différentes heures.

Enfin, sur le plan musical, RSI couvre les grands festivals de la région et du pays et propose des émissions comme «Band-Zonair», consacrée à la nouvelle scène musicale de Suisse italienne, sans oublier les captations de concerts et les show-case, avec la participation de musiciens locaux et internationaux.

Cuisine, us et coutumes, loisirs, voyages et tendances

Dans la rubrique Contenus journalistiques des programmes et contacts avec le public, RSI remplit les exigences du mandat de divertissement en radio, en télévision et pour le web. L'éventail des contenus va de la cuisine aux modes et tendances observées chez les jeunes et les moins jeunes, en passant par les us et coutumes, les loisirs et les voyages: bref, autant de thèmes en lien direct avec notre quotidien. Citons pour exemples, à la télévision, «Piattoforte», une émission culinaire quotidienne, et «Linea Rossa», une émission-débat destinée aux jeunes, et, à la radio, «Baobab», un programme visant également les jeunes, diffusé quotidiennement sur Rete Tre. S'y ajoutent des émissions en direct permettant de soigner le contact avec le public au quotidien, telles que, sur Rete Uno, «Mille voci», «La consulenza», les magazines «Ginevra – Sciaffusa – Chiasso», «Il bello della vita», «Scintille», «Fior di loto» et «Ciak», ainsi que les grands portraits de personnages proches du public brossés dans «Sinceramente» et «Compagni di viaggio». Toujours sur Rete Uno, citons encore «L'ora della terra», qui a pour thème notre rapport à la terre, à la nature et à l'environnement, et les deux émissions dominicales «La Domenica popolare» et «Tra la gente», très festives et populaires.

Emissions pour les enfants

Durant l'exercice sous revue, l'offre de RSI comptait trois émissions destinées au jeune public: «Colazione con Peo», une émission de RSI LA 1 à la fois éducative et divertissante destinée aux plus petits. Peo est personnage qui part à la découverte du monde avec les enfants et le leur explique intelligemment. «Colazione con Peo» existe également en version radiophonique, sur Rete Uno. Conçue pour les 3 à 12 ans, «Diadà» est un format par lequel RSI vise aussi à transmettre des valeurs positives aux enfants. Enfin, «S-quot!», l'émission convergente pour les 10 à 13 ans, a un fort ancrage régional et gravite autour du quotidien des écoles du degré moyen de Suisse italienne. Elle offre à son public la possibilité de se familiariser avec la radio et la télévision et de participer activement à l'élaboration des contenus.

Jeux et quiz

En 2013, les programmes de RSI comprenaient quatre jeux ou quiz quotidiens: «Molla l'osso», «Zerovero», «Il Rompiscatole» et «Attenti a quei due». Tous ont beaucoup divertit le public, y compris en mode multimédia (Internet, médias sociaux et apps). ■



Radiotelevisiun
Svizra Rumantscha

Quelle a été la contribution de RTR au mandat d'intégration?

RTR assume sa mission d'intégration sur la base de la concession SSR et des statuts de la société régionale SRG.R. L'article 2, alinéa 5 des statuts stipule que SRG.R contribue à la sauvegarde et à la promotion de la langue et de la culture romanches. RTR concrétise ce mandat dans son programme quotidien d'activités, notamment dans le cadre d'émissions culturelles, littéraires et musicales. Une série de manifestations liées au programme dans les régions et les communes témoigne de l'importance que RTR attache à la culture et à la communauté linguistique romanches: elle en est d'ailleurs le principal acteur!

Des compétences attestées par des experts

L'enquête menée par Publicom SA sur mandat de l'Office fédéral de la communication et datée du 5 juillet 2012 parvient à la conclusion suivante: «Les thèmes relevant de la Concession sont parfaitement mis en valeur par Radio Rumantsch. Outre la culture suisse, les autres éléments exigés par la Concession sont traités de manière exhaustive.» René Grossenbacher, directeur de la société d'études des média Publicom SA, commente ces résultats dans la NZZ du 12 mars 2013: «Si les prestations de ces programmes (ndlr: les programmes de la SSR) en matière d'intégration sont très hétérogènes, la palme revient indiscutablement à Radio Rumantsch, le programme qui fournit le plus d'informations sur les autres régions linguistiques. Cela tient peut-être aussi au fait que l'actualité est généralement moins dense dans cet environnement linguistique. Par ailleurs, Radio Rumantsch est la chaîne de la SSR qui aborde le plus fréquemment les thèmes liés à l'intégration et diffuse la plus grande proportion de contenu suisse. Particulièrement sensible au problème de l'identité culturelle, elle accorde à cette question une importance tout particulière.»

Presque une raison d'être pour RTR, cette approche n'est pas le fruit d'un grand élan missionnaire, mais d'une volonté professionnelle de produire et de diffuser des contenus journalistiques en romanche selon des normes rigoureuses.

La diversité en modèle réduit

Dans le paysage linguistique de la Suisse romanche parfois difficile à cerner pour l'observateur extérieur, les différents idiomes – souvent régionaux, parfois locaux – jouent un rôle que l'on peut qualifier d'essentiel: le sursilvan dans le district de la Surselva (Oberland grison), le sutsilvan à Schams, le surmiran dans les vallées de l'Albula et de la Julia (Surses), le puter en Haute-Engadine et le vallader en Basse-Engadine.

A ces langues d'identification culturelle des Rhéto-romans s'ajoutent divers patois comme le jauer du Val Müster et les dialectes de Domat/Ems et de Rhäzüns, du Val Tujetsch et du Val Medel, sans oublier le parler de Bravuogn/Bergün.

Cette diversité se reflète chaque jour dans le programme de RTR: les journalistes et les présentateurs lisent et parlent chacun leur langue ou leur dialecte. Nous savons aujourd'hui que Radio Rumantsch contribue grandement à la compréhension entre ces différents idiomes; mais nous savons aussi que les auditrices et les auditeurs éprouvent toujours énormément de difficultés à comprendre et à accepter les idiomes des autres vallées. RTR réalise depuis plusieurs années des enquêtes sur la compréhension des langues et sur les compétences linguistiques. Le résultat se révèle surprenant: de toutes les langues parlées en Suisse romanche, la forme standardisée du rumantsch grischun est la mieux comprise, suivi du sursilvan et du vallader.

Le rumantsch grischun, langue véhiculaire

Sur le plan sociopolitique, il serait impensable que l'offre de la RTR se restreigne au rumantsch grischun. Et pourtant, cette forme unifiée de la langue romanche, introduite par la Lia Rumantscha en 1982, est l'idiome utilisé pour la rédaction de l'offre Internet, toujours plus abondante: c'est en effet dans cette variante linguistique exclusivement que RTR écrit et publie dans l'environnement en ligne et dans l'administration. Le rumantsch grischun est pour ainsi dire la lingua franca de RTR. Elle est également utilisée dans sa forme parlée pour les bulletins de nouvelles à la radio et à la télévision, et représente 10 à 12% de l'offre globale de contenus parlés. RTR contribue ainsi au développement et à la modernisation d'une langue unifiée tout en préservant la diversité des idiomes de la Suisse romanche. Ou l'art de tisser des liens et de lutter contre les préjugés...

L'intégration à l'échelon local

RTR produit chaque année une douzaine de films documentaires sur le pays et ses habitants, dont certains font l'objet de projections publiques. Des premières ont ainsi été organisées en 2013 à Domat/Ems, Curaglia, Salouf, Coire et Savognin. Dans le cadre du jubilé «50 onns Televisiun Rumantscha», RTR a présenté des films d'archives à Zernez, Donat, Luven et Rabius. De telles manifestations ont une importante valeur sociale et culturelle: le public apprend à se familiariser avec d'autres langues et avec d'autres régions, compare son histoire et son mode de vie avec des cultures différentes, enrichit ses connaissances et participe au débat sur les valeurs. L'ancrage régional

a également une dimension sociétale: dans les régions où la vie sociale est peu développée, les manifestations organisées par RTR créent l'événement et constituent des points de rencontre et d'échange appréciés.

Le Portugal au secours du romanche

De l'avis des spécialistes, l'intégration passe en premier lieu par l'apprentissage de la langue. La population des Grisons compte 194 000 personnes, dont 33 500 étrangers. Avec près de 9000 ressortissants, les Portugais constituent la plus grande communauté étrangère aux Grisons, devant les Allemands et les Italiens. De prime abord, on pourrait s'étonner que des migrants désireux de s'installer en Suisse et de s'y intégrer choisissent la région romanche comme point de chute. C'est pourtant le cas des immigrants portugais, nombreux à s'installer en Engadine: il faut dire que le portugais et le romanche ont un lien de parenté relativement proche, puisque les deux langues sont d'origine latine. Ayant identifié et thématiqué ce phénomène, RTR récolte les fruits de ses efforts: les Portugais vivant en Suisse apprécient grandement le programme de RTR. ■



Quelle a été la contribution de Swissinfo au mandat d'information à l'étranger?

Le nouvel accord quadriennal 2013-2016 entre la Confédération et la SSR sur les services journalistiques destinés à l'étranger est entré en vigueur début 2013. Conformément à cet accord, Swissinfo a travaillé sur la base d'un budget sensiblement réduit, ce qui ne l'a pas empêchée d'ajouter une langue – le russe – à son offre, qui en compte désormais dix et peut ainsi être utilisée par plus de 80% des internautes du monde entier.

Swissinfo vise prioritairement un public international intéressé par notre pays. En tant que plate-forme d'information, elle s'adresse aussi aux Suisses de l'étranger, leur permettant de se forger leur propre opinion en vue de l'exercice de leurs droits politiques en Suisse (dossiers sur les votations et les élections). L'accord cité plus haut précise en outre que «des contenus comparables sont en principe proposés aux différents groupes linguistiques, mais les accents thématiques peuvent varier selon les besoins d'information».

En 2013, tenant compte de l'évolution des comportements d'utilisation, Swissinfo s'est davantage focalisée sur les formats caractéristiques d'un grand magazine multimédia en ligne. Les rédactions linguistiques ont collaboré étroitement, coordonnant les contenus entre elles, mais sans négliger pour autant les besoins spécifiques de leur groupe cible respectif. En d'autres termes, l'urgence et l'importance des informations continuent d'être déterminées en toute indépendance dans chacune des dix langues.

Une place particulière a de nouveau été réservée à la «cinquième langue nationale»: Swissinfo propose en effet une offre complète d'informations en anglais, qui reflètent certes le point de vue de la Suisse, mais rendent aussi compte du regard que l'on porte sur elle de l'extérieur. Parmi les grands sujets traités en 2013 figurent l'accord fiscal négocié avec les Etats-Unis ainsi que l'affaire de la NSA, et leurs répercussions sur la Suisse.

Quelle a été la contribution de Swissinfo au mandat démocratique?

Swissinfo présente quotidiennement toute la diversité politique, socioculturelle, économique et scientifique de la Suisse, en dix langues. En voici trois exemples:

La question jurassienne – et au-delà

Début 2013, lors des premières discussions sur la manière dont Swissinfo allait traiter la votation sur l'avenir de la région jurassienne, les plus jeunes collaborateurs étaient tout d'abord perplexes. Pourtant, une fois le débat lancé – mots clés: religion, sécession, minorité, démocratie directe – tous y ont pris part avec enthousiasme. Le scepticisme initial était balayé.

La rédaction décida alors de réunir ses forces pour présenter un dossier complet sur la question jurassienne, avec notamment un texte qui en expliquait la genèse et commentait l'évolution des débats au fil des ans. Le dossier incluait en outre un reportage illustré, une brève chronologie, une galerie photos sur la création du plus jeune des cantons suisses et, naturellement, une carte géographique, le tout en dix langues.

Le dimanche du scrutin, les résultats ont été publiés dans les dix langues de la plate-forme. Swissinfo a misé sur le fait que la présentation détaillée du fonctionnement de l'Etat fédéral suisse en cas de conflit serait durablement répercutée dans les médias sociaux, grâce aux moteurs de recherche ainsi qu'à ses partenaires de distribution. Elle a en outre veillé, sur son propre site web, à mettre intelligemment le sujet en lien, ce qui signifie que le scrutin sur l'avenir de la région jurassienne fait partie de la liste des votations populaires dans toutes les langues, cette liste étant elle-même intégrée au dossier «Démocratie directe». Les utilisateurs ont ainsi eu la possibilité, à partir d'un thème donné, de découvrir un large éventail de contenus en tous genres, par le texte, l'image et le son.

L'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine

Les collaborateurs sinophones de Swissinfo ont été particulièrement sollicités durant l'exercice sous revue. Il est en effet plutôt rare que des guerriers – fussent-ils en terre cuite – fassent le voyage de Chine jusqu'à Berne. Dans le même temps, il s'agissait de couvrir les visites ministérielles réciproques intervenues durant la phase finale des négociations sur l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine.

Les deux sujets étaient traités dans toutes les langues. La Suisse et la Chine, n'est-ce pas David et Goliath? Que contient exactement l'accord de libre-échange? Quelles incidences a-t-il sur les négociations multilatérales? Et encore: le dialogue sur les droits de l'homme relevant de la diplomatie silencieuse, faut-il le poursuivre ou ne sert-il qu'à apaiser les consciences? Du Parlement aux organisations non gouvernementales et aux entreprises, de Suisse en Chine et retour, Swissinfo a suivi tout

le processus et entend continuer à le faire, car il soulève des questions qui ne concernent pas uniquement les deux pays.

La continuation du Printemps arabe

Swissinfo a couvert et couvre en détail le débat sur l'argent des potentats déposé sur des comptes en Suisse et sur sa restitution aux pays d'origine. Le tragique destin des réfugiés syriens est également un thème récurrent. Pour comprendre les processus en œuvre dans les différents pays concernés et expliquer la situation de leurs habitants, il est bien sûr nécessaire de les analyser, mais cela ne suffit pas.

Les collaborateurs arabophones de Swissinfo, en particulier, développent donc toujours de nouveaux moyens pour permettre au public – dans les dix langues – de percevoir ce qui se passe derrière les façades. Citons pour exemple le diaporama sonorisé sur la bande dessinée en temps de guerre et de révolution créé en marge du festival «Fumetto», à Lucerne: une illustratrice germano-libanaise et un dessinateur égyptien y présentaient leurs dessins, emblématiques de leur vécu. ■

Le service public en chiffres

Coûts	2013 en CHF 1000	2013 en %	2012 en CHF 1000	2012 en %
Domaines*				
Information	576 494	36	575 163	33
Culture, société, éducation	302 715	19	280 697	16
Musique, jeunesse	123 414	8	118 362	7
Sport	227 314	14	251 239	14
Divertissement, films	350 176	22	358 668	21
Activités pour tiers	16 402	1	20 614	1
Provision Caisse de pension	0	0	143 340	8
Total	1 596 515	100	1 748 083	100

Productions maison et productions de tiers

Productions maison radio	425 181	27	414 734	24
Productions de tiers radio	8 846	1	9 965	1
Productions maison tv	982 586	62	980 180	56
Productions de tiers tv	163 500	10	179 250	10
Activités pour tiers	16 402	1	20 614	1
Provision Caisse de pension	0	0	143 340	8
Total	1 596 515	100	1 748 083	100

Distribution des programmes

Distribution des programmes radio	49 870	44	50 193	44
Distribution des programmes tv	62 918	56	62 673	56
Total	112 788	100	112 866	100

Lobbying

Relations publiques, événements, monitorage des dossiers concernant la SSR	240	100	240	100
Total	240	100	240	100

* En raison de la reclassification d'émissions et à des fins de comparaison, les coûts 2012 ont été adaptés à la nouvelle structure

Explications

Couverture des domaines*

Les valeurs indiquées sont des valeurs consolidées. Il n'est pas fait de distinction entre les médias radio, tv et Internet.

Le domaine «Sport» comprend aussi le coût des droits de retransmission.

Le domaine «Activités pour tiers» comprend le coût des prestations qui ne font pas partie des activités concessionnées, par exemple:

- la réalisation de campagnes et de festivals;
- l'organisation de visites guidées des studios;
- la production de DVD/CD (B2B);
- l'achat de licences;
- la fourniture de prestations aux filiales;
- la vente de programmes à des tiers (par exemple Telepool);
- les cartes Sat Access.

Productions maison et productions de tiers*

Les productions maison recouvrent les émissions radio ou tv que les unités d'entreprise produisent elles-mêmes, par exemple, en radio: «Echo der Zeit» (SRF), «En ligne directe» (RTS), «Mille voci» (RSI), «Palaver» (RTR); et en tv: «SRF bi de Lüt» (SRF), «A bon entendeur» (RTS), «Il giardino di Albert» (RSI), «Cuntrasts» (RTR).

Les productions de tiers comprennent les émissions de radio ou de tv achetées, comme les séries «Grey's Anatomy», «Mad Men» et «Revenge» ou encore les fictions et les documentaires achetés.

Concernant les «Activités pour tiers», se reporter aux explications ci-dessus.

* Les domaines de support Finances et Controlling, Ressources humaines, Communication, Logistique et Informatique, Archivage et Gestion des immeubles génèrent des coûts qu'il n'est pas possible d'imputer à un seul domaine et une seule méthode de production. Aussi les coûts sont-ils répartis entre les différents domaines et méthodes de production.

Distribution des programmes

La distribution des programmes tv comprend les coûts de diffusion des chaînes SSR par le réseau numérique terrestre (DVB-T) et par satellite.

- DVB-T: 4 chaînes dans chacune des régions de Suisse romande et de Suisse italienne et 5 chaînes en Suisse allemande et en Suisse romanche.
- Satellite: les 7 chaînes de la SSR en qualité standard et parallèlement en qualité HD (Simulcasting) à l'exception de SRF info.
- Internet et HbbTV: tous les programmes de la SSR (à l'exception de la HbbTV sur SRF info) de même que les émissions spéciales non diffusées à la télévision.

La distribution des programmes radio comprend les coûts de diffusion des stations SSR par antenne (maison ou voiture) et par satellite.

- Antenne OUC maison ou voiture: trois stations de la région linguistique et la première station de chacune des autres régions. Le programme de RTR (Radio Rumantsch) n'est diffusé qu'aux Grisons.
- Antenne DAB+ (Digital Audio Broadcasting) maison ou voiture: le réseau DAB+ de la SSR relaie 12 à 13 stations suivant la région linguistique. En Suisse allemande, trois stations SSR et depuis décembre 2012 les journaux régionaux de Radio SRF 1 sont en outre diffusés sur le réseau DAB+ de SwissMediaCast.
- Satellite: les 17 stations de la SSR.
- Internet: les 17 programmes de la SSR et également les journaux régionaux de SRF 1.

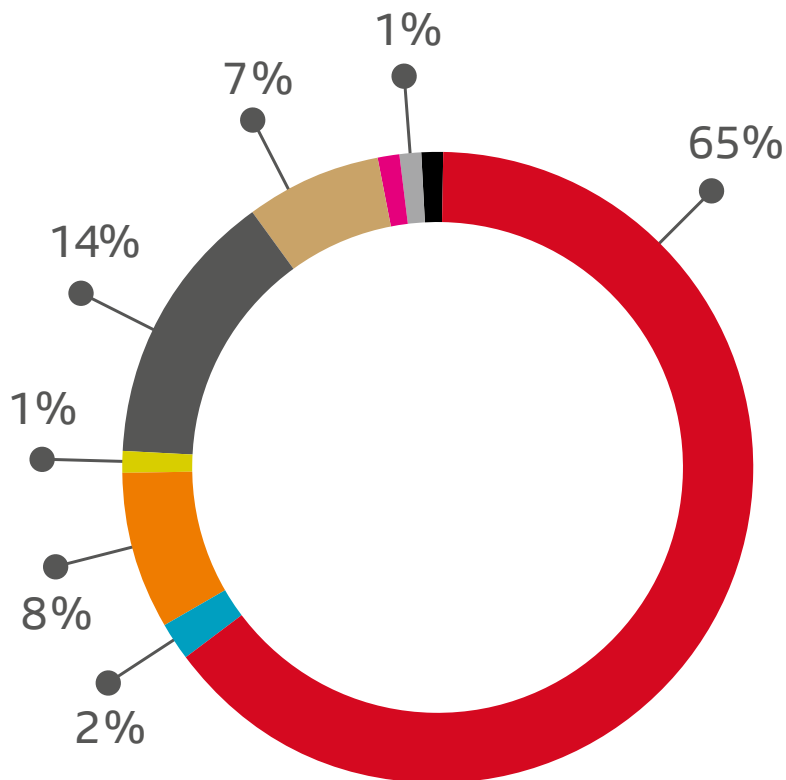
Lobbying

La position «Lobbying» comprend le coût des prestations suivantes:

- organisation et réalisation de rencontres d'information des parlementaires;
- réalisation de matériel de base (fiches d'information, prises de position écrites);
- honoraires de l'agence Furrer.Hugi&Partner qui soutient la SSR dans le monitoring des dossiers importants. ■

Statistiques radio

SRG SSR

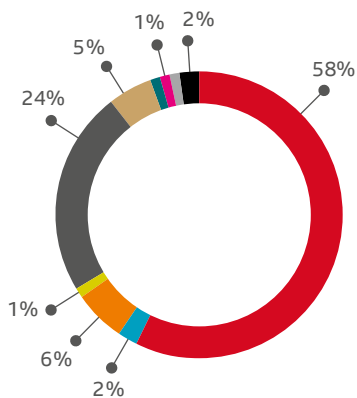


- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Pièces radiophoniques
- Divertissement
- Sport
- Autres émissions

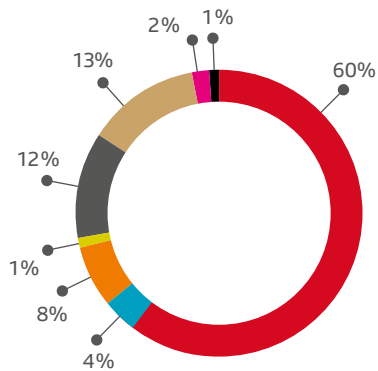
SRG SSR: y compris les programmes nationaux World Radio Switzerland (WRS), Radio Swiss Classic, Radio Swiss Jazz et Radio Swiss Pop

Différences d'arrondis possibles

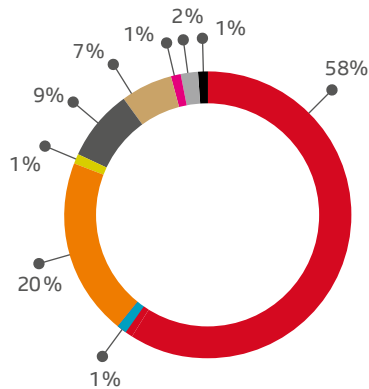
SRF Schweizer Radio und Fernsehen



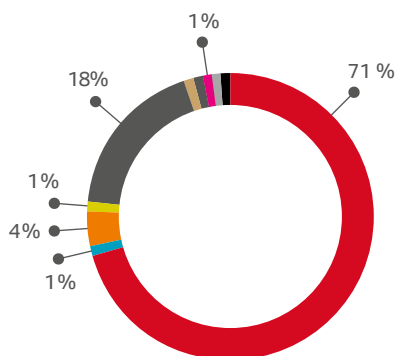
RTS Radio Télévision Suisse



RSI Radiotelevisione svizzera



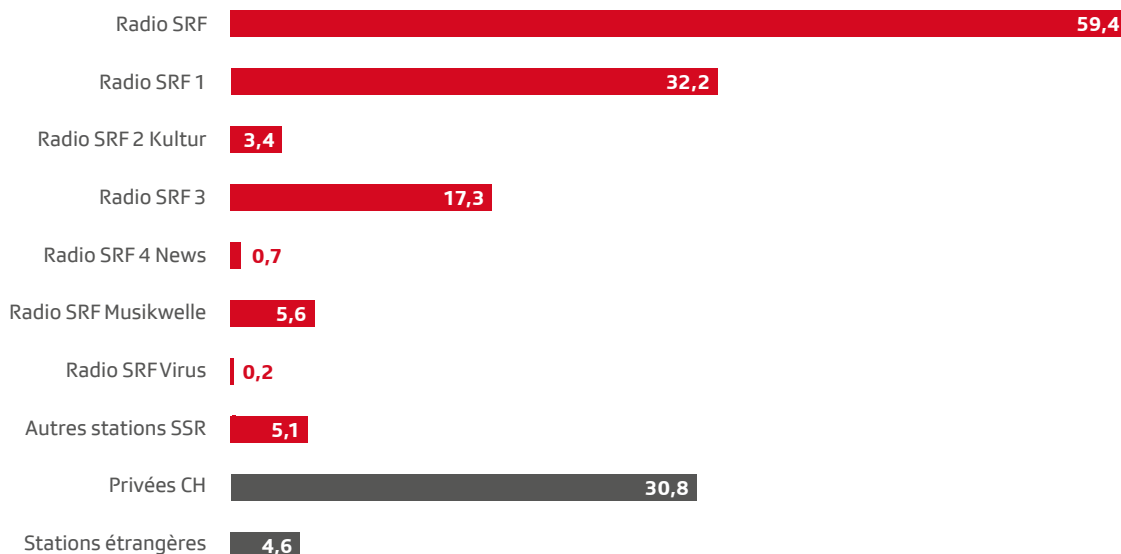
RTR Radiotelevision Svizra Rumantscha



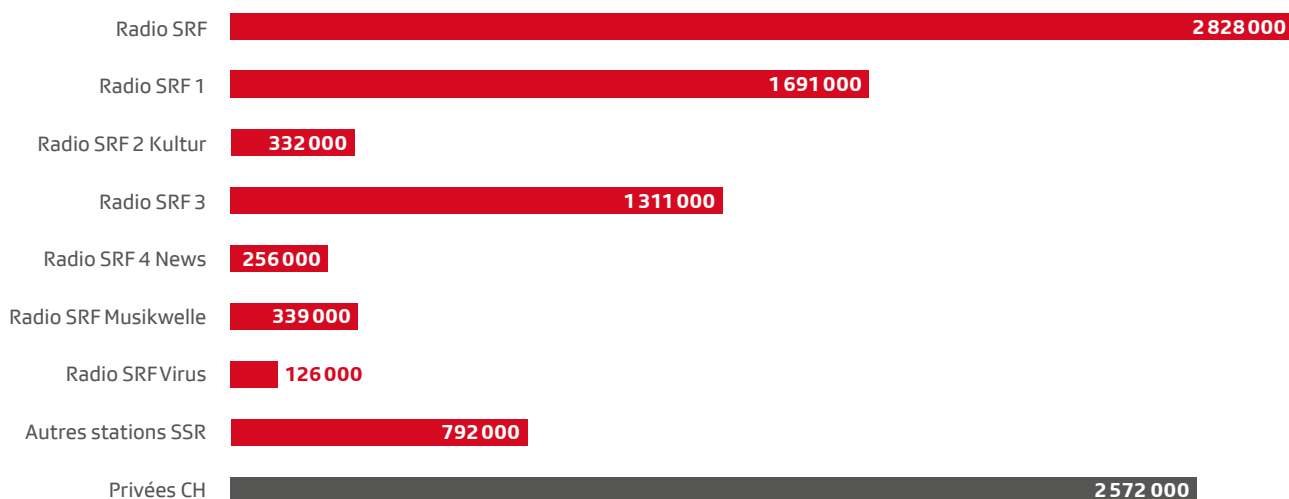
Statistiques radio



Parts de marché en %



Pénétration Ø nombre d'auditeurs par jour



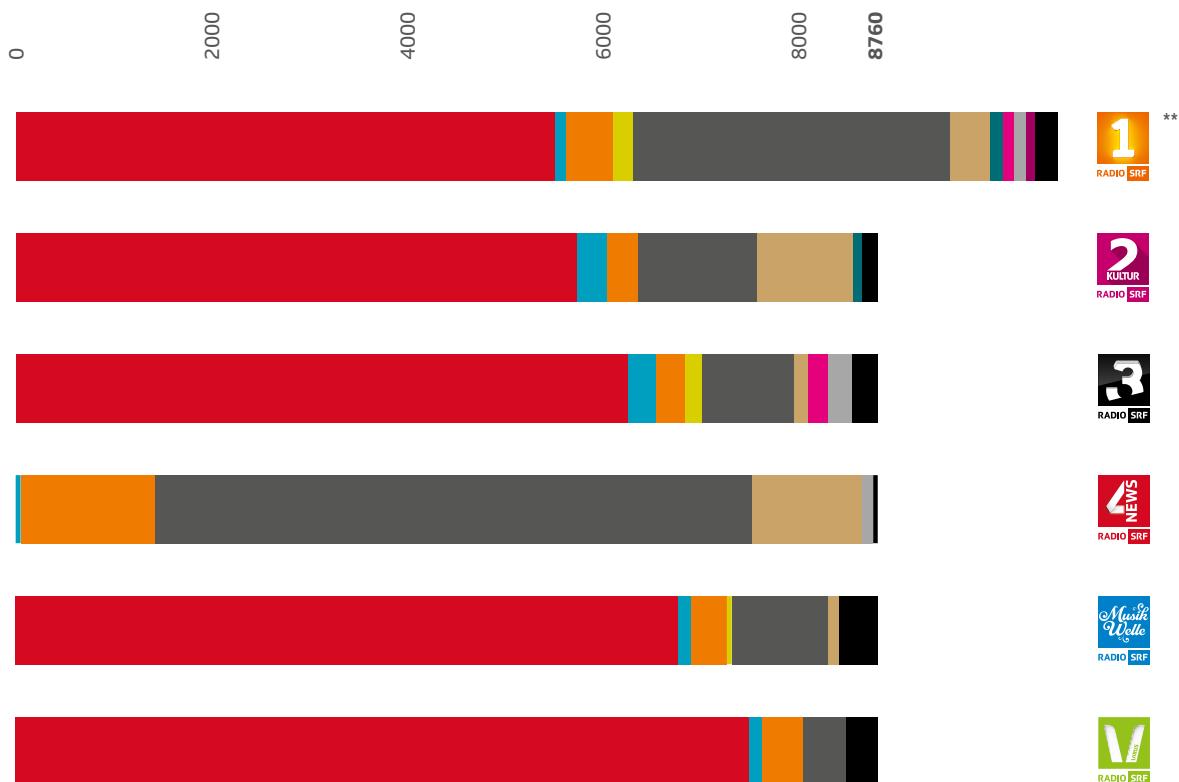
Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2013 (Service public > Statistiques radio):

– Parts de marché par groupes d'âge

– Pénétration par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel radio, Media Reporter Radio, Deutschschweiz, lu-di 24 heures, public dès 15 ans révolus

Heures de programme par rubrique



- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Pièces radiophoniques
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24/24h)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

** A Radio SRF 1, le total effectif dépasse 8760 heures par an en raison de la diffusion en parallèle des journaux régionaux

Heures de programme par rubrique	SRF 1*	SRF 2 Kultur	SRF 3	SRF 4 News	SRF MW	SRF Virus
■ Musique (Suisa)	5476	5690	6216		6725	7418
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	5476		6033			7360
Classique		5360				
Folklore, ethno					6615	
Jazz		26				
Concerts en direct (tous styles)		304	183		61	58
Divers					49	
■ Musique (contenu rédactionnel)	117	313	281	50	133	127
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	117	2	263		4	127
Classique		213			7	
Folklore, ethno		38	18		118	
Jazz		59			4	
Divers		1		50		
■ Animation	472	312	307	1369	367	421
Animation – musique classique, accompagnement	238	308	241		281	362
Animation – actualité, culture, société				1369		
Animation humoristique						9
Animation – information musicale	33	4	13		18	39
Animation interactive	201		53		68	11
Animation – lecture						
■ Radio service	207		179	29	50	37
Météo	68		76	29	43	23
Infotrafic	130		103			
Solidarité (par exemple Chaîne du Bonheur)	9				7	
Icaro						
Autres						14
■ Actualité et information	3314	1211	934	6049	975	426
Nouvelles, journal, flashes	696	461	643	1040	571	426
Actualités régionales	1747				14	
Reportages d'actualité en direct						
■ internationaux			8	9		
■ nationaux et régionaux			33	11		
Débats sur des sujets d'actualité						
■ thèmes du jour						
■ internationaux et nationaux	130			451		
■ nationaux et régionaux	76	17				
Elections et votations	3		7	77		
Autres émissions d'actualité	13			2040		
Sujets politiques et économiques	254	243	33			
■ internationaux et nationaux	131	131	75	822	378	
■ internationaux	31	23		393		
■ nationaux et régionaux	7		17	326		
Société, aspects sociaux, religion	38	336	52	111		
Consommation et loisirs, émissions de conseil	115		49		12	
Rencontres, entretiens, portraits	17		17	769		
Autres émissions d'information	55					
■ Culture et formation	400	977	135	1128	110	32
Sciences	38	63				
■ Sciences et technique	7	50	29	402		2
■ Sciences humaines		12	4			
■ Médecine, santé	4	19	16		4	
■ Nature, animaux	4		3			
■ Environnement, écologie	2	14	4			

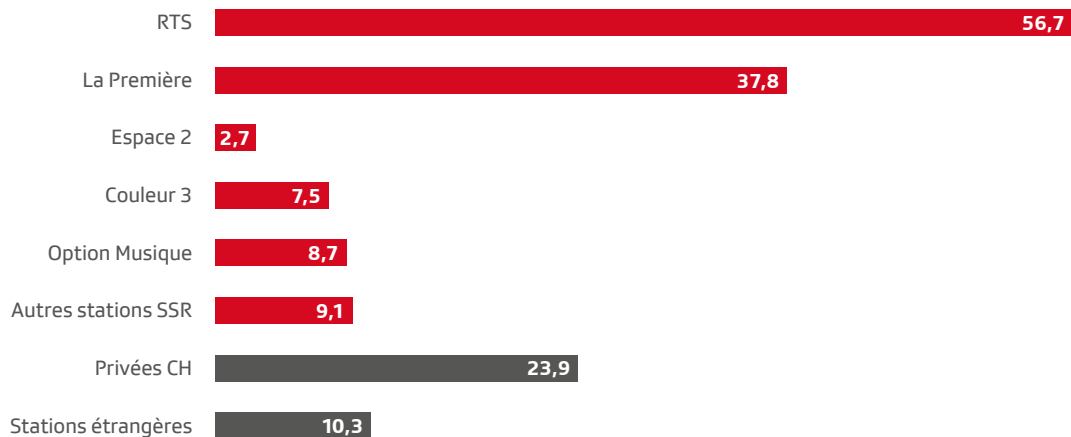
Heures de programme par rubrique	SRF 1*	SRF 2 Kultur	SRF 3	SRF 4 News	SRF MW	SRF Virus
Pays et peuples						
■ Comptes rendus de voyage			13			
■ Documentaires sur la Suisse	35		2		4	
■ Documentaires sur l'être et son environnement		30	10			
Histoire						
■ Histoire en général		38	2			
■ Histoire internationale		5				
■ Histoire suisse		30	2		2	
■ Histoire des mœurs et société	11					
Arts et médias						
■ Documentaires sur les arts	15	125				
– Beaux-arts	3	51	2	65		
– Cinéma	4	47	10	127		4
– Littérature	46	190	5	64	4	1
– Arts dramatiques	3	85	6	35		
– Musique	3					3
■ Radio, télévision, autres médias	10					1
– Politique et développement des médias		12	12			
– Emissions d'archives					22	
■ Rencontres, entretiens, portraits	183	65	4		31	21
■ Magazines d'information culturelle		35		435		
■ Documentaires de création						
■ Autres émissions sur les arts		20				
Emissions de formation		15	11		22	
Religion						
■ Services religieux, messes, sermons		19			17	
■ Autres émissions religieuses	32	26			4	
■ Pièces radiophoniques	139	97	17		33	
■ Divertissement	111	44	197		32	2
Shows, variétés musicales						
Jeux, concours, jeux de compétition	60	44	119		32	
Cirque et artistes						
Talkshows			43			
Humour et cabaret	51		28			2
Emissions de divertissement populaire						
Autres émissions de variété			7			
■ Sport	116		247	118		
Retransmissions sportives			67	24		
Résultats et magazines sportifs			115	51		
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)				43		
Autres émissions sportives	116		65			
■ Emissions pour les enfants	98					
■ Autres émissions	227	116	247	17	335	297
Présentation des programmes		65				
Bandes-annonces, trailers	227	51	247	17	335	297
Divers						
Heures de programme par rubrique (total)	10677*	8760	8760	8760	8760	8760

* A Radio SRF 1, le total effectif dépasse 8760 heures par an en raison de la diffusion en parallèle des journaux régionaux

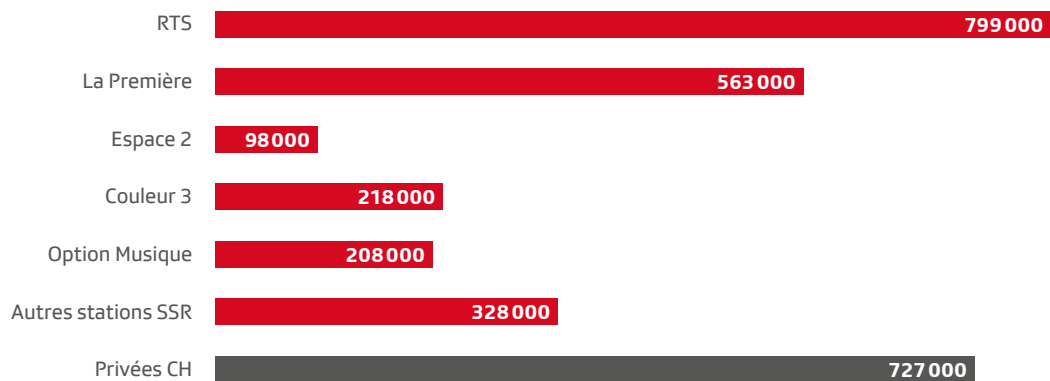
Statistiques radio



Parts de marché en %

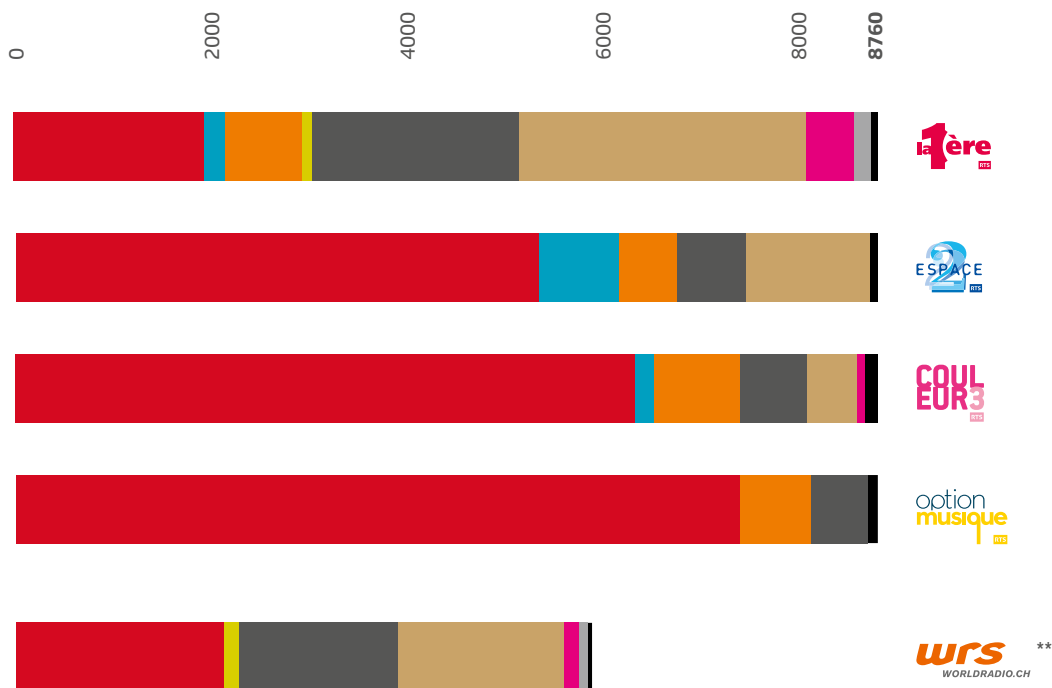


Pénétration Ø nombre d'auditeurs par jour



Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2013 (Service public > Statistiques radio):
– Parts de marché par groupes d'âge
– Pénétration par groupes d'âge
Mediapulse panel radio, Media Reporter Radio, Suisse romande, lu–di 24 heures, public dès 15 ans révolus

Heures de programme par rubrique



- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Diversissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24/24h)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

* Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

** Le total effectif reste inférieur aux 8760 heures par an en raison de la vente de la station World Radio Switzerland (WRS) fin août 2013

Heures de programme par rubrique	La 1ère	Espace 2	Couleur 3	Option Musique	WRS*
■ Musique (Suisa)	1935	5309	6300	7349	2120
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	1774	218	6135	7234	2014
Classique	26	3922	7	5	
Folklore, ethno	3	31			106
Jazz	2	121			
Concerts en direct (tous styles)	130	1017	158	110	
Divers					
■ Musique (contenu rédactionnel)	205	819	193	19	
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	181	11	193	19	
Classique		702			
Folklore, ethno	22	47			
Jazz	2	58			
Divers		1			
■ Animation	787	584	871	720	
Animation – musique classique, accompagnement	60	104	90	705	
Animation – actualité, culture, société	70	4	135		
Animation humoristique	65		573		
Animation – information musicale		362	73	15	
Animation interactive	436				
Animation – lecture	156	114			
■ Radio service	103	25	41	36	108
Météo	54	25	36	36	55
Infotrafic	38		5		46
Solidarité (par exemple Chaîne du Bonheur)	10				1
Icaro					
Autres	1				6
■ Actualité et information	2088	697	687	583	1619
Nouvelles, journal, flashes	1125	572	618	579	1289
Actualités régionales	3		3	4	
Reportages d'actualité en direct					
■ internationaux	6				
■ nationaux et régionaux	5				
Débats sur des sujets d'actualité					
■ thèmes du jour	10				
■ internationaux et nationaux	265				56
■ nationaux et régionaux	262				67
Elections et votations	5				4
Autres émissions d'actualité					
Sujets politiques et économiques					
■ internationaux et nationaux	68	15			14
■ internationaux	37	30			
■ nationaux et régionaux	3				69
Société, aspects sociaux, religion	62				37
Consommation et loisirs, émissions de conseil	103				
Rencontres, entretiens, portraits	134	80	66		55
Autres émissions d'information					28
■ Culture et formation	2907	1268	501		1688
Sciences					
■ Sciences et technique	177	64	85		111
■ Sciences humaines	122	195			
■ Médecine, santé	95				19
■ Nature, animaux	28				
■ Environnement, écologie	72	23			39

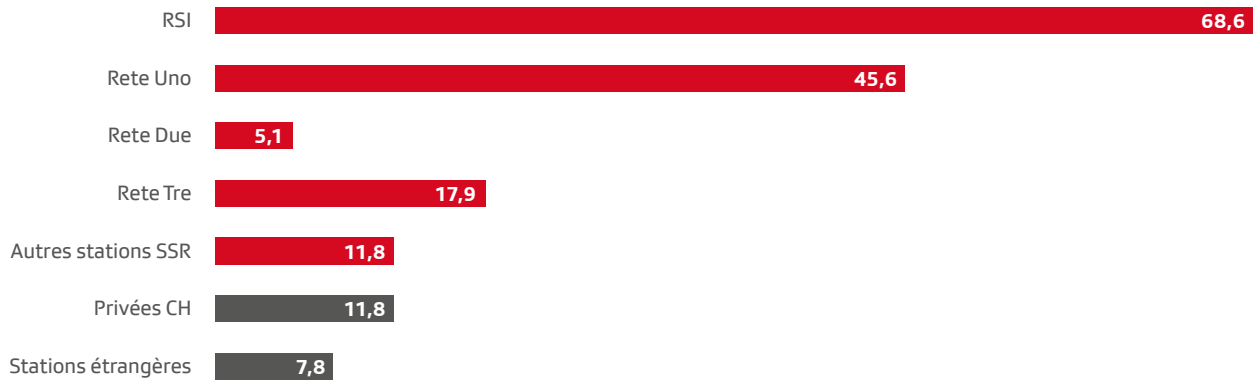
Heures de programme par rubrique	La 1ère	Espace 2	Couleur 3	Option Musique	WRS*
Pays et peuples					
■ Comptes rendus de voyage	354				
■ Documentaires sur la Suisse	105				
■ Documentaires sur l'être et son environnement	357	84	22		87
Histoire					
■ Histoire en général	417	50			
■ Histoire internationale					
■ Histoire suisse		27			
■ Histoire des mœurs et société	10				
Arts et médias					
■ Documentaires sur les arts					
– Beaux-arts	28				6
– Cinéma	58	17	137		6
– Littérature	91	297			
– Arts dramatiques		17			
– Musique					86
■ Radio, télévision, autres médias					
– Politique et développement des médias	80				
– Emissions d'archives	14	69	20		
■ Rencontres, entretiens, portraits	816	126	17	3	552
■ Magazines d'information culturelle	46	62	220		782
■ Documentaires de création		80			
■ Autres émissions sur les arts					
Emissions de formation					
Religion					
■ Services religieux, messes, sermons	2	90			
■ Autres émissions religieuses	35	67			
■ Pièces radiophoniques			18		
■ Divertissement 493					
Shows, variétés musicales 159					
Jeux, concours, jeux de compétition					
Cirque et artistes					
Talkshows					
Humour et cabaret 492					
Emissions de divertissement populaire 90					
Autres émissions de variété 1					
■ Sport 164					
Retransmissions sportives 82					
Résultats et magazines sportifs 30					
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines) 52					
Autres émissions sportives					
■ Emissions pour les enfants					
■ Autres émissions 78					
Présentation des programmes 58					
Bandes-annonces, trailers 59					
Divers 50					
56					
Heures de programme par rubrique (total)	8760	8760	8760	8760	5832*

* Le total effectif reste inférieur aux 8760 heures par an en raison de la vente de la station World Radio Switzerland (WRS) fin août 2013

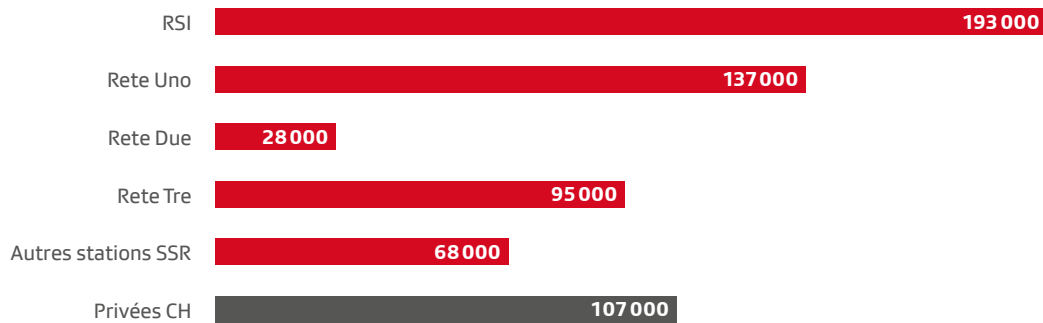
Statistiques radio



Parts de marché en %

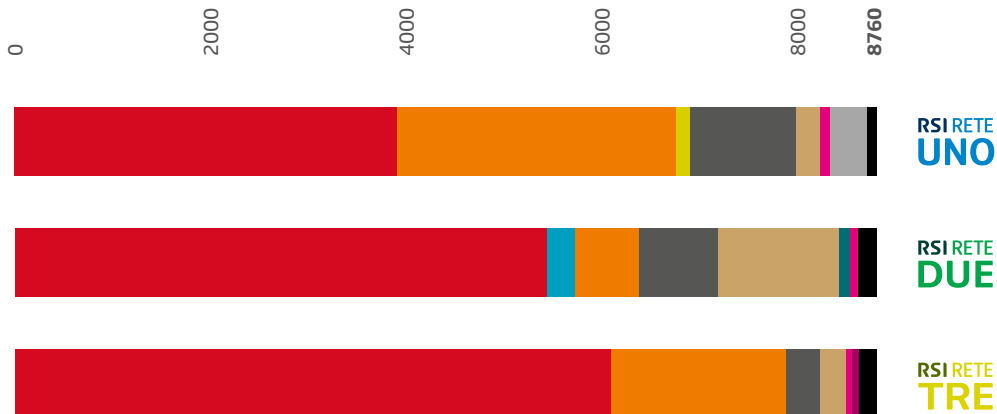


Pénétration Ø nombre d'auditeurs par jour



Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2013 (Service public > Statistiques radio):
– Parts de marché par groupes d'âge
– Pénétration par groupes d'âge
Mediapulse panel radio, Media Reporter Radio, Svizzera italiana, lu–di 24 heures,
public dès 15 ans révolus

Heures de programme par rubrique



- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Pièces radiophoniques
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24/24h)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio.

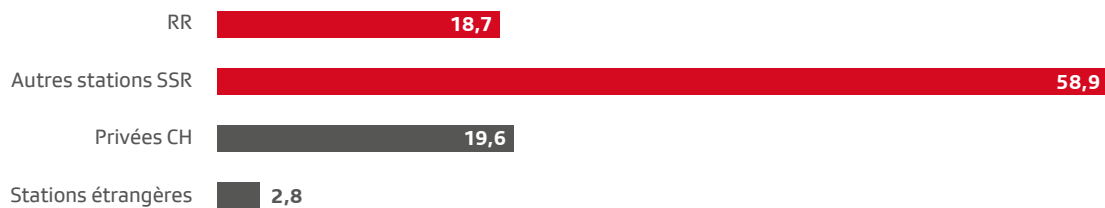
La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Statistiques radio



Parts de marché en %



Pénétration Ø nombre d'auditeurs par jour



Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2013 (Service public > Statistiques radio):
– Parts de marché par groupes d'âge
– Pénétration par groupes d'âge
Mediapulse panel radio, Media Reporter Radio, Svizra rumantscha, lu–di 24 heures, public dès 15 ans révolus

Heures de programme par rubrique



- **Musique (Suisa)**
- **Musique (contenu rédactionnel)**
- **Animation**
- **Radio service**
- **Actualité et information**
- **Culture et formation**
- **Pièces radiophoniques**
- **Diversissement**
- **Sport**
- **Autres émissions***

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24/24h)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

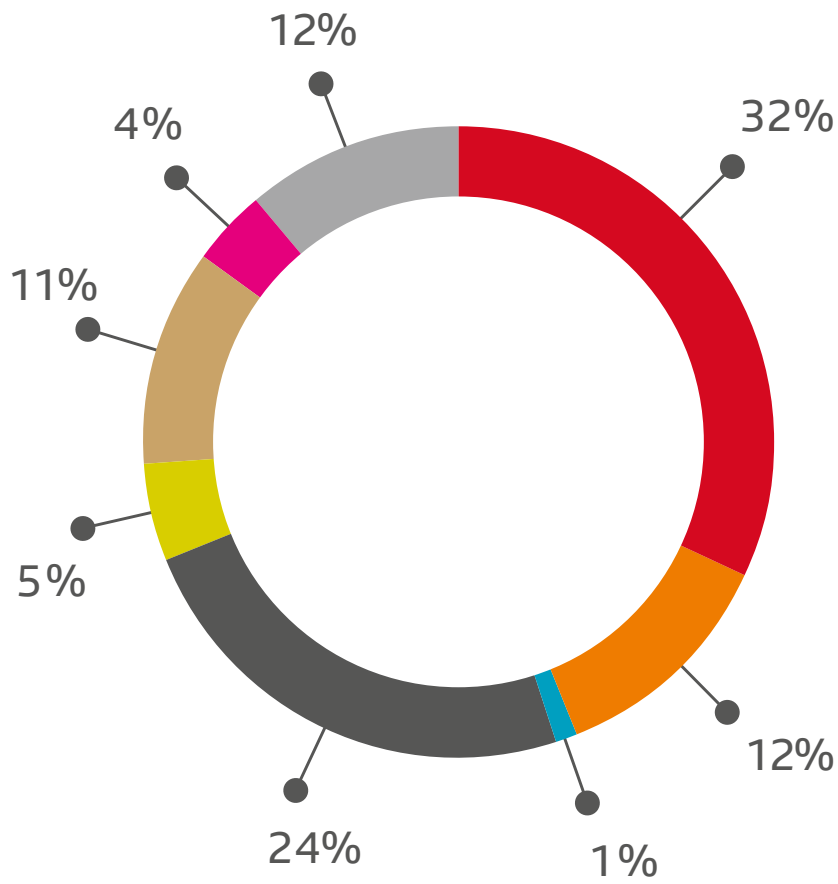
Heures de programme par rubrique	Rete Uno	Rete Due	Rete Tre	Radio Rumantsch	SSatR*
■ Musique (Suisa)	3877	5390	6038	6180	25453
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	3814	160	6026	3365	8675
Classique	5	3197		758	8098
Folklore, ethno	47	408		1784	
Jazz		1025			8680
Concerts en direct (tous styles)	11	80	12	273	
Divers		520			
■ Musique (contenu rédactionnel)	26	302	45	124	560
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	24	6	45	61	
Classique		249		6	560
Folklore, ethno	2	23		57	
Jazz		24			
Divers					
■ Animation	2821	641	1778	355	5
Animation – musique classique, accompagnement	1528	169	892	39	
Animation – actualité, culture, société	1179	142	329	18	
Animation humoristique			226		
Animation – information musicale	98	314	317	114	5
Animation interactive			14	184	
Animation – lecture	16	16			
■ Radio service	138	21	41	111	
Météo	84	21	41	69	
Infotrafic	36				
Solidarité (par exemple Chaîne du Bonheur)					
Icaro					
Autres	18			42	
■ Actualité et information	1078	807	354	1572	
Nouvelles, journal, flashes	700	572	348	510	
Actualités régionales	178	134	6	417	
Reportages d'actualité en direct					
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux					
Débats sur des sujets d'actualité					
■ thèmes du jour				52	
■ internationaux et nationaux					
■ nationaux et régionaux					
Elections et votations	8			10	
Autres émissions d'actualité	78	7		309	
Sujets politiques et économiques					
■ internationaux et nationaux	46	38			
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux	46	38			
Société, aspects sociaux, religion	11	9		111	
Consommation et loisirs, émissions de conseil					
Rencontres, entretiens, portraits	11	9		90	
Autres émissions d'information				73	
■ Culture et formation	239	1216	261	81	
Sciences					
■ Sciences et technique	20	11	2		
■ Sciences humaines		4			
■ Médecine, santé		5	17		
■ Nature, animaux	1	17	8		
■ Environnement, écologie	4	17	26		

Heures de programme par rubrique	Rete Uno	Rete Due	Rete Tre	Radio Rumantsch	SSatR*
Pays et peuples					
■ Comptes rendus de voyage		35	3		
■ Documentaires sur la Suisse	3	35			
■ Documentaires sur l'être et son environnement		24	25		
Histoire					
■ Histoire en général		78			
■ Histoire internationale	3	40			
■ Histoire suisse		46			
■ Histoire des mœurs et société		98			
Arts et médias					
■ Documentaires sur les arts					
– Beaux-arts		95	93		
– Cinéma	43	87	17		
– Littérature	19	108			
– Arts dramatiques		69			
– Musique					
■ Radio, télévision, autres médias					
– Politique et développement des médias		23	43		
– Emissions d'archives	7			46	
■ Rencontres, entretiens, portraits	7	184	27		
■ Magazines d'information culturelle		5		35	
■ Documentaires de création	1				
■ Autres émissions sur les arts	111	194			
Emissions de formation					
Religion					
■ Services religieux, messes, sermons	2	33			
■ Autres émissions religieuses	18	8			
■ Pièces radiophoniques		119		46	
■ Divertissement	103	78	57	86	
Shows, variétés musicales					
Jeux, concours, jeux de compétition	38		57	62	
Cirque et artistes					
Talkshows		78			
Humour et cabaret					
Emissions de divertissement populaire	65				
Autres émissions de variété				24	
■ Sport	379	43	49	77	
Retransmissions sportives	154			29	
Résultats et magazines sportifs	33	43	49	48	
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	192				
Autres émissions sportives					
■ Emissions pour les enfants	22		73		
■ Autres émissions	77	143	64	128	262
Présentation des programmes		69			
Bandes-annonces, trailers	77	74	64	128	262
Divers					
Heures de programme par rubrique (total)	8760	8760	8760	8760	26 280*

* Total effectif des trois programmes Radio Swiss Classic, Radio Swiss Jazz et Radio Swiss Pop

Statistiques TV

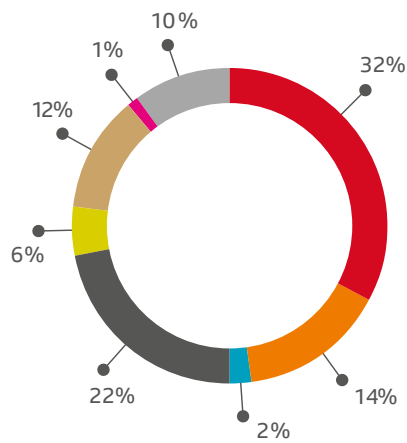
SRG SSR



- Actualité et information
- Culture et formation
- Musique
- Films et séries
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions

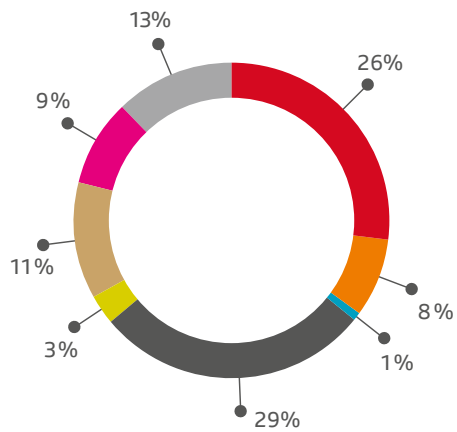
SRG SSR: y compris 3sat et TV5
Différences d'arrondis possibles

SRF Schweizer Radio und Fernsehen



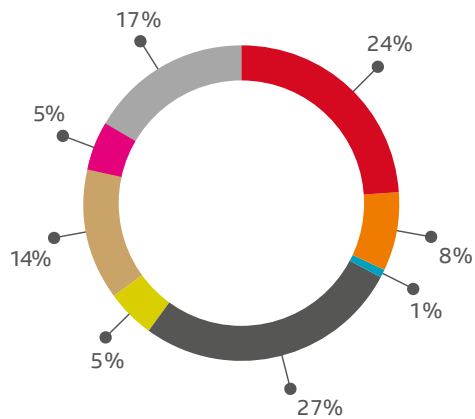
Sans TV5

RTS Radio Télévision Suisse



Sans 3sat

RSI Radiotelevisione svizzera

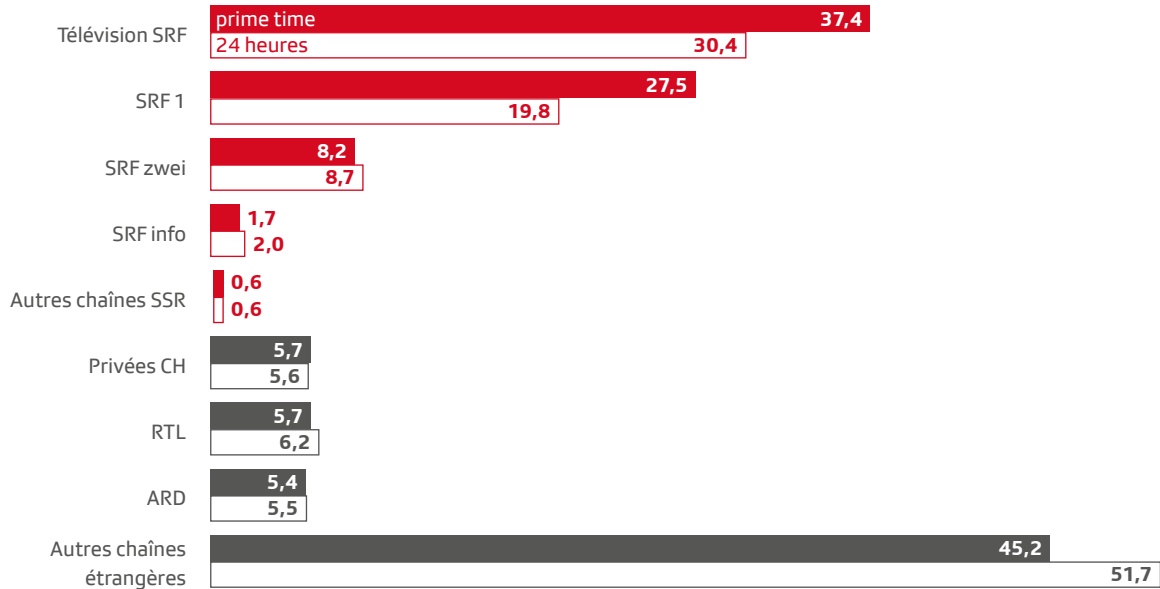


Statistiques TV

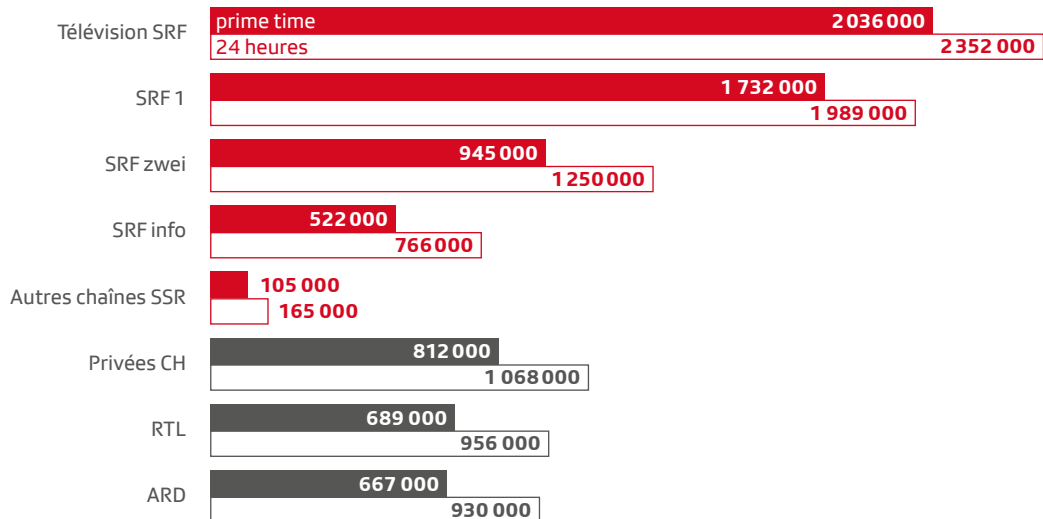
En raison de la nouvelle méthode de mesure appliquée, les données ne sont pas comparables à celles des années précédentes. Outre l'utilisation tv simultanée, le rattrapage est dorénavant aussi mesuré.



Parts de marché en %



Pénétration Ø nombre de téléspectateurs



■ prime time (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 18h00 et 23h00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)

□ 24 heures (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 02h00 et 02h00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)

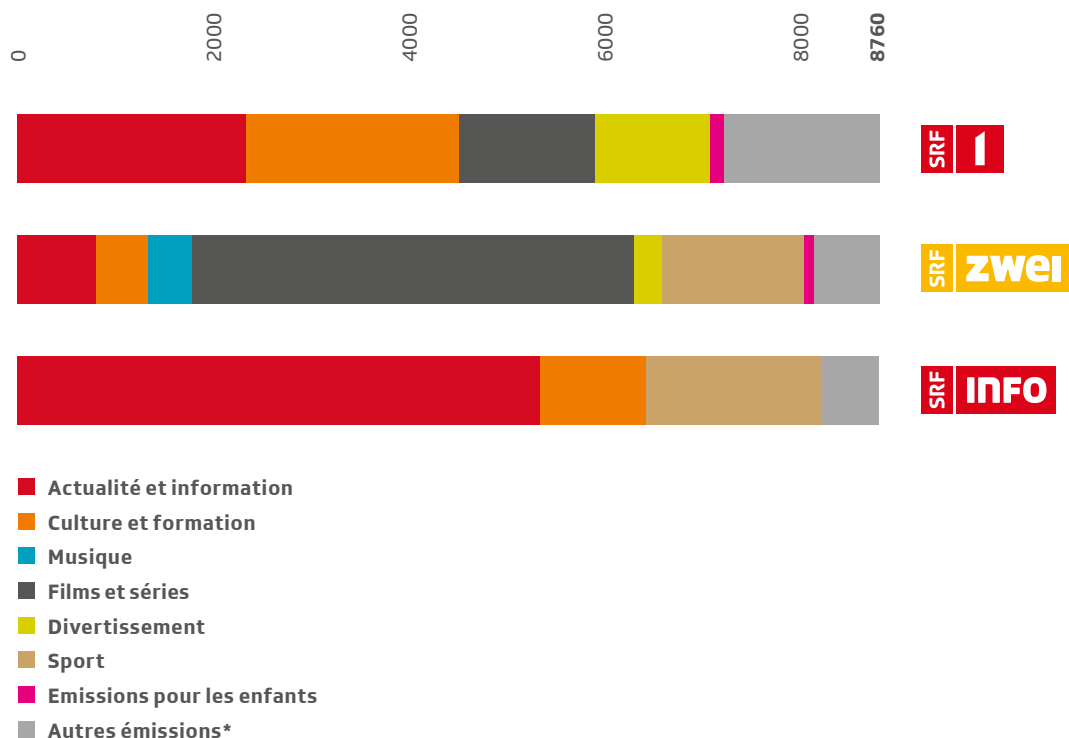
Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2013 (Service public > Statistiques tv):

– Parts de marché et pénétration prime time et 24 heures (overnight), public dès 3 ans révolus

– Parts de marché et pénétration 24 heures (overnight +7 et overnight) par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel télévision, InfoSys+, Deutschschweiz, lu-di, toutes les plates-formes

Heures de programme par rubrique



Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24/24h)

Heures de programme de Televisiun Rumantscha (TR)
voir pages 50 et 51.

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	SRF 1*	SRF zwei	SRF info	3sat	TR*
■ Actualité et information	2317,0	796,9	5300,6	323,3	85,8
Nouvelles, journal, flashes	524,1	9,4	3154,3	112,2	
Actualités régionales	90,2		365,1		
Reportages d'actualité en direct					
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux	8,2		22,3		
Débats sur des sujets d'actualité					
■ internationaux et régionaux	70,4		168,2	4,9	
■ internationaux	8,2		23,8		
■ nationaux et régionaux	158,5		149,7		
Elections et votations	22,6		0,7		
Autres émissions d'actualité	424,8		71,6		
Sujets politiques et économiques	225,8	31,6	343,0	76,4	
Société, aspects sociaux, religion	52,9		43,6	26,7	
Consommation et loisirs, émissions de conseil	96,9	48,2	208,8		
Rencontres, entretiens, portraits	413,9	31,1	242,2	12,6	
Autres émissions d'information	220,5	676,6	507,3	90,5	85,8
■ Culture et formation	2166,1	528,0	1075,5	480,6	2,4
Sciences					
■ Sciences et technique	263,5	52,9	167,4	28,0	
■ Sciences humaines	152,0		47,9	38,9	
■ Médecine, santé	131,9		193,2		
■ Nature, animaux	190,7	13,6		14,6	
■ Environnement, écologie	2,7	0,9			
Pays et peuples					
■ Comptes rendus de voyage	139,4	14,0	14,2	87,8	
■ Documentaires sur la Suisse	217,2	6,9	31,0	61,9	
■ Documentaires sur l'être et son environnement	266,8	222,8	101,1	126,5	
Histoire					
■ Histoire en général	6,8		3,7		
■ Histoire internationale	28,3		0,9	0,5	
■ Histoire suisse	18,7		4,2	2,0	
■ Histoire des mœurs et société					
Arts et médias					
■ Documentaires sur les arts					
– Beaux-arts	40,1		33,8	3,3	
– Cinéma	7,5	51,3	40,1		
– Littérature	48,2	0,5	23,9	12,1	
– Arts dramatiques	1,8		1,8		
– Musique	28,1	79,4	22,7	13,1	
■ Radio, télévision, autres médias					
– Politique et développement des médias					
– Emissions d'archives					
■ Rencontres, entretiens, portraits	135,5	38,7	79,9	45,0	
■ Magazines d'information culturelle	170,5		147,0	37,7	
■ Documentaires de création	8,9			1,3	
■ Autres émissions sur les arts					
Emissions de formation	209,0				2,1
Religion					
■ Services religieux, messes, sermons	31,1		38,5		
■ Autres émissions religieuses	62,4	47,0	124,2	7,9	0,3
Théâtre					
■ Enregistrement de pièces de théâtre	5,0				
■ Création théâtrale en studio					

Heures de programme par rubrique	SRF 1*	SRF zwei	SRF info	3sat	TR*
Musique	46,8	450,0	1,9	46,5	
Opéras	6,3	2,5			
Opérettes, comédies musicales					
Ballets					
Concerts	16,6		1,9	9,3	
Jazz	2,0	2,4		3,9	
Folklore et musique populaire	18,8	4,0		1,9	
Musique pop et rock, clips	3,1	433,1		23,7	
Musique country		8,0		7,7	
Films et séries	1383,9	4488,5		40,6	
Films de cinéma	533,2	1482,5		34,1	
Films de télévision	196,6	69,3		6,5	
Films à épisodes	22,1				
Séries et feuilletons télévisés	624,0	2602,3			
Courts métrages	4,0	25,9			
Dessins animés	4,0	308,5			
Divertissement	1168,2	289,7		21,0	
Shows, variétés musicales	199,7	13,4			
Jeux, concours, jeux de compétition	488,6	36,4			
Cirque et artistes	7,8	3,4			
Talkshows	140,0				
Humour et cabaret	123,6	8,7			
Emissions de divertissement populaire	61,8				
Autres émissions de variété	146,7	227,8		21,0	
Sport	25,2	1439,1	1781,0		
Retransmissions sportives		859,0	108,5		
Enregistrements (partiels), magazines (une discipline)		69,9	7,0		
Résultats et magazines sportifs		285,5	24,2		
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	25,2	196,7	1634,2		
Autres émissions sportives		28,0	7,1		
Emissions pour les enfants	148,3	97,1	15,5		15,7
Autres émissions	1400,8	670,7	585,5		
Présentation des programmes	2,6	2,5			
Bandes-annonces, trailers	204,5	183,3	84,4		
Emissions publicitaires	604,1	444,5	121,6		
Divers	588,6	39,0	376,2		
Pauses	1,0	1,4	3,3		
Heures de programme par rubrique (total)	8656,3*	8760,0	8760,0	912,0	103,9*

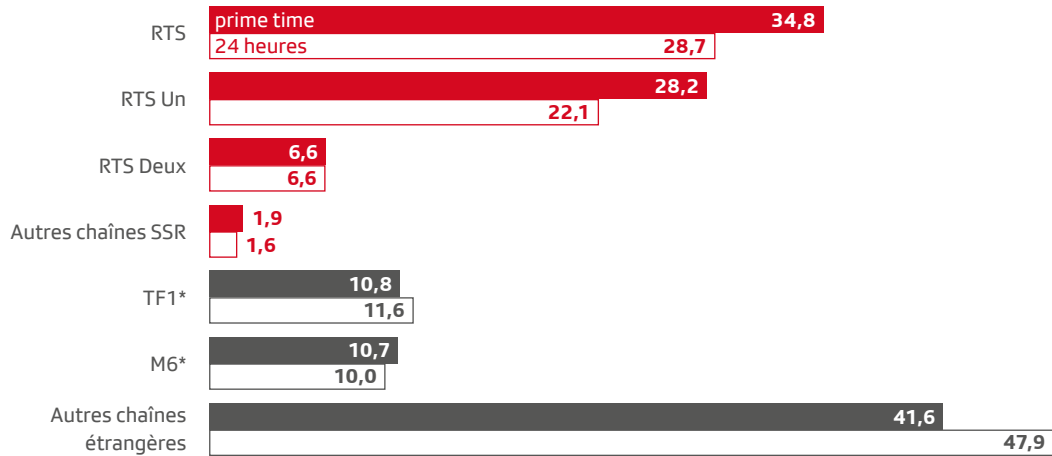
* Les émissions RTR «Telesguard», «Minisguard», «Cuntrasts» et «In pled sin via» sont diffusées sur SRF 1

Statistiques TV

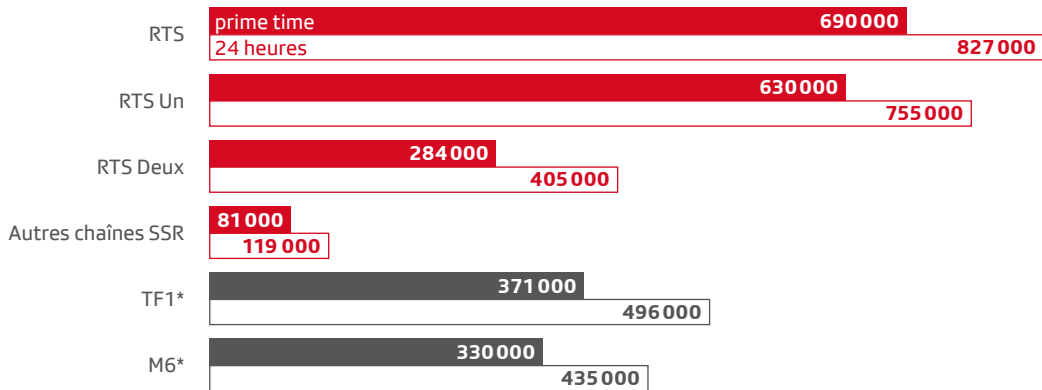
En raison de la nouvelle méthode de mesure appliquée, les données ne sont pas comparables à celles des années précédentes. Outre l'utilisation tv simultanée, le rattrapage est dorénavant aussi mesuré.



Parts de marché en %



Pénétration Ø nombre de téléspectateurs



■ prime time (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 18h00 et 23h00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)

□ 24 heures (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 02h00 et 02h00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)

Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2013 (Service public > Statistiques tv):

– Parts de marché et pénétration prime time et 24 heures (overnight), public dès 3 ans révolus

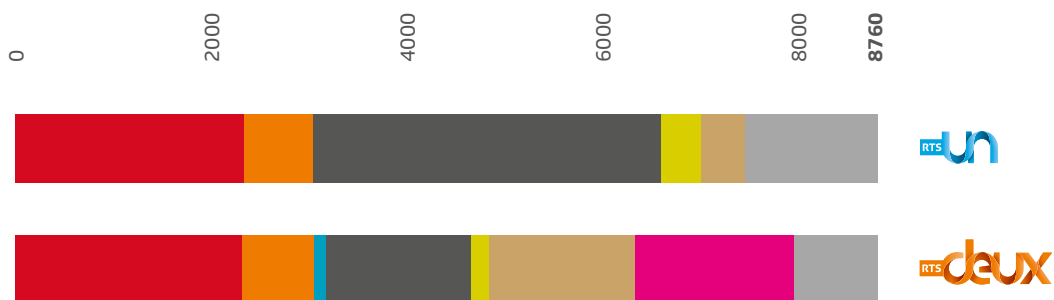
– Parts de marché et pénétration 24 heures (overnight +7 et overnight) par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel télévision, InfoSys+, Suisse romande, lu–di, toutes les plates-formes

En raison de la nouvelle méthode de mesure appliquée et à l'exception de Rouge TV, les chaînes privées régionales de Suisse romande ne font plus partie du panel télévision; il s'ensuit que la catégorie «Privées CH» ne figure pas dans les graphiques ci-dessus.

* Les signaux français et suisse ont été pris en compte pour TF1 et pour M6

Heures de programme par rubrique



- Actualité et information
- Culture et formation
- Musique
- Films et séries
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24/24h)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

* Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	RTS Un	RTS Deux	TV5*
■ Actualité et information	2313,2	2298,9	3715,2
Nouvelles, journal, flashes	1424,2	703,7	1826,4
Actualités régionales	585,7	199,9	
Reportages d'actualité en direct			
■ internationaux			
■ nationaux et régionaux		5,1	
Débats sur des sujets d'actualité			
■ internationaux et régionaux	8,1	20,3	56,9
■ internationaux	3,0	7,0	24,6
■ nationaux et régionaux	25,7	77,5	64,5
Elections et votations	17,2	24,3	
Autres émissions d'actualité	0,5	598,4	
Sujets politiques et économiques	123,1	378,2	1193,8
Société, aspects sociaux, religion	6,3	18,6	23,4
Consommation et loisirs, émissions de conseil	44,0	101,7	206,7
Rencontres, entretiens, portraits	21,3	76,6	4,7
Autres émissions d'information	54,1	87,6	314,2
■ Culture et formation	700,4	730,0	824,0
Sciences			
■ Sciences et technique	8,5	28,4	83,4
■ Sciences humaines			
■ Médecine, santé	12,9	38,3	82,0
■ Nature, animaux	76,2	23,2	3,0
■ Environnement, écologie	4,2	0,9	
Pays et peuples			
■ Comptes rendus de voyage	31,7	31,2	19,7
■ Documentaires sur la Suisse	72,3	150,0	186,5
■ Documentaires sur l'être et son environnement	358,6	93,5	302,1
Histoire			
■ Histoire en général	0,9	6,3	
■ Histoire internationale	1,4	99,2	16,0
■ Histoire suisse	5,6	24,7	47,6
■ Histoire des mœurs et société		3,5	
Arts et médias			
■ Documentaires sur les arts			
– Beaux-arts		2,0	50,3
– Cinéma	4,9	7,3	6,0
– Littérature	0,9		
– Arts dramatiques			
– Musique	6,4	15,4	17,7
■ Radio, télévision, autres médias			
– Politique et développement des médias		4,4	
– Emissions d'archives			
■ Rencontres, entretiens, portraits	5,7	52,3	9,7
■ Magazines d'information culturelle	32,6	70,8	
■ Documentaires de création		2,7	
■ Autres émissions sur les arts			
Emissions de formation			
Religion			
■ Services religieux, messes, sermons	35,7		
■ Autres émissions religieuses	41,9	70,5	
Théâtre			
■ Enregistrement de pièces de théâtre		5,4	
■ Création théâtrale en studio			

Heures de programme par rubrique	RTS Un	RTS Deux	TV5*
Musique	25,0	129,2	37,2
Opéras		2,1	8,4
Opérettes, comédies musicales		2,9	
Ballets			
Concerts	4,1	5,7	11,1
Jazz	1,2	10,5	
Folklore et musique populaire	1,6	5,9	
Musique pop et rock, clips	18,1	102,1	17,7
Musique country			
Films et séries	3530,2	1472,0	386,6
Films de cinéma	668,4	402,5	158,0
Films de télévision	256,7	71,7	22,1
Films à épisodes	7,7		
Séries et feuilletons télévisés	2587,9	919,6	151,9
Courts métrages	0,9	15,1	44,4
Dessins animés	8,6	63,1	10,2
Divertissement	396,9	176,1	126,4
Shows, variétés musicales	25,3	39,7	3,6
Jeux, concours, jeux de compétition	219,0	42,1	
Cirque et artistes		5,1	3,1
Talkshows			
Humour et cabaret	121,2	32,7	39,9
Emissions de divertissement populaire	16,4	14,2	
Autres émissions de variété	15,0	42,3	79,8
Sport	452,7	1488,8	
Retransmissions sportives	14,5	89,8	
Enregistrements (partiels), magazines (une discipline)		72,4	
Résultats et magazines sportifs	61,9	1073,0	
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	376,3	245,0	
Autres émissions sportives		8,6	
Emissions pour les enfants		1616,3	17,9
Autres émissions	1341,6	848,7	0,1
Présentation des programmes	6,9	9,7	
Bandes-annonces, trailers	122,6	112,8	
Emissions publicitaires	594,0	375,2	
Divers	616,6	346,6	
Pauses	1,5	4,4	0,1
Heures de programme par rubrique (total)	8760,0	8760,0	5107,4*

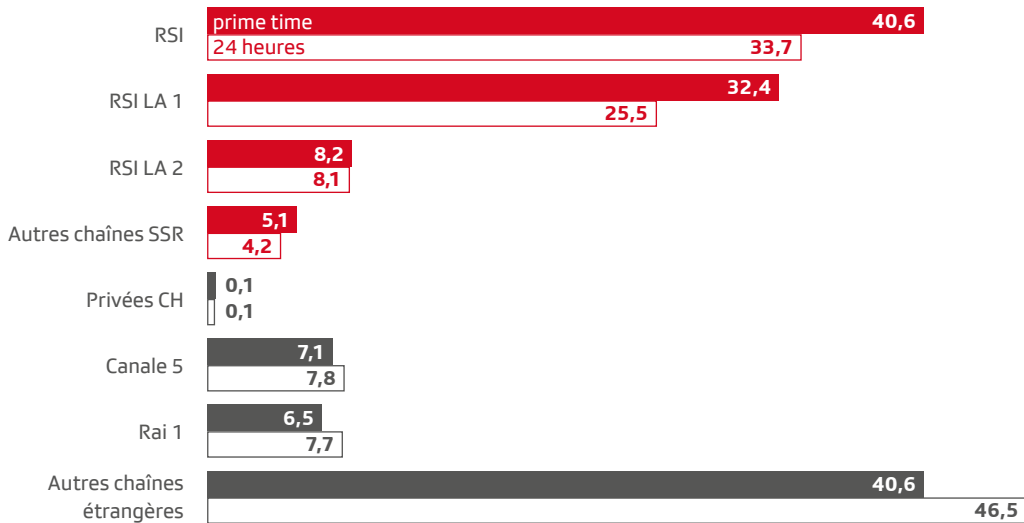
* Tient exclusivement compte des reprises de la RTS relayées en différé dans neuf zones du monde entier (Afrique, Amérique latine, Asie, Canada, Europe, France Belgique Suisse, Pacifique, Proche et Moyen Orient, USA)

Statistiques TV

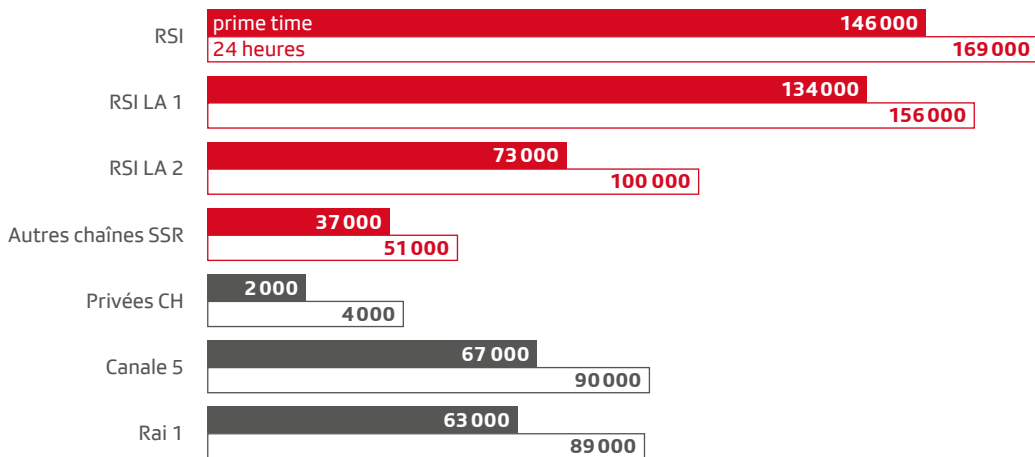
En raison de la nouvelle méthode de mesure appliquée, les données ne sont pas comparables à celles des années précédentes. Outre l'utilisation tv simultanée, le rattrapage est dorénavant aussi mesuré.



Parts de marché en %

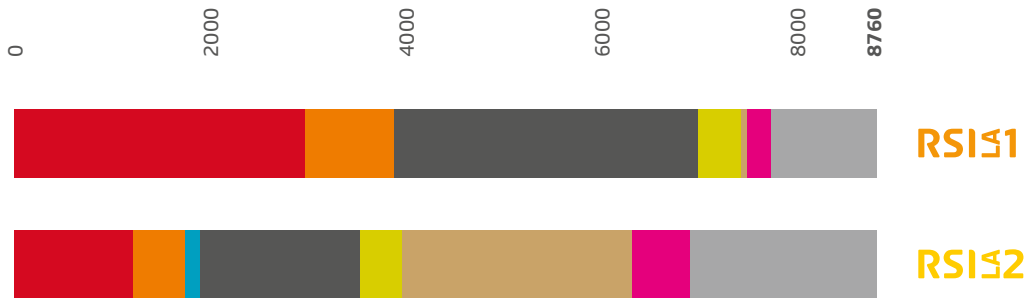


Pénétration Ø nombre de téléspectateurs



■ prime time (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 18h00 et 23h00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)
 □ 24 heures (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 02h00 et 02h00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)
 Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2013 (Service public > Statistiques tv):
 – Parts de marché et pénétration prime time et 24 heures (overnight), public dès 3 ans révolus
 – Parts de marché et pénétration 24 heures (overnight +7 et overnight) par groupes d'âge
 Source: Mediapulse panel télévision, InfoSys+, Svizzera italiana, lu-di, toutes les plates-formes

Heures de programme par rubrique



- Actualité et information
- Culture et formation
- Musique
- Films et séries
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8760 heures
(programme généraliste: 365 jours, 24/24h)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil.

La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

* Y compris les rubriques qui font moins de 50 heures

Heures de programme par rubrique	RSI LA 1	RSI LA 2
■ Actualité et information	2949,3	1203,9
Nouvelles, journal, flashes	918,0	199,7
Actualités régionales	1243,3	403,0
Reportages d'actualité en direct		
■ internationaux		
■ nationaux et régionaux	4,6	3,2
Débats sur des sujets d'actualité		
■ internationaux et régionaux		
■ internationaux		4,3
■ nationaux et régionaux	7,0	68,6
Elections et votations	26,5	28,8
Autres émissions d'actualité	1,8	0,1
Sujets politiques et économiques	177,5	113,0
Société, aspects sociaux, religion	0,8	3,0
Consommation et loisirs, émissions de conseil	391,3	165,1
Rencontres, entretiens, portraits	150,4	103,5
Autres émissions d'information	28,1	111,6
■ Culture et formation	899,6	523,9
Sciences		
■ Sciences et technique	46,0	25,0
■ Sciences humaines		
■ Médecine, santé	7,5	7,5
■ Nature, animaux	216,9	131,2
■ Environnement, écologie	11,1	7,2
Pays et peuples		
■ Comptes rendus de voyage	148,0	96,8
■ Documentaires sur la Suisse	7,2	28,3
■ Documentaires sur l'être et son environnement	19,3	32,7
Histoire		
■ Histoire en général	1,4	2,9
■ Histoire internationale	70,8	6,7
■ Histoire suisse		4,8
■ Histoire des mœurs et société		1,7
Arts et médias		
■ Documentaires sur les arts		
– Beaux-arts	0,9	
– Cinéma	33,3	9,2
– Littérature		
– Arts dramatiques		
– Musique	20,0	20,9
■ Radio, télévision, autres médias		
– Politique et développement des médias		
– Emissions d'archives	132,6	1,9
■ Rencontres, entretiens, portraits	25,6	59,5
■ Magazines d'information culturelle	55,1	59,1
■ Documentaires de création	0,9	
■ Autres émissions sur les arts		
Emissions de formation		
Religion		
■ Services religieux, messes, sermons	23,2	4,9
■ Autres émissions religieuses	78,3	8,0
Théâtre		
■ Enregistrement de pièces de théâtre	1,5	4,9
■ Création théâtrale en studio		10,7

Heures de programme par rubrique	RSI LA 1	RSI LA 2
Musique	48,5	156,1
Opéras	3,5	13,0
Opérettes, comédies musicales		
Ballets	5,2	4,4
Concerts	39,8	43,2
Jazz		21,6
Folklore et musique populaire		10,5
Musique pop et rock, clips		63,4
Musique country		
Films et séries	3098,1	1619,5
Films de cinéma	894,7	665,2
Films de télévision	148,7	91,8
Films à épisodes		14,8
Séries et feuilletons télévisés	1996,7	803,9
Courts métrages	6,4	0,7
Dessins animés	51,6	43,1
Divertissement	435,1	432,8
Shows, variétés musicales	3,5	63,1
Jeux, concours, jeux de compétition	418,9	358,2
Cirque et artistes	2,5	2,6
Talkshows		
Humour et cabaret	3,2	3,3
Emissions de divertissement populaire		
Autres émissions de variété	7,0	5,6
Sport	59,2	2335,1
Retransmissions sportives	54,2	959,3
Enregistrements (partiels), magazines (une discipline)		867,3
Résultats et magazines sportifs	5,0	233,8
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)		237,9
Autres émissions sportives		36,8
Emissions pour les enfants	241,0	582,9
Autres émissions	1029,2	1905,8
Présentation des programmes	3,4	10,5
Bandes-annonces, trailers	266,8	161,0
Emissions publicitaires	351,4	197,7
Divers	406,3	1527,9
Pauses	1,3	8,7
Heures de programme par rubrique (total)	8760,0	8760,0

La qualité, notre exigence

S'intéresser à la qualité éditoriale de la SSR revient tôt ou tard à se poser les trois questions suivantes: qu'est-ce que la qualité? Qu'est-ce que la qualité éditoriale? Et qu'est-ce que la qualité éditoriale pour la SSR?

Pour la SSR, la question la plus importante est la troisième: qu'est-ce que la qualité éditoriale pour la SSR?

La réponse qui vient immédiatement à l'esprit est «la qualité, c'est ce qui plaît au public» – ce n'est pas (tout à fait) faux, bien sûr, mais pas tout à fait vrai non plus. Il va de soi que la SSR veut plaire au public avec ses programmes. Mais elle doit aussi remplir d'autres exigences. Aucune des trois questions suivantes ne doit être négligée, dès lors qu'il est question de la qualité éditoriale de la SSR:

1. La SSR remplit-elle la mission prescrite dans la loi et dans la Concession?

Les sondages d'opinion et les analyses de programme réalisés chaque année pour le compte de l'Office fédéral de la communication (OFCOM) donnent des éléments de réponse. Les conseils du public examinent aussi la question.

2. Dans quelle mesure la SSR atteint-elle les objectifs qu'elle se fixe?

Il s'agit d'une part des objectifs professionnels stipulés notamment dans les lignes éditoriales, et d'autre part des objectifs entrepreneuriaux imposés par la stratégie d'entreprise SSR. Le nombre de plaintes admises par l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radiotélévision (AIEP) ou de recours admis par le Tribunal fédéral est un indicateur parmi d'autres pour savoir si la SSR a atteint les objectifs éditoriaux prescrits. Quant aux rapports réguliers, ils informent sur le niveau d'atteinte des objectifs de l'entreprise.

3. Dans quelle mesure la SSR répond-elle aux attentes du public avec ses offres?

Les études et les enquêtes d'opinion, notamment les audiences, mais aussi les activités dans les médias sociaux et d'autres retours du public répondent à cette question.

Les garants de la qualité: les standards qualité applicables à la SSR

Bien qu'une prise en compte équivalente ne soit pas toujours possible, ces aspects de la qualité jouent un rôle de premier plan dans l'offre de la SSR. De ce fait, l'entreprise propose un niveau de qualité élevé à partir du moment où elle remplit sa

mission et réalise ses objectifs professionnels et d'entreprise, tout en répondant aux attentes du public. Pour que cette stratégie soit gagnante, la SSR a fixé en 2009 des standards minimaux pour la qualité. Ces standards établissent les processus qui doivent permettre d'atteindre les exigences de qualité citées. Ils sont regroupés en six domaines thématiques:

- Standards de qualité et normes
- Gestion par MbO / mandat d'émission
- Ressources et processus
- Feedback et contrôles de qualité
- Formation
- Etudes de marché et d'audience

Au cours de l'exercice sous revue, le Comité de direction SSR a examiné ces standards et chargé le service «Marchés et qualité» de contrôler leur application. Le contrôle, réalisé à l'appui d'entretiens avec les responsables de la qualité dans les cinq unités d'entreprise, a eu lieu au printemps 2013. Les conclusions montrent que les standards qualité ont été atteints à près de 75%, avec une tendance à la hausse au niveau de l'entreprise SSR.

Le mandat d'émission, un élément central

Le mandat d'émission, ou mandat programmatique, est au cœur de l'assurance-qualité. Au cours de l'année sous revue, la plupart des unités d'entreprise se sont attachées à redéfinir leurs offres. Les mandats d'émission et programmatique définissent les objectifs que chaque programme doit réaliser sur la base de plusieurs critères (lien avec le mandat, ressources, public cible, audiences, etc.). Ils constituent la base de chaque évaluation de l'offre éditoriale. En effet, sans objectifs, pas d'évaluation possible du succès. Les responsables qualité des unités d'entreprise ont débattu à plusieurs reprises du fond et de la forme du mandat d'émission pendant l'année de référence.

Les contrôles réguliers de la qualité au sein des unités d'entreprise constituent également un outil important de l'assurance-qualité. Si la manière de procéder varie sensiblement d'une région à l'autre, tous les contrôles poursuivent un même objectif: assurer des échanges parfaitement structurés et ouverts sur les processus éditoriaux et les offres journalistiques et permettre par ainsi aux collaborateurs d'entretenir la dynamique du cycle qualité sur une base permanente. Le Comité de direction SSR a pris acte des résultats des contrôles relatifs à l'application des standards qualité et réitéré l'importance des standards SSR en la matière. A l'avenir, toutes les activités

réalisées dans le cadre de la qualité éditoriale devront être axées sur les standards applicables à la gestion de la qualité définis.

Un symposium sur la qualité

En 2013, la SSR a organisé le troisième Symposium sur la qualité. Sous l'égide de RTS et en partenariat avec l'Union européenne de radiotélévision (UER), les quelque 130 participants – principalement des collaborateurs SSR mais aussi des représentants des médias privés et des sciences de la communication – ont débattu de la transparence en journalisme.

Des personnalités de terrain, notamment Ludovic Rocchi, journaliste au Matin, ou Jean-Philippe Ceppi, producteur du magazine RTS «Temps Présent», sont intervenues. Des représentants des médias sociaux ont également pris la parole, notamment Konrad Weber, rédacteur multimédia SRF, et, du côté des sceptiques, Elisabeth Lévy, journaliste et écrivaine française.

En conclusion, des journalistes de renom – dont Rainer Stadler, une figure incontournable de la scène médiatique suisse – ont fait le point sur la situation et émis des hypothèses pour l'avenir. La qualité des médias est importante et le restera, tous en conviennent. Mais sur la base de quels critères mesurer la qualité? La question est d'importance, et elle ne doit jamais cesser de faire débat. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

Pour garantir durablement le niveau de qualité élevé de ses contenus journalistiques, SRF dispose d'un système de gestion de la qualité solidement fondé. En 2013, ses contrôles qualité orientés processus (Q-checks) ont porté pour la première fois sur des formes d'organisation convergentes, en l'occurrence sur la Newsroom Sport trimédia ainsi que sur la rédaction scientifique bimédia de Radio SRF 2 Kultur. Ils reposaient sur la même grille d'analyse que précédemment. Des spécialistes internes et externes ont examiné le quotidien des rédactions selon six critères, allant de la conduite par objectifs au contrôle qualité. Il ressort de leur évaluation que le travail rédactionnel est globalement bon à très bon.

Les experts ont relevé que la Newsroom Sport inaugurée en 2012 a permis de simplifier les processus, supprimer des redondances et réaliser des économies. Ils ont également constaté que la coordination s'était améliorée au sein de la salle de rédaction, de même que la collaboration trimédia. Etant donné cependant que la plupart des journalistes continuent de travailler pour un seul média, ils ont recommandé de prêter une attention particulière au développement du personnel, invitant notamment les supérieurs à identifier le potentiel cross-media de leurs collaborateurs et à promouvoir de manière ciblée et individuellement les talents repérés.

Les contrôles qualité ont également débouché sur d'autres recommandations: il s'agit par exemple, dans la Newsroom Sport, d'innover en matière de mise en récit (storytelling) et de mieux orchestrer les sujets convergents et, dans la rédaction scientifique, d'utiliser si possible les médias sociaux et de collaborer plus étroitement avec la rédaction de l'émission de télévision «Einstein».

Formation de base et formation continue

SRF a encouragé le développement professionnel et personnel de ses 2114 collaborateurs (1637 postes à plein temps) en leur proposant des formations pratiques standard ainsi que des ateliers, des stages et des coachings sur mesure. En 2013, 193 offres de formation totalisant 4393 jours de cours ont trouvé preneur, ce qui correspond à environ 2,75 jours de cours par équivalent temps plein.

Adaptées à l'évolution des programmes, les formations journalistiques ont encore accru le savoir-faire disponible dans les rédactions. L'accent a été mis en particulier sur l'offre de séminaires dans le domaine du multimédia, avec des thèmes com-

me la mise en récit et les vidéos web. Un grand nombre de cours étaient axés sur les besoins résultant de la convergence, car il s'agit de disposer à long terme de professionnels compétents dans au moins deux médias. En juillet 2013, SRF a organisé pour tous ses journalistes une journée d'impulsion «Daten-Journalismus – mehr als ein Hype?» durant laquelle des experts internes et externes ont fait le point sur le journalisme de données et invité à en débattre.

Dans le domaine de la formation à la conduite, des formations de base et des formations continues sur mesure ont permis d'accroître le soutien offert aux collaborateurs occupant des fonctions dirigeantes. Visant une conduite plus efficace, les coachings individuels et ceux destinés aux chefs de projet ont suscité un grand intérêt, de même que les formations de suppléant. Quant aux nouveaux responsables de rédaction, SRF leur a mis le pied à l'étrier en leur proposant un programme complet de formation interne et externe.

Fin février 2013, 12 journalistes ont terminé le premier stage de formation à la convergence organisé par SRF pour assurer la relève. En mars, 13 nouveaux stagiaires journalistes ont commencé la même formation trimédia théorique et pratique, d'une durée de deux ans. En août, ce fut au tour de six nouveaux apprentis d'entamer leur formation d'employé de commerce ou d'agent en information documentaire. Enfin, durant l'année sous revue, SRF a proposé 20 stages de découverte de deux jours dans le domaine commercial. ■

Les observations du Conseil du public



En 2013, le Conseil du public a discuté de 22 émissions avec les responsables SRF à l'occasion de 10 séances. Il s'intéresse en premier lieu aux nouveaux concepts d'émission, mais évalue aussi les émissions qu'il a déjà analysées. Dans le cadre du contrôle qualité, il travaille activement avec SRF sur les plans de l'assurance et du développement qualité. Au cours de l'exercice sous revue, deux types particuliers d'offres ont notamment retenu l'attention du Conseil du public: premièrement différentes grilles de programmes radio (l'après-midi sur SRF 1, le matin et le début de soirée sur Radio SRF 2 Kultur suite aux adaptations de programme et le début de soirée sur SRF 3); deuxièmement le grand projet «Les Suisses».

Adaptations du programme radio

Bien qu'elles aient été en partie fortement remaniées, les grilles de programmes radio n'ont pas réussi à combler entièrement les attentes de leurs auditeurs traditionnels. Au final, les membres du Conseil saluent le courage dont les responsables SRF ont fait preuve en rallongeant les grilles et en les développant. Il insiste néanmoins sur l'importance pour les auditeurs fidèles de reconnaître «leur» programme, malgré ou grâce aux adaptations et aux améliorations apportées.

Mois thématique «Les Suisses»

Avec son mois thématique «Les Suisses», SRF a offert à son public la possibilité de s'immerger dans sa propre histoire. Différentes émissions radio, tv et web ont traité de contenus relatifs à l'histoire suisse. Le mois thématique a retenu toute l'attention du Conseil du public, qui s'est incliné devant les quatre films de docu-fiction, pièce maîtresse du mois «Les Suisses», car ils ont su mélanger intelligemment les faits et les mythes pour les rendre passionnants sur le plan cinématographique et parfois tutoyer l'excellence. Six personnalités ont tenu le premier rôle: certains membres du Conseil ont trouvé la représentation des personnages, avec leurs forces et leurs faiblesses, convaincante. Pour d'autres, les figures historiques ont été caricaturées de façon pathétique. Tous se sont néanmoins entendus sur un point: difficile de comprendre pourquoi aucune femme n'apparaît parmi les personnalités qui ont fait l'histoire. De nombreuses offres supplémentaires complétant le mois thématique, «Les Suisses» ont invité le public à voyager dans le temps. Les deux émissions «Sternstunde Philosophie» sur les personnalités féminines de l'histoire, la série de dessins animés pour enfants et ados «Helveticus» et les vidéos sur le portail web de Radio SRF 3 «Mein Leben – meine Schweiz» ont particulièrement enthousiasmé le Conseil.

Production propre «Der Bestatter»

Le Conseil du public a jugé que la production maison SRF «Der Bestatter», attendue avec impatience, était un succès sur toute la ligne. Les responsables ont réussi à réaliser une série policière attrayante du point de vue du contenu et du thème. Le Conseil salue la décision de produire une deuxième saison.

Contact avec les responsables de programme et formation continue

Comme les années précédentes, les membres du Conseil du public ont été inclus dans les contrôles qualité globaux SRF. Ils ont accompagné et évalué le programme de Radio SRF 2 Kultur et la production trimédia de Newsroom Sport.

Pour continuer à se former et pour répondre à ses exigences en matière de qualité, le Conseil se fait régulièrement informer par les responsables SRF des fondements et des nouveautés, ce qui lui permet de rester à la pointe. Il a su apprécier l'utilité et l'importance de l'«eye tracking» (oculométrie): cette technique mesure les mouvements des yeux des téléspectateurs et collecte des informations importantes sur la manière de regarder les images (en mouvement).

Cette année aussi, le Conseil a participé à un séminaire de formation de deux jours. Il s'est penché sur le thème des médias sociaux dans les locaux de la Haute Ecole pédagogique de Zurich et dans les studios tv SRF. En s'appuyant sur les exposés d'intervenants et de spécialistes de renom issus de la science et de la pratique, les membres du Conseil ont pu discuter d'exemples, débattre de la mise en œuvre des activités sociales à SRF dans différents domaines concrets et les comparer aux offres de la concurrence. Un grand merci aux responsables SRF qui ont permis au Conseil du public d'approfondir sa réflexion sur ce sujet. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

La gestion qualité à RTS complète le suivi opérationnel quotidien opéré par les lignes professionnelles. Elle fonctionne sur trois axes:

1. La mise en place de mandats éditoriaux.
2. Des échanges réguliers avec les rédacteurs en chef qui permettent de dégager des boucles d'amélioration. Il convient de vérifier les processus, notamment les briefings-debriefings, précisant la qualité des contenus.
3. Des bilans d'émission qui se déclinent en trois niveaux:
 - Des données quantitatives relatives à l'audience.
 - Une étude qualitative auprès du public réalisée par un institut indépendant.
 - Un bilan professionnel écrit avec, en toile de fond, les valeurs de RTS et les critères qualitatifs de la Concession.

Huit émissions ont été évaluées en 2013, en radio («On en parle»; «En Ligne Directe»; «CQFD»; «Vertigo»; «Forum»), en tv («Un dîner à la ferme»; «Mise au point»; les séries de fiction co-produites par RTS, «Port d'attache» et «L'Heure du Secret») et une offre trimédiale (le sport à RTS en radio, tv et multimédia). Chaque mesure écrite est accompagnée du nom du responsable qui en assurera la mise en place dans un délai précis. Quelques exemples:

- «En ligne directe» (La Première 8h00-8h30 lu-ve):
- revenir au format «talk» pour augmenter d'un point de vue qualitatif les interventions des interlocuteurs;
 - travailler le questionnement plus direct;
 - se concentrer sur la conclusion de l'émission afin que le débat fasse progresser la réflexion en étant orienté solutions.

Les séries maison co-produites par RTS «Port d'attache» et «L'Heure du Secret»:

- renforcer la reconnaissance identitaire, l'ancrage en travaillant sur l'intrigue, le rythme, l'humour, donc l'écriture et réfléchir aux diverses formations qui permettent de l'acquérir.

Bilan transversal de l'offre sportive de RTS (tv, radio, multimédia):

- scénarisation, dynamique, structuration, convivialité des émissions «Sport Dimanche» et «Sport Première»;
- identification et formation de la relève journalistique;

- vérification de l'adéquation entre les besoins de la rédaction et les possibilités techniques et humaines du département Opérations;
- intensification du suivi des collaborateurs (compléter l'encadrement).

Toutes ces mesures, régulièrement vérifiées, ont été mises en œuvre durant l'année 2013.

Formation de base et formation continue

Les formations suivies par les collaborateurs des métiers éditoriaux sont à nouveau en nette augmentation en 2013. 1329 personnes (un collaborateur qui suit plusieurs formations est ici compté plusieurs fois) ont suivi 59 800 heures de formation, soit près de 40% de plus qu'en 2012. Cela représente 33 400 heures de formation continue et 26 400 heures de formation initiale. Cette hausse s'explique en particulier par l'augmentation du nombre de stagiaires dans les métiers de l'éditorial, qui prend tous ses effets en 2013. 16 stagiaires journalistes, animateurs et réalisateurs sont désormais en formation permanente, de quoi renforcer la progression des heures de la Formation entre 2012 et 2013 (total du nombre d'heures Actualité-Programme: 41 634 en 2012 et 59 800 en 2013).

Par ailleurs, les collaborateurs d'Option Musique ont bénéficié d'un accompagnement spécifique sur les compétences d'antenne. L'accent sur la formation à la déontologie a été maintenu; 91 collaborateurs ont suivi le cours de base, 14 autres ont participé à des sessions de rafraîchissement. La formation RTS aux réseaux sociaux a rencontré un très vif succès; 102 collaborateurs l'ont suivie en 2013.

Sur près de 800 évaluations rendues en 2013, 98% des participants ont jugé les formations utiles, répondant à leurs besoins. ■

Les observations du Conseil du public



L'année 2013 fut l'occasion pour le Conseil du public de se consacrer à la nouvelle grille de La Première, qui connut un profond remaniement à la rentrée d'août 2012. Ayant laissé quelques mois aux nouvelles émissions pour trouver leurs marques, le Conseil du public a commencé leur analyse dès le mois de janvier. Celle-ci se poursuivra durant 2014, 2013 ayant permis d'en examiner huit. Les matinales d'Espace 2, ainsi que la programmation musicale des quatre chaînes, sans oublier le suivi des rendez-vous d'information, ont complété le volet radio.

Analyse d'émissions et du site internet rtsdecouverte.ch

Parallèlement, le Conseil du public s'est penché sur diverses émissions télévisées, allant du divertissement au magazine, avec notamment une double analyse de la grand-messe de l'information, le «19:30», qui fit l'objet d'un premier rapport au printemps, puis d'une analyse croisée par les différents conseils du public de Suisse, à l'automne. Côté divertissement, le Conseil du public, tout en réaffirmant la nécessité d'une émission humoristique sur le petit écran, a considéré que l'expérience «C'est la jungle» n'était pas concluante, alors que de son côté «Génération» a reçu un bon accueil. Concernant la fiction, le Conseil du public a suivi d'un bon œil l'évolution dans la programmation des séries télévisées, certaines de celles dites «à valeur ajoutée» ayant été programmées plus tôt dans la soirée, conformément au souhait qu'il avait émis l'an passé. Il encourage la RTS à poursuivre dans cette direction. La thématique importante de la santé a également été abordée, à travers une analyse transversale de son traitement radio et télévisé.

2013 aura également été l'occasion pour le Conseil du public de se pencher sur la refonte du site rtsdecouverte.ch, dont les multiples qualités ont été largement saluées. Dans un registre plus sombre, le Conseil du public a procédé à une analyse de la couverture du «drame de Genève», soulignant la difficulté, dans des cas où l'émotion est forte, de garder la réserve que l'on peut attendre d'un service public. Celui-ci, à quelques exceptions près comme l'utilisation du prénom de la victime (jugée de nature à donner un faux sentiment d'intimité avec elle), aura bien tenu son rôle, ce dont nous nous félicitons.

Ainsi, 12 émissions, 2 thématiques et la plate-forme multimedia RTS découverte furent analysées en 2013. S'il y a çà et là des éléments qui doivent encore être améliorés (question de l'humour, modernisation du «19:30», présence d'une émission de décryptage des médias), le Conseil du public salue la qualité

des programmes présentés, le sérieux du traitement de l'information et le renouvellement réussi de la grille de La Première.

Nouvelle grille de La Première

A mi-chemin de l'analyse, le Conseil du public a pu couvrir l'après-midi complète, de 14h à 18h, soit les émissions «Entre nous soit dit», «Passagère», «Pentagruel» et «Vertigo», ainsi que «Haute fréquence» et «Monumental», diffusées les week-ends. Le premier bilan qui peut en être tiré est que le défi de rejoindre l'antenne, en faisant notamment émerger de nouvelles voix, et en cherchant à trouver un nouveau rythme pour l'après-midi est relevé avec succès. Trouver ce nouvel équilibre n'est pas aisé. Le Conseil du public souligne en ce sens que La Première se caractérise pour les auditeurs par des émissions structurées qu'il est parfois délicat de trop éclater. Ainsi, savoir allier consistance et légèreté est l'une des clefs du succès. Globalement, les émissions sont de haute qualité, alliant originalité et intimité, espièglerie et sérieux en un savant dosage. Nous passons ainsi d'entretiens intimes d'«Entre nous soit dit» aux éléments plus sautillants de «Passagère» et nous nous installons à la table de «Pentagruel», comme picorant des instantanés, pour assister ensuite aux entretiens et débats critiques de «Vertigo» au fil d'un après-midi riche de sa diversité de tons.

Visibilité du Conseil du public

Le Conseil du public a poursuivi la publication régulière de communiqués de presse rendant compte de ses travaux. Force est de constater qu'à part de très rares exceptions («C'est la jungle» et la problématique des séries), ceux-ci ne sont pour ainsi dire jamais repris. En novembre 2013, il a également été invité dans l'émission «Médialogues» (RTS La Première). Si l'absence d'émissions tv de décryptage joue certainement un rôle dans cette situation, le Conseil du public a estimé qu'il ne devait pas demeurer en situation d'attente, mais prendre les devants. Il a ainsi décidé de mener une action envers les journalistes durant l'année 2014, afin de rendre publics son existence et le résultat de ses travaux.

Séances et membres

Le Conseil du public s'est réuni 10 fois en 2013, dont 9 avec les professionnels de la RTS. Une journée a été consacrée à une information en profondeur sur la programmation musicale des chaînes radio de la RTS et une autre journée s'est déroulée à Berne pour y visiter le Centre de production SSR du Palais fédéral ainsi que le Musée de la communication. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

Huit émissions totalisant 37 heures de diffusion, 28 examinateurs internes et trois auditeurs externes: tels sont les chiffres du monitoring réalisé par RSI du 4 au 10 février 2013.

Ont été analysées à cette occasion «Falò», «Modem», «Paganini», «Moby Dick», «Colazione con Peo», «Radiopeo», «La Domenica Sportiva» et «Rete Uno Sport», soit deux émissions par département. Les résultats sont globalement très bons. Subdivisée comme d'habitude en deux volets consistant, l'un, en un contrôle interne de la qualité des contenus et, l'autre, en une observation externe de la forme des émissions, l'analyse 2013 a montré que RSI est toujours très attentive aux contenus ainsi qu'aux critères prescrits par la Concession, à savoir crédibilité, sens des responsabilités, pertinence et professionnalisme journalistique. Pour ce qui est des aspects formels, les résultats sont légèrement moins bons qu'en 2012, notamment pour les productions tv.

Le monitoring 2013 a débouché sur de nombreuses adaptations des programmes examinés. Pour illustrer les mesures mises en œuvre, prenons l'exemple de «Paganini», l'émission de musique classique de RSI LA 1, diffusée le dimanche matin.

Les producteurs de «Paganini» avaient déjà entamé une réflexion sur le remaniement de l'émission. Les résultats du monitoring les ont aidés à définir plus précisément les objectifs de ce remaniement ainsi que la façon de procéder pour les atteindre. Le gros des efforts a porté en l'occurrence sur un élargissement du public cible de l'émission, grâce en particulier à un visuel entièrement nouveau et à une amélioration de la présentation des contenus: les lancements des sujets sont désormais à la fois plus expressifs et plus informatifs. L'émission «Paganini» nouvelle mouture invite en outre fréquemment une personnalité ou un spécialiste, qui fait découvrir une œuvre ou un artiste au public ou lui présente un état de fait particulier. L'éventail des genres musicaux a par ailleurs été étendu, si bien que l'émission fait aujourd'hui régulièrement des incursions dans le jazz, les musiques du monde ou la musique populaire. La forme même de l'émission a également gagné en diversité, avec la diffusion accrue de contenus plus brefs et si possible plus variés. Certaines éditions sont en outre consacrées à un thème particulier, telles les émissions spéciales sur Giuseppe Verdi, Benjamin Britten ou Gesualdo da Venosa. Enfin, la création musicale suisse est également très présente, avec des reportages sur des interprètes et la diffusion de concerts ainsi que d'extraits de collections musicales.

Il y a également eu du nouveau dans «Moby Dick», l'émission-débat de Rete Due. Diffusée le samedi matin, elle traite de questions d'actualité sociétale, politique, culturelle et scientifique. La nouvelle formule avec deux animateurs et trois invités en studio a d'ores et déjà fait ses preuves. Les débats ont gagné en acuité, grâce à une définition précise du rôle des animateurs, au déroulement clairement structuré de l'émission, à une prise en compte équilibrée des différents points de vue et à l'élimination de certains reportages qui cassaient le rythme de la discussion.

Formation de base et formation continue

Le 1er octobre 2013, RSI a lancé son projet de formation «Accademia RSI». Il s'agit d'un programme d'une durée de deux ans destiné aux futurs professionnels de la radio et de la télévision. Ses 31 participants – qui couvrent pas moins de quatorze professions différentes – suivent, d'une part, des formations spécifiques à leur domaine de compétences et, d'autre part, des cours généraux ou interprofessionnels, avec production simulée d'émissions fictives. «Accademia RSI» vise à garantir que les personnes en formation satisferont pleinement aux sévères exigences de leur futur métier ainsi qu'à développer l'esprit d'équipe et la flexibilité dont ces personnes devront faire preuve pour maîtriser les processus de production.

Les investissements dans la formation sont considérables: au premier trimestre 2013, RSI a organisé 38 cours, en coordination avec des professionnels de terrain et avec les tuteurs des participants. S'y sont ajoutées de nombreuses formations internes, puisque 384 collaborateurs ont suivi 3072 heures de cours au total, ce qui représente une moyenne de près de deux jours de formation par personne. ■

Les observations du Conseil du public

CORSI

SOCIETÀ COOPERATIVA PER LA RADIOTELEVISIONE SVIZZERA DI LINGUA ITALIANA

Pour la Corsi, l'année 2013 a été marquée par une intense activité d'observation des programmes: plusieurs groupes de travail ont établi des rapports ad hoc et le Conseil du public de la coopérative a travaillé conjointement avec les autres conseils du public de la SSR à la comparaison de deux formats d'émissions. Il a également eu des échanges mensuels avec les responsables de RSI, que ce soit sur les résultats des évaluations ou sur des demandes que le public ou les membres de la coopérative lui avaient adressées. Thème récurrent: la perte de qualité linguistique à la fois dans les programmes et chez les animateurs, notamment dans l'élocution.

Main dans la main avec les responsables des programmes

En 2013 comme en 2012, le Conseil du public et RSI ont observé les programmes au même moment. Tous deux ont examiné le magazine d'information télévisé hebdomadaire «Falò», l'émission-débat radiophonique quotidienne «Modem», l'émission télévisée musicale «Paganini», le magazine culturel radiophonique hebdomadaire «Moby Dick», les émissions de télévision et de radio pour les enfants «Colazione con Peo» et «Peo», ainsi que les émissions sportives «La domenica sportiva» et «Rete Uno Sport». Sitôt l'observation d'une émission terminée, le Conseil du public en discutait les résultats avec les responsables de RSI. Cette parfaite coordination des procédures a permis de comparer immédiatement les résultats et les recommandations de chacune des deux instances et d'apporter aussitôt les modifications nécessaires à l'émission concernée. «Paganini» en est un bon exemple: lors de la reprise de l'émission après la pause estivale, en automne 2013, plusieurs mesures d'optimisation avaient déjà été mises en œuvre.

Comptes rendus du Palais fédéral

Le Conseil du public a examiné les comptes rendus du Palais fédéral diffusés par «Telegiornale», à 20h, et par «Radiogiornale», à 12h30, pendant la session parlementaire d'été. Cet examen avait aussi été déclenché par des plaintes de députés tessinois, qui se sentaient négligés par rapport aux parlementaires romands et alémaniques parlant l'italien. Le Conseil du public a dans l'ensemble jugé positivement les comptes rendus de la session d'été. Celle-ci, marquée par le débat sur la «Lex USA», était plutôt atypique. Le Conseil du public a fait remarquer que d'autres thèmes importants de la session n'avaient pas été suffisamment traités. Il a en outre recommandé, s'agissant de thèmes très techniques, de fournir une information plus précise. Pour les interviews, les journalistes ont choisi les parlementaires ayant joué un rôle déterminant dans les débats, indépendamment de leur région linguistique d'origine. Le

Conseil du public n'a rien eu à redire à cette façon de faire.

L'information à la loupe

«Telegiornale», la principale émission d'information de RSI, a été évaluée dans le cadre d'une analyse comparative réalisée en parallèle par les conseils du public SSR des quatre régions linguistiques. Ce monitoring a montré que «Telegiornale» prend davantage en considération les autres régions linguistiques que ne le font les émissions d'information correspondantes de SRF et RTS. Une tendance dont il faut se féliciter, aussi bien du point de vue de la cohésion nationale qu'en relation avec la nécessité de fournir une information complète. Le Conseil du public recommande de persévérer dans cette voie.

Des lauriers pour «60 minuti»

Pour le Conseil du public, l'émission-débat politique «60 minuti» est l'un des fleurons de RSI LA 2, en dépit de sa programmation le lundi soir à 21h, un créneau pour le moins difficile. S'abstenant de toute déclaration spéculative, l'émission mise sur une information claire, sur une animation de qualité et sur la diversité des points de vue, autant d'éléments qui – conformément au mandat de service public – permettent aux téléspectateurs de se forger leur propre opinion. Le Conseil du public a suggéré d'élargir l'éventail des thèmes traités aux domaines de la société, de la culture et de l'environnement, ce qui permettrait d'accroître le cercle parfois trop étroit des invités au studio. Sont en outre susceptibles d'être sensiblement améliorées l'interaction avec le public et la présence sur le web.

Site web publiccorsi.ch

Une année après le lancement de publiccorsi.ch, une offre rattachée au site de la Corsi, le bilan est mitigé. Cette page web s'adresse directement au public et l'invite à déposer des commentaires, donner ses impressions et faire des propositions. Après des débuts prometteurs, les contacts n'ont cessé de diminuer. Le Conseil du public déplore cette évolution, d'autant plus que ces réactions donnent de précieuses indications sur l'humeur des auditeurs et des téléspectateurs, autrement dit du public auquel le Conseil est redevable. Il y a donc lieu de relancer publiccorsi.ch en 2014.

Nouveau médiateur

Francesco Galli est le nouveau médiateur de la Corsi depuis le 1er janvier 2014. Avocat de son état, Francesco Galli a été membre du Conseil du public pendant dix ans et l'a présidé de 2009 à 2011. Il succède à Gianpiero Raveglia, qui va se consacrer à de nouvelles tâches professionnelles. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

En 2013, RTR a soumis trois de ses émissions à l'évaluation de professionnels:

- «Cuntrasts discours» est un talk-show dans lequel l'animateur s'entretient avec un seul invité. Après l'analyse du cadrage de 2012, durant l'année sous revue ce sont le choix des thèmes et la conduite des entretiens qui ont été examinés par Eberhard Wolf, de SRF. Il s'agissait pour l'essentiel de clarifier le rôle de l'animateur et de doter l'émission d'une structure plus cohérente. Se basant sur des exercices pratiques en studio, RTR a développé de nouvelles méthodes d'entretien et a notamment décidé, quant au concept même de l'émission, de s'en tenir à l'avenir à un seul thème par édition.
- L'émission tv «Cuntrasts magazin» se concentre également sur un seul thème, suivi d'un entretien avec un invité. Suite aux remarques des observateurs du programme, la rédaction recourt désormais plus souvent à différentes formes de contributions (reportage, dossier explicatif, portrait, rapport de test, etc.); l'émission s'en trouve plus variée et plus captivante. L'invité fait aussi l'objet d'une présentation plus soignée et la structure de l'entretien a gagné en clarté grâce à l'utilisation de clips vidéo. Des incrustations complémentaires, résumant les arguments présentés, contribuent également à rendre les messages plus compréhensibles, grâce à l'effet de répétition qui en résulte. Enfin, l'analyse de l'émission a aussi porté sur le style d'animation, sur la qualité des reportages (mise en récit, dramaturgie) et sur les processus de travail.
- Amorcé en 2012, le monitoring du magazine d'information tv «Telesguard» s'est poursuivi et achevé en 2013. Il a abouti à la définition de normes contraignantes quant au contenu et à la forme de l'émission, à savoir à l'adaptation de son concept même.

Formation de base et formation continue

En 2013, RTR a investi dans la formation de base et la formation continue de ses collaborateurs à hauteur de 6,6 jours par équivalent temps plein, formation initiale des stagiaires comprise. L'accent a été mis sur la «formation continue sur mesure».

Aperçu de l'offre 2013:

- Les collaborateurs des rédactions radio et musique ont appris à mieux concilier animation et musique.
- Les animateurs radio ont affiné leur style personnel, sous la houlette de Barbara Peter, de SRF.
- Les reporters et animateurs radio du département de l'information se sont interrogés, avec Rolf Hieringer, de SRF, sur ce qui fait un bon reportage radio.

- La rédaction de «Telesguard» a défini, avec l'aide d'Andri Franziskus, de SRF, les caractéristiques d'un bon reportage d'actualité télévisée.
- Responsable de l'offre web pour les jeunes, la rédaction de «Battaporta» a cherché et développé son propre style de cadrage. De plus, travaillant exclusivement comme JRI, les rédacteurs de l'émission ont suivi des formations de base ou continue en technique de montage.
- Quatre rédacteurs ont participé à des cours RTR internes et des cours SRF externes de JRI. Les correspondants de la télévision en Engadine se sont également perfectionnés en tant que journalistes reporters d'images, sous la conduite de Christoph Müller.
- Les monteurs se sont familiarisés avec le logiciel Adobe Illustrator.
- Quelques collaborateurs se sont perfectionnés dans l'utilisation d'Adobe After Effects.
- Les collaborateurs du groupe spécialisé Documentation et archive ont suivi une formation sur le système d'archivage Faro.
- Des spécialistes ont suivi des modules de perfectionnement technique, certains pour étendre leurs connaissances en informatique, d'autres – des caméramans – pour accroître leur savoir-faire dans le domaine de la dramaturgie tv.
- Trois collaborateurs ont pris part à l'atelier de conduite SSR (ex-atelier de formation), dotant les cadres dirigeants de solides connaissances professionnelles. S'agissant de la propre conduite et conduite d'équipe, de la communication et de la santé au travail, on mise sur la transmission des connaissances par la pratique. Parallèlement, les participants ont élaboré une approche commune de la conduite.

En 2013, l'offre de formation incluait toujours la formation vocale et la consolidation des connaissances du Rumantsch Grischun. RTR a également investi dans la formation à l'utilisation des médias sociaux, car depuis 2013 Facebook et Twitter font partie intégrante du travail journalistique dans certains secteurs de l'entreprise. Il incombe en principe au supérieur hiérarchique de décider des mesures de formation à considérer pour ses collaborateurs. Le cas échéant, généralement lors de l'entretien de situation professionnelle annuel, il définit avec eux des mesures individuelles. Certaines sont intégrées à la formation journalistique de base, comme des modules de formation consacrés à la réalisation de reportages et à la rédaction de propres informations, ou encore aux techniques d'interview ou de recherche. ■

Les observations du Conseil du public

SRG SSR Svizra Rumantscha

Les constatations et les recommandations du Conseil du public SRG.R visent à optimiser le travail quotidien des journalistes de Radiotelevision Svizra Rumantscha (RTR). Elles sont faites dans le cadre de la gestion qualité RTR. En 2013, le Conseil du public SRG.R s'est réuni à quatre reprises. Les groupes de travail rédigent pour chaque réunion des rapports complets à l'attention des journalistes, les chefs d'émission étant ensuite appelés à prendre position sur ces rapports. Ce retour d'information permet de vérifier comment les remarques du Conseil du public sont prises en compte par les journalistes.

Thèmes principaux et collaboration

En 2013, le Conseil du public SRG.R s'est concentré sur l'évaluation des prestations des animateurs de Radio Rumantsch (RR) et sur celle des émissions d'approfondissement du programme de fin de semaine de RR. Un comité de SRG.R a en outre participé à une observation menée conjointement avec tous les conseils du public de la SSR – une démarche qui vise à promouvoir la collaboration entre régions linguistiques. Le groupe de travail a analysé les principales émissions d'information de la SSR. Il s'est penché en particulier sur les émissions «Telesguard» de RTR (diffusée sur SRF 1) et «Tagesschau» de SRF, les comparant ensuite avec les principales émissions d'information de RSI et RTS. Les responsables de RTR ont par ailleurs informé le Conseil du public des innovations à venir dans le domaine du numérique. Sous l'influence des médias sociaux, la télévision connaît en effet des bouleversements qui contraignent RTR à adapter son offre journalistique. La nouvelle norme «Hybrid broadcast broadband TV» (HbbTV) permet par exemple de proposer des informations supplémentaires au public. De plus, parallèlement à sa consommation tv traditionnelle, celui-ci utilise désormais des smartphones ou des tablettes pour profiter d'offres dites de «second écran». Ces changements dans le comportement d'utilisation du public ouvrent de nouvelles possibilités aux concepteurs de programmes.

L'animation à Radio Rumantsch

Le Conseil du public SRG.R a évalué l'animation à RR à l'aune des critères suivants: crédibilité, flexibilité, créativité, empathie et compétences linguistiques. Pour garantir la comparabilité et la solidité des résultats, il a réalisé son évaluation à deux reprises au cours de l'exercice sous revue. Il en est ressorti notamment que les animateurs parlant le même idiome rhéto-roman que les membres du Conseil du public chargés de les évaluer sont jugés un peu plus sévèrement. Faut-il en conclure que l'on est plus critique lorsqu'il s'agit de sa propre langue? La question reste ouverte. La comparaison des deux évaluations

montre une légère amélioration ainsi qu'une harmonisation des résultats. L'animation à RR est très bien notée.

Les émissions d'approfondissement à Radio Rumantsch

Au cours du second semestre 2013, le Conseil du public SRG.R s'est penché sur les émissions de radio «Marella», «Magazin da cultura», «Vita e cretta» et «Profil». Celles-ci font figure de véritables perles du programme de fin de semaine de RR et valent la peine d'être découvertes. On trouvera de plus amples informations sur ces émissions, également disponibles en podcast, sur le site web rtr.ch. Le public apprécie les émissions d'approfondissement «Marella» et «Magazin da cultura», qui se distinguent pour traiter de sujets aussi variés qu'intéressants, auxquels le programme quotidien de RR n'accorde généralement que peu ou pas de place. Chacune des deux émissions dure environ une heure, de sorte que l'on peut vraiment parler d'approfondissement. Leurs contenus s'adressent pour la plupart à un public d'un certain âge. L'émission «Vita e cretta» traite quant à elle de questions religieuses, vues sous l'angle de la vie quotidienne. Visant un large public, le choix musical est volontairement conventionnel, ce qui soulève quelques critiques, selon le comportement d'écoute et les attentes des auditeurs. Enfin, l'émission «Profil» – qui dure aussi environ une heure et se divise en quatre ou cinq parties – présente une personnalité et ne manque pas de séduire, même si elle pourrait gagner en dynamisme. Sont déterminants à cet égard le choix de l'invité ainsi que la manière de poser les questions et de mener l'entretien.

«Telesguard» en comparaison nationale

L'émission de télévision «Telesguard» fait bonne figure par rapport aux autres émissions d'information du pays, même si la comparaison n'est que difficilement possible, compte tenu de la durée de l'émission, de l'heure de diffusion et du choix des sujets. Il n'en reste pas moins que les téléspectateurs qui la suivent sont dûment informés des événements régionaux. En ce qui concerne les affaires nationales et internationales, «Telesguard» est trop succincte: pour une information complète, le public doit se tourner vers d'autres émissions de la SSR.

Prix Médias SRG.R

Le Conseil du public SRG.R décernera le Prix Médias SRG.R pour la première fois au printemps 2014, après avoir sélectionné les émissions candidates et préparé la remise du prix courant 2013. Doté de 6000 francs, le Prix Médias SRG.R récompensera chaque année les meilleurs contenus journalistiques de RTR. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

Pour Swissinfo, 2013 restera dans les annales comme l'année de sa réorientation, avec, en janvier, l'adoption du russe comme dixième langue en ligne. Cette extension de l'offre a eu des effets positifs sur les discussions journalistiques et a également favorisé la remise en question de certains processus.

Réorienter stratégiquement l'offre éditoriale globale réduite de Swissinfo, tout en l'optimisant, s'est avéré une tâche exigeante, d'autant plus que la restructuration opérée en 2012 s'est traduite par une diminution du budget d'environ un tiers et par une réduction de l'effectif. La réorientation de 2013 a donc suivi deux grands axes: d'une part, une concentration accentuée sur les formats caractéristiques d'un magazine multimédia en ligne et, d'autre part, une intensification de la collaboration entre les dix rédactions linguistiques. En d'autres termes, Swissinfo a travaillé la mise en récit de manière transversale, sans s'arrêter aux frontières entre équipes et entre cultures, se posant en outre les questions suivantes: quel rôle jouent le texte, le son et l'image (animée)? Quelle est l'importance des infographies et des contenus générés par les utilisateurs (User Generated Content, UGC)? Comment Swissinfo entend-elle mettre davantage à profit les connaissances des utilisateurs?

Innover, ne pas s'accrocher au passé, changer: tous les collaborateurs impliqués dans la gestion des thèmes ont été sensibilisés à ces exigences à l'aide de l'outil de conduite «Feedback». Swissinfo est ainsi parvenue à améliorer non seulement ses produits, mais encore ses processus internes. En particulier, les contrôles de qualité ont été simplifiés et les différentes connaissances et l'expérience des collaborateurs mieux mises à profit.

Ne se contentant pas des observations du Conseil du public, Swissinfo s'est soumise à des audits externes, qui ont éclairé et évalué la production sous un autre angle: conjointement avec des partenaires médias de Suède (Radio Sweden), de France (Radio France internationale), des Pays-Bas (Radio Netherlands Worldwide) et du Japon (NHK World), elle a analysé en détail, pendant deux semaines, divers produits en espagnol, en portugais, en arabe, en chinois et en japonais.

Des collaborateurs issus de cinq équipes linguistiques ont en outre élaboré de nouvelles directives rédactionnelles, entrées en vigueur en octobre au terme d'une procédure de consultation réalisée à plusieurs niveaux. Dans le même temps, la direc-

tion de Swissinfo a approuvé un nouveau concept en matière d'innovation, lequel vise à aider les collaborateurs à rassembler, structurer et développer leurs idées créatives.

Des mesures tout aussi importantes ont été mises en œuvre dans le domaine technique. C'est ainsi que Swissinfo a adopté des méthodes de développement de logiciels plus souples et plus rapides, examiné l'ergonomie de son site web en vue de son remaniement et mis en œuvre un nouveau concept de tests informatiques.

De plus, Swissinfo s'emploie actuellement, dans le cadre de son plan de développement stratégique, à analyser toute sa chaîne de création de valeur, du monitoring des sources à l'analyse, en passant par la distribution. L'objectif est d'utiliser les ressources limitées dont elle dispose le plus efficacement et le plus opportunément possible. Il s'agit en outre de mettre de nouveaux outils et fonctions à la disposition des utilisateurs, ce à quoi contribuera, entre autres, la mise en ligne d'un nouveau site web en 2014. Conforme aux principes de la conception de sites web adaptatifs (responsive design), ce dernier sera beaucoup plus souple et pourra être utilisé de manière optimale à partir de n'importe quel terminal: ordinateur, tablette numérique ou smartphone.

Formation de base et formation continue

Le développement continu des produits et la volatilité de l'environnement Internet exigent de tous les collaborateurs un apprentissage permanent. En 2013, malgré un budget réduit, ils ont pu profiter de deux jours de formation en moyenne.

Pour ses journalistes, Swissinfo a organisé surtout des cours internes, parmi lesquels «Langage visuel pour rédacteurs-photo et JRI», «Titre, chapeau et entrée en matière – pour lecteurs et pour Google» et «Ecrire pour parler» (allemand et français). Un atelier réservé aux cadres a en outre traité de l'assurance qualité ainsi que de l'amélioration de la qualité.

La collaboration accrue entre rédactions linguistiques a suscité un grand intérêt pour les cours de langues: une dizaine de collaborateurs ont élargi leur vocabulaire dans une langue autre que la leur, avec beaucoup d'engagement et d'application et, qui plus est, en dehors de leurs heures de travail. Enfin, quelque 25 personnes ont également pris sur leur temps libre pour participer aux quatre manifestations «Lunch & Learn», qui ont abordé un large éventail de thèmes, tels que «Ergonomie au poste de travail» ou «Présentation d'ouvrages d'écrivains égyptiens». ■

Les observations du Conseil du public de Swissinfo

Echanges de vues et rencontres

En 2013, le Conseil du public s'est réuni trois fois en séance ordinaire. En fin d'année a eu lieu une rencontre avec le Comité Swissinfo du Conseil d'administration SSR pour la présentation du rapport et des échanges de vues.

Points forts

Le Conseil du public a pour mission d'évaluer, du point de vue de la qualité, de la pertinence et de l'efficacité, les différents produits d'information destinés à un public international, de cultures et de langues diverses. Les journalistes de Swissinfo doivent donc satisfaire à des exigences spécifiques en matière de connaissances linguistiques et de compétences interculturelles.

Observations en 2013

Pour ses observations 2013, le Conseil du public a choisi, d'une part, les productions vidéo venues enrichir le contenu et le format des nouveaux «Thèmes du jour» et, d'autre part, une sélection de reportages pour la série spéciale de portraits «Visages de Suisse», lancée à l'été 2013. Pour lui, la série de portraits a été une bonne expérience; il a cependant recommandé de ne pas la réitérer.

Les rencontres avec la rédaction en chef ont été l'occasion pour les membres du Conseil du public de partager leurs impressions et leurs avis sur les différents sujets. A la question de savoir si la série spéciale «Visages de Suisse» était déterminante pour le lectorat étranger, les membres ont formulé différentes interprétations. La rédaction en chef les en a remerciés, précisant que ces observations constituent un apport précieux à la conception future des contenus informatifs.

Par ailleurs, le Conseil du public a constaté avec satisfaction que la couverture de la Fête fédérale de lutte suisse par Swissinfo a contribué, notamment, à faire connaître la diversité culturelle de la Suisse à un public international.

Contrôles qualité

Lors du tout premier contrôle qualité, fin août 2013, le président et le vice-président du Conseil du public ont eu l'occasion de se rendre compte du fonctionnement de Swissinfo. Après une introduction générale par la rédaction en chef et les responsables des différentes rédactions linguistiques, ils ont été reçus par la rédaction anglophone, qui leur a présenté son travail au quotidien. Le Conseil du public, de même que les rédacteurs et les journalistes interviewés, ont apprécié cette

rencontre et l'ont qualifiée d'utile. Cet échange de vues a permis aux participants de faire connaissance et de mieux comprendre leurs attentes et leurs rôles respectifs. Les représentants du Conseil du public ont noté l'investissement, la compétence et le professionnalisme dont font preuve les rédacteurs et les journalistes dans leur mission. Le Conseil du public a l'intention de mener des contrôles qualité dans les autres rédactions linguistiques.

Au préalable, le président du Conseil du public de Swissinfo avait participé à un cours de formation sur le contrôle qualité, organisé dans le cadre d'un groupe de travail constitué des présidents des cinq conseils du public de la SSR.

Suisses de l'étranger

Le Conseil fédéral a présenté un nouveau projet de loi sur les Suisses de l'étranger. Lors de la mise en consultation, le président du Conseil du public a participé à l'élaboration de la prise de position de Swissinfo, qui entend consolider son rôle de plateforme d'information destinée aux Suisses de l'étranger.

Offre multilingue et nombre d'utilisateurs

Un an après la mise en ligne de la version russe de Swissinfo, le Conseil du public constate avec satisfaction que les contenus destinés au public russophone répondent à un besoin manifeste. Le Conseil du public s'est également informé, lors de ses différentes séances, de l'évolution du nombre de visiteurs du site internet. Les statistiques montrent que l'offre d'information de Swissinfo est bien adaptée du point de vue stratégique et qu'elle correspond aux intérêts et aux attentes du lectorat international.

Perspectives pour 2014: dossier «Démocratie directe»

Le Conseil du public se réjouit d'apprendre que Swissinfo accordera une place de choix à son nouveau dossier «Démocratie directe» en 2014. Le choix de ce thème repose sur le constat que de plus en plus de gens de part le monde souhaitent participer au processus de décision politique, d'où un intérêt accru pour le système de démocratie directe pratiqué en Suisse, sa conception et son fonctionnement. Swissinfo entend répondre à ce besoin et proposer des informations sur cette thématique. ■

Notre responsabilité à l'égard des collaborateurs

«De fortes personnalités font de bons programmes, de même que des collaborateurs compétents, orientés services, mobiles, fiables, responsables et loyaux font le succès économique de la SSR.» En s'appuyant sur cette conviction, la SSR a formulé en 2012 une nouvelle politique du personnel, qui s'inspire de la mission de la SSR et de sa charte d'entreprise. Les Ressources humaines (RH) encouragent sa mise en œuvre; elles ont donc établi un programme d'action sous la forme d'une stratégie RH 2013–2017.

Priorités du Human Resources Management (HRM) SSR (stratégie RH 2013–2017)

1. Direction professionnelle et harmonisation: Efficience, harmonisation, qualité: le repositionnement des RH doit être mené à bien.

2. Un personnel prêt au changement: De l'engagement des collaborateurs, de leur motivation et de leurs compétences professionnelles et personnelles dépend le succès de l'entreprise: la SSR s'adresse à des personnes orientées prestations, qui ont un sens aigu du service public.

3. Flexibilité et équité: Des conditions d'engagement équitables permettent de motiver le personnel et renforcent le sentiment de sécurité. La SSR recherche avec son partenaire social des solutions qui doivent permettre à l'entreprise de tirer des atouts de la mutation des médias.

4. Développement des cadres: Les cadres occupent une position clé. L'objectif est d'instaurer une approche de la conduite identique dans les quatre régions.

5. Pérennité de la Caisse de pension: La Caisse de pension doit élargir sa marge de manœuvre; la primauté des cotisations lui donne une assise plus solide.

Nouveaux outils RH et harmonisation des processus RH

En 2013, la SSR a mis en service plusieurs nouveaux outils informatiques, dont l'outil de recrutement (eRecruiting), la plateforme de formation électronique ainsi que le processus électronique pour les entretiens de qualification (eMAG). Ces trois programmes sont désormais utilisés à l'échelle de l'entreprise et contribuent à renforcer le professionnalisme et l'efficience dans le domaine du Human Resources Management (HRM). De plus, la SSR a harmonisé de nombreux processus RH pendant l'exercice sous revue. Les unités d'entreprise de toutes les régions se sont beaucoup investies pour préparer un jalon

important: la vague 1, qui comprend le déploiement à l'échelle de l'entreprise d'un grand nombre de processus RH dès le 1er mai 2014. Elle sera suivie au cours des deux prochaines années par les vagues 2 et 3. Au terme de cette opération, les processus RH seront harmonisés dans l'ensemble du groupe SSR.

Enquête auprès du personnel 2013: la SSR obtient de bons résultats

Au printemps 2013, la SSR a mené sa quatrième enquête auprès du personnel. Par rapport à l'enquête de 2009, les résultats sont en hausse dans presque tous les domaines. Le taux de réponse était de 63%, autrement dit, près de deux tiers des collaborateurs – 3977 personnes – se sont exprimés, d'où une bonne représentativité des résultats. Outre les unités d'entreprise de SSR, les filiales TPC et Swiss TXT ont également participé au sondage. Au total, 61% des sondés se disent très satisfaits ou généralement satisfaits de leur travail, 27% sont plutôt satisfaits et seuls 12% ne sont pas satisfaits. La satisfaction au travail est élevée, bien que de nombreux projets de changement soient actuellement en cours. Si l'on exprime les résultats en points, la valeur moyenne actuelle est de 72 points sur 100 au sein de la SSR, soit trois points de plus par rapport à l'enquête précédente, ce qui représente une augmentation significative. De même, l'enquête fait état d'une nette amélioration du sentiment d'appartenance (commitment) à la SSR. Avec une note de 78 points – une hausse de deux points par rapport à 2009 – la SSR enregistre un très bon résultat en comparaison avec d'autres entreprises.

Convention collective de travail CCT 2013: introduction et adaptations de règlements

La CCT 2013 est entrée en vigueur le 1er janvier 2013. La SSR s'était fixé trois objectifs pour les négociations sur la nouvelle CCT: simplifier, économiser, gagner en flexibilité. La nouvelle CCT permet en effet d'introduire certaines simplifications et de réaliser des économies modérées. L'entrée en vigueur de la CCT 2013 s'est déroulée sans problèmes. Les négociations n'ayant abouti que fin 2012, la plupart des règlements CCT ont dû être adaptés pendant l'exercice sous revue. De même, certains règlements n'ont pas pu entrer en vigueur fin 2013, en l'absence d'accord entre les partenaires sociaux sur les règlements concernant les grandes opérations et les services de piquet. Les négociations à ce sujet se poursuivront en 2014.

Dialogue sur l'égalité des salaires: la SSR est sous le seuil de tolérance de la Confédération

Le projet «Dialogue sur l'égalité des salaires» a été lancé en

2009, à l'initiative des associations faitières des organisations nationales d'employeurs et de travailleurs. Il est parrainé par l'Office fédéral de la justice, le Secrétariat d'Etat à l'économie et le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. Cette initiative a pour but de vérifier, en collaboration avec le partenaire social correspondant, si l'entreprise respecte le principe de l'égalité des salaires et, le cas échéant, d'éliminer les inégalités dans un délai de quatre ans (différence de salaire inexplicable de plus de 5% entre hommes et femmes pour un travail d'égale valeur).

Entreprise de service public, la SSR se doit d'adopter une attitude exemplaire en la matière. Elle s'est donc inscrite au programme en janvier 2013. Le projet a été mené sous la direction des RH SSR, conjointement avec le SSM et avec le soutien du Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale (BASS), une instance renommée en la matière. Basée sur le logiciel Logib (instrument d'autocontrôle de l'égalité salariale mis à disposition par la Confédération), l'analyse a révélé, pour la SSR, une «inégalité des salaires ou une discrimination salariale fondée sur le sexe non expliquée par d'autres facteurs» de seulement 3,2 % au préjudice des femmes (salaires, allocations de temps de travail incluses). Compte non tenu des allocations de temps de travail, l'inégalité n'atteint que 2,5% (les hommes sont légèrement surreprésentés dans les domaines avec des services irréguliers donnant droit à des allocations). Ces deux valeurs sont nettement inférieures au seuil de tolérance de 5% fixé par la Confédération. Malgré ces bons résultats, la conférence des chefs de personnel procédera à une analyse plus approfondie en 2014 (à l'échelon régional et en fonction des catégories de CCT) et, au besoin, elle étudiera la mise en place de mesures appropriées.

Nouvelles conditions générales d'engagement des cadres

Pendant l'été 2013, un groupe de travail de cadres RH et de représentants de l'Association des cadres (ADC) a élaboré en quelques mois une proposition pour l'adaptation des conditions générales d'engagement des cadres. Le Conseil d'administration SSR a approuvé cette proposition en novembre de l'année sous revue. La révision réside essentiellement dans le relèvement de l'âge de départ à la retraite ordinaire de 62 à 65 ans. Une retraite anticipée à partir de 60 ans reste possible moyennant une réduction correspondante des rentes. Autre nouveauté: un cadre pourra poursuivre son activité professionnelle jusqu'à 70 ans en accord avec son employeur. Les nouvelles conditions générales d'engagement des cadres entreront en vigueur en 2015.

Caisse de pension: passage à la primauté des cotisations

Lors d'une votation générale en automne 2013, les assurés de la Caisse de pension SSR (CPS) ont approuvé à une large majorité le passage du régime de la primauté des prestations à celui de la primauté des cotisations (65% de oui, 35% de non). Grâce à cette décision, qui entre en vigueur au 1er janvier 2014, la CPS sera mieux armée pour relever les défis futurs et assurer sa pérennité. En effet,

- le régime de la primauté des cotisations améliore la transparence des coûts et la planification des cotisations;
- la CPS renforce son agilité et sa réactivité face à l'évolution du marché;
- le régime de la primauté des cotisations réduit le risque d'un assainissement onéreux tant pour les salariés que l'employeur.

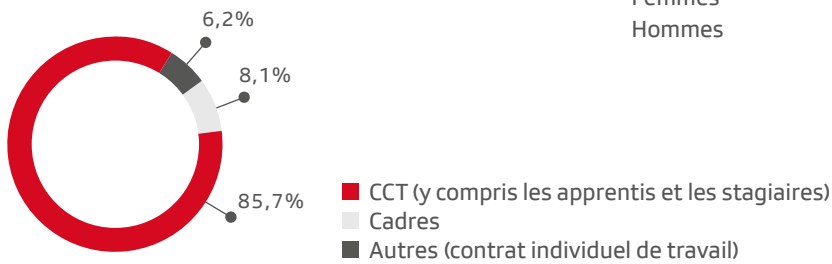
Le changement de régime sera assorti de mesures d'accompagnement, afin d'assurer une transition en douceur pour les collaborateurs d'âge moyen et les collaborateurs plus âgés. De plus, toutes les générations de salariés bénéficieront de deux garanties financières de la SSR: l'une en cas d'assainissement, l'autre en cas de nouvelle baisse du taux d'intérêt technique, jusqu'à 2,75% (au 1er janvier 2014, ce taux est déjà passé de 4 à 3,25%).

Caisse de pension: légère baisse du taux de couverture

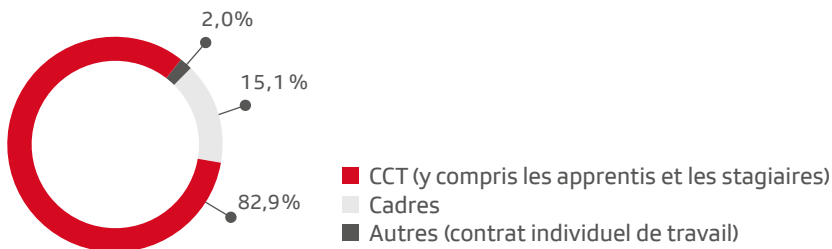
A la fin du quatrième trimestre 2013, les placements de la CPS enregistraient une performance de 2,96%, une valeur à peine inférieure à la moyenne de 3,27% (indice de référence). En une année, le taux de couverture a légèrement baissé de 104 à 102,1%. Ce résultat reflète l'évolution contrastée des marchés financiers: en automne, les marchés boursiers internationaux se sont remis des pertes enregistrées les mois précédents. Si les placements dans les pays émergents (Mexique, Chine, Afrique du Sud, Brésil, Inde, Malaisie, Russie, Philippines, Thaïlande, Turquie) ont connu des hauts et des bas, à l'image des marchés internationaux, leur rendement est resté positif. Même les marchés des obligations se sont, dans l'ensemble, bien comportés. Comme l'année précédente, les titres à risques en particulier, tels que les actions, ont connu une hausse substantielle au quatrième trimestre. La tendance n'est cependant pas à des rendements plus élevés. A l'échelle mondiale, les taux devraient rester à un niveau historiquement bas. La situation en Syrie et l'instabilité d'autres pays constituent un frein aux attentes. Les données économiques de la zone euro et de la Chine, qui restent faibles, déterminent l'évolution de l'indice boursier. Dans ce contexte, il est difficile pour les caisses de pension de réaliser des rendements suffisants.

Ressources humaines en chiffres

ETP = équivalent temps plein		2013	2012	2011	2010
Postes à plein temps	ETP	5 017*	4 943	4 829	4 948
Nombre de personnes par catégorie contractuelle					
Cadres	Total personnes	495	476	464	446
	Femmes	136	129	132	120
	Hommes	359	347	332	326
CCT (y compris les apprentis et les stagiaires)	Total personnes	5 200	5 193	5 086	5 168
	Femmes	2 321	2 307	2 225	2 253
	Hommes	2 879	2 886	2 831	2 915
Autres (contrat individuel de travail)	Total personnes	374	408	376	399
	Femmes	156	176	167	180
	Hommes	218	232	209	219
Toutes catégories confondues	Total personnes	6 069	6 077	5 926	6 013
	Femmes	2 613	2 612	2 554	2 553
	Hommes	3 456	3 465	3 372	3 460



Répartition de la masse salariale par catégorie contractuelle		2013	2012	2011	2010
Cadres	CHF 1000	82 451	79 322	80 681	77 012
	%	15,1	14,8	15,2	14,4
CCT (y compris les apprentis et les stagiaires)	CHF 1000	452 217	445 789	438 121	445 356
	%	82,9	83,1	82,8	83,4
Autres (contrat individuel de travail)	CHF 1000	11 092	11 515	10 710	11 788
	%	2,0	2,1	2,0	2,2
Total masse salariale	CHF 1000	545 760	536 626	529 512	534 156
	%	100,0	100,0	100,0	100,0



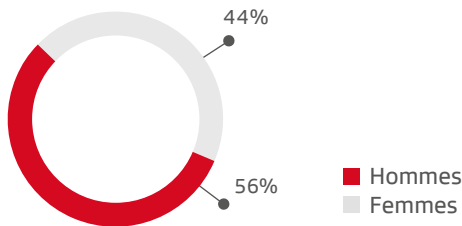
* L'augmentation est due à l'engagement de davantage de stagiaires, au renforcement de l'IT nationale et à l'augmentation du nombre de productions maison chez SRF

Indicateurs RH

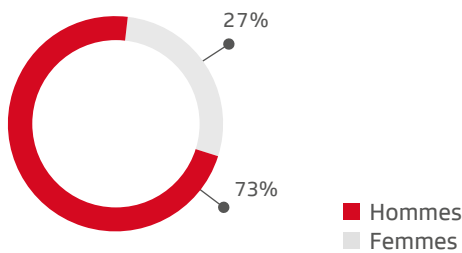
ETP = équivalent temps plein

Personnel CCT

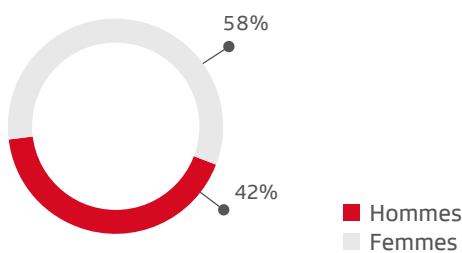
			2013	2012	2011	2010
Personnel sous CCT par sexe:	Femmes	%	44	45	44	43
	Hommes	%	56	55	56	57



			2013	2012	2011	2010
Cadres par sexe:	Femmes	%	27	27	28	27
	Hommes	%	73	73	72	73



			2013	2012	2011	2010
Collaborateurs à temps partiel (toutes catégories)	En % du total des employés		51	51	50	50
Dont femmes à temps partiel	%		58	58	58	58
Dont hommes à temps partiel	%		42	42	42	42



			2013	2012	2011	2010
Moyenne d'âge	Total en années		43,4	43,3	43,3	43,2
Ancienneté dans l'entreprise	Total en années		12,2	12,3	12,5	12,5

Absences

			2013	2012	2011	2010
Nombre de jours d'absence des collaborateurs sous CCT (maladie)	En jours de travail par ETP		8,6	9,6	9,0	8,2

Fluctuation «nette»**

			2013	2012	2011	2010
Personnel CCT	%		3,1	3,1	3,6	3,0
Cadres	%		1,0	3,0	2,1	2,2

** Comprend seulement les résiliations données par les employés

Une gestion et un contrôle responsables

L'Association SSR diffuse des programmes de radio et de télévision et des services journalistiques (médias en ligne, télétexte, offre destinée à l'étranger), conformément à la loi fédérale sur la radio et la télévision du 24 mars 2006 (LRTV), à l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) du 9 mars 2007 et à la concession du 28 novembre 2007 octroyée par le Conseil fédéral. Pour s'acquitter de son mandat au service de la collectivité, l'Association exploite une entreprise sans but lucratif.

Les organes

L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de l'Association. Le Conseil d'administration assume la haute direction. Les quatre comités régionaux peuvent faire des propositions au Conseil d'administration en rapport avec le programme et prendre des décisions ayant trait aux concepts de programme* et à l'allocation des ressources financières (enveloppes budgétaires), dans la limite des pouvoirs qui leur sont délégués. Epaulé par le Comité de direction, qui lui est subordonné, le directeur général dirige l'entreprise dans le respect des compétences qui lui sont attribuées par le Conseil d'administration. Depuis le 1er janvier 2009, la société Ernst & Young est l'organe de révision de l'entreprise (maison mère et filiales).

L'entreprise

Entreprise est synonyme de groupe; elle comprend la maison mère, qui fait juridiquement partie intégrante de l'Association, et six filiales. Les émissions radio/tv et les autres offres journalistiques sont assurées par cinq unités d'entreprise (succursales): Radiotelevisione svizzera (RSI), Radiotelevisioni Svizra Rumantscha (RTR), Radio Télévision Suisse (RTS), Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et Swissinfo (SWI). Les domaines centraux et les prestations communes sont regroupés au sein de la Direction générale.

A la fin de 2013, la SSR détenait une participation supérieure à 50% dans six filiales: Technology and Production Center Switzerland AG (TPC AG), Teletext Suisse SA (Swiss TXT), Publisuisse

* Le concept de programme définit l'axe de développement général, les groupes cibles et les objectifs de marché stratégiques, la structure générale du contenu et les axes de développement d'une chaîne (La Première, etc.), d'un domaine (l'information, etc.) ou d'une autre offre journalistique (service en ligne de Swissinfo, par exemple). Il repose sur le mandat de service public, sur les exigences qualité de la LRTV, sur la concession et, pour ce qui est de la stratégie du programme, sur les consignes du Conseil d'administration.

SA, Telvetia SA, Mxlab AG et MCDT SA. Exception faite du TPC et partiellement de Swiss TXT, leurs activités ne sont pas directement liées à la production des émissions radio/tv ou à celle des autres offres journalistiques. Ces filiales sont des sociétés non cotées en Bourse (cf. annexe aux comptes du groupe page 151). Chaque filiale est gérée par un conseil d'administration, dans lequel siègent des représentants désignés par le Comité de direction de la SSR. Les présidents des conseils d'administration des filiales sont en règle générale membres du Comité de direction de la SSR. Le directeur du TPC participe, avec voix consultative, aux réunions de la direction de Schweizer Radio und Fernsehen (SRF).

L'Association

L'Association SSR compte quatre sociétés régionales:

- Société SRG.D: Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und rätoromanischen Schweiz
- Société RTSR: Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande
- Coopérative Corsi: Società cooperativa per la Radiotelevisione svizzera di lingua italiana
- Société SRG.R: SRG SSR Svizra Rumantscha

Les sociétés régionales SRG.D et RTSR sont subdivisées à leur tour en sept sociétés membres (la SRG.R est également une société membre de la SRG.D). Environ 25 500 personnes sont membres des sociétés régionales.

Bien implantées dans la société, les sociétés régionales alimentent le débat sur le service public et elles influencent le développement et la qualité des émissions radio/tv et des autres offres journalistiques. Les conseils régionaux

- expliquent les enjeux culturels et les questions de société,
- prennent connaissance des concepts de programme et du rapport des unités d'entreprise sur la qualité et le service public,
- soumettent au comité régional des amendements aux concepts de programme,
- désignent les délégués et
- assument les tâches qui n'incombent pas aux assemblées (société ou coopérative) ou au comité régional.

Les comités régionaux dirigent les sociétés régionales et ils jouent un rôle actif dans le traitement des dossiers consacrés au programme, que le Conseil d'administration examine, comme le prévoient les statuts de la SSR. Les présidents des sociétés régionales participent d'office à l'Assemblée des

délégués et au Conseil d'administration de la SSR. Chaque société régionale consulte son Conseil du public, qui fait le lien entre les chefs de programme et les auditeurs-télespectateurs; elle donne aussi son avis sur le programme, le Conseil du public étant appelé à faire des remarques et des suggestions. Les présidents des conseils du public se réunissent plusieurs fois par an pour partager des expériences, développer des méthodes et des instruments et coordonner les commentaires ayant trait à l'offre. Dans chaque région linguistique, le Conseil du public a institué un organe de médiation, chargé de traiter les réclamations en rapport avec le programme radio/tv et les autres offres journalistiques.

Le Conseil d'administration de la SSR compte neuf membres: les quatre présidents régionaux, deux personnes nommées par le Conseil fédéral et trois personnes désignées par l'Assemblée des délégués.

Le président SSR est élu par l'Assemblée des délégués; il est en même temps président de l'Assemblée des délégués et président du Conseil d'administration.

Structure du capital

Au 31 décembre 2013, les capitaux propres de la SSR s'élèvent à CHF 479,2 millions. Ils se composent d'une réserve de base de CHF 480 millions et d'une réserve de CHF -0,8 million provenant des bénéficiaires.

L'Assemblée des délégués

Organe suprême de la SSR, l'Assemblée des délégués compte 41 membres. Sa composition est la suivante:

Délégués	
SRG.D	18
RTSR	9
Corsi	6
SRG.R	3
Total des délégués	36

(y compris les quatre présidents régionaux qui sont d'office délégués et membres du Conseil d'administration)

Autres membres

Administrateurs élus par l'Assemblée des délégués	3
Administrateurs nommés par le Conseil fédéral	2
Total des autres membres	5
Total délégués + autres membres	41

Les délégués peuvent se faire représenter par d'autres personnes, qui doivent justifier d'une procuration de la société régionale. Le mandat est de quatre ans; le dernier est échu le 31 décembre 2011. Celui qui a démarré le 1er janvier 2012 durera jusqu'à fin 2015. L'Assemblée des délégués invite également le président de l'association du personnel signataire de la Convention collective de travail (CCT) et un représentant des cadres à participer à ses réunions.

Les compétences de l'Assemblée des délégués sont définies dans les statuts. En plus des questions statutaires, qui sont du ressort de l'Assemblée générale en vertu du droit des sociétés anonymes, l'Assemblée des délégués approuve, à la demande du Conseil d'administration, la nomination du directeur général, les propositions d'amendement de la concession émanant du Conseil d'administration et le rapport sur la qualité du service public publié chaque année par la SSR. Elle édicte le règlement sur les indemnités de ses membres et de ceux du Conseil d'administration et elle se prononce sur les propositions au Conseil fédéral concernant le montant de la redevance. Par ailleurs, elle décide de l'allocation annuelle des ressources aux sociétés régionales. Elle peut proposer au Conseil d'administration un examen du service public et de la qualité; les administrateurs ont six mois pour répondre. Enfin, l'Assemblée des délégués prend acte du règlement d'organisation, de la stratégie et du rapport de mise en œuvre de la stratégie. Elle se réunit deux fois par an au moins.

Assemblée des délégués

Délégués élus par les sociétés régionales	Autre fonction	Première nomination
SRG.D		
Baumeler Viktor, Lucerne (président SRG.D)	Administrateur	2007
Cuttat Marcel, Berne		2012
Flury Peter, Laufon		2007
Frey Gerhard, Niederteufen		2007
Gamma Robert, Küssnacht/SZ		2007
Hasler Susanne, Villnachern		2007
Hatz Christine, Bâle		2007
Jaggi Léander, Brigue-Glis		2007
Kaufmann Dorette, Gränichen		2012
Marti Werner, Herrliberg		2012
Meili Barbara, Zurich		2012
Melchior Andreas, Berikon		2009
Moor Peter, Olten		2012
Niederer Erich, Grub/AR		2011
Oehler Arthur, Heiden		2007
Schefer Andreas, Berne		2009
Ullrich Niklaus, Arlesheim (vice-président SRG.D)		2001
Zeier Niklaus, Lucerne		2008

Assemblée des délégués

Délégués élus par les sociétés régionales	Autre fonction	Première nomination
RTSR		
Béguin Thierry, Saint-Blaise		2008
Benjamin Eric, Genève		2007
Berger-Loutan Nicole, Cousset		2009
Brunner Wicht Isabelle, Fribourg		2012
Busset Jean-Bernard, Meyrin		2012
Cleusix Jean-Marie, Leytron		2008
Flühmann Martine, Epalinges		2007
Langel Marc-Alain, Bevaix		2012
Roth Jean-François, Courtételle (président RTSR)	Administrateur	2007
Corsi		
Gendotti Gabriele, Faido		2012
Keller Fabrizio, Grono		2005
Michael Maurizio, Castasegna		2008
Pedrazzini Luigi, Locarno (président Corsi)	Administrateur	2012
Perucchi Borsa Simonetta, Lugano		2008
Soldini Renato, Davesco Soragno		2008
SRG.R		
Baselgia Beatrice, Domat/Ems		2009
Blumenthal Duri, Degen (vice-président SRG.R)		2007
Knapp Oscar, Scuol (président SRG.R)	Administrateur	2013

Assemblée des délégués

	Autre fonction	Première nomination
Administrateurs nommés par l'Assemblée des délégués		
Fecker Regula, Zurich	Administratrice	2012
Küng Lucy, Küsnacht/ZH	Administratrice	2008
Loretan Raymond, Genève (président)	Administrateur	2012

Administrateurs nommés par le Conseil fédéral

Gygi Ulrich, Berne	Administrateur	2008
Lauri Hans, Münsingen	Administrateur	2008

Participants avec voix consultative

Bruderer Ruedi, Coire Araschgen	Représentant SSM	2012
de Weck Roger, Berne et Zurich	Directeur général	2011
Schäffler Jürg, Berne	Représentant de l'Association des cadres (ADC)	2001

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration exerce la haute direction de la SSR. Il dirige les affaires et répond devant l'autorité de concession de la satisfaction des exigences légales et des contraintes de la concession. En vertu de l'art. 716 a et b du Code des obligations (CO) et des statuts, il a, dans le règlement d'organisation du 13 décembre 2013, délégué au directeur général la gestion de l'entreprise et la direction générale des programmes, mais pas ses attributions intransmissibles et inaliénables. Les comités régionaux définissent les concepts de programme dans le respect des consignes du Conseil d'administration relatives à la stratégie de l'offre. Après avoir évalué les concepts, ils répartissent les ressources financières avalisées par le Conseil d'administration entre les chaînes ou les domaines. Ils font par ailleurs des propositions au Conseil d'administration, en rapport avec les dossiers suivants:

- nomination des directeurs des unités d'entreprise et nomination des cadres du second échelon justifiant d'une compétence de programme,
- déplacement des studios régionaux,
- modification de la structure régionale des unités d'entreprise,
- modification, dans les unités d'entreprise, du second échelon de direction justifiant d'une compétence de programme.

Si le Conseil d'administration rejette les propositions, il renvoie les dossiers au comité régional, en formulant des recommandations. Il peut arriver que le comité régional désapprouve les consignes du Conseil d'administration sur les concepts de programme ou sur l'allocation des ressources; il appartient alors au Conseil d'administration de trancher. Le comité régional peut en outre proposer au Conseil d'administration le réexamen de la qualité des programmes et du service public des unités d'entreprise.

Déclaration des intérêts

Les autres activités principales au sein d'organes de direction ou de surveillance et les fonctions politiques sont indiquées pour chaque membre.

Participations croisées

Il n'existe pas de participation croisée à des conseils d'administration entre la SSR et d'autres sociétés en dehors de l'Association SSR ou de son périmètre de consolidation.

Mandat

Un administrateur ne peut pas exercer son mandat plus de 12 ans. Une nouvelle période de quatre ans a débuté le 1er janvier 2012.

Organisation interne

Le président du Conseil d'administration est élu par l'Assemblée des délégués. Le Conseil d'administration s'organise librement. Il désigne un secrétaire, qui n'est pas membre du Conseil d'administration (Secrétariat central). Le Conseil d'administration a institué les comités ci-après et un groupe de travail permanent, chargés de l'informer oralement, de lui soumettre des propositions écrites ou de lui faire suivre les comptes rendus des réunions.

Comité des ressources humaines: il est composé de Raymond Loretan (président), de Viktor Baumeler, de Jean-François Roth et de Hans Lauri. Le Comité des ressources humaines évalue la politique du personnel à l'attention du Conseil d'administration, il prépare les dossiers de nomination du Conseil d'administration et il le seconde dans la définition de l'enveloppe salariale des cadres supérieurs de l'entreprise et dans l'indemnisation des organes de l'Association. Il fixe, sur mandat du Conseil d'administration, les conditions d'engagement du directeur général. Par ailleurs, il veille à une composition équilibrée du Conseil d'administration et il prépare, à l'intention de ce dernier, les dossiers de nomination du directeur général et des autres cadres. Il s'est réuni quatre fois en 2013. La procédure de sélection pour trouver un successeur au secrétaire central s'est terminée début 2013.

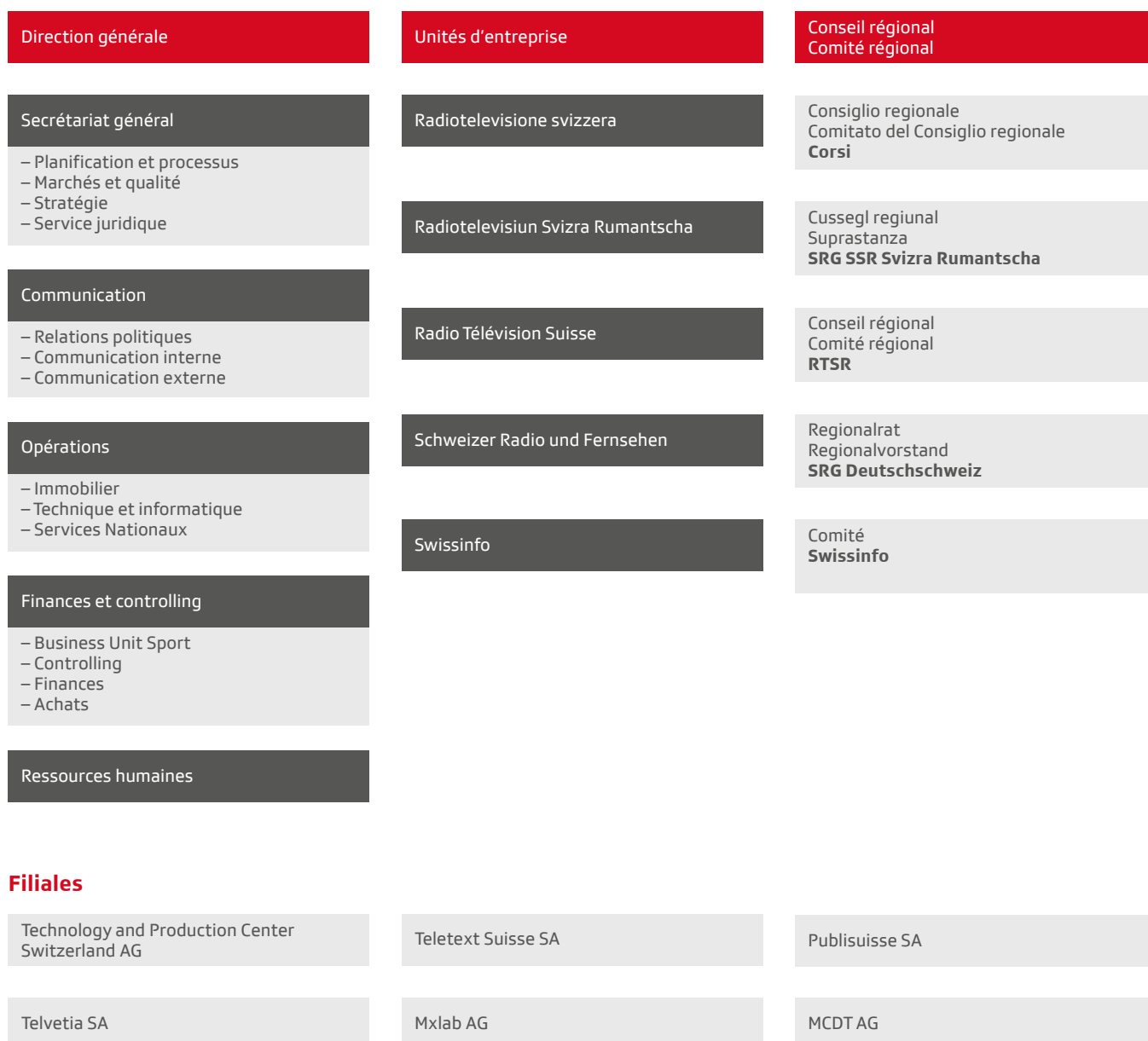
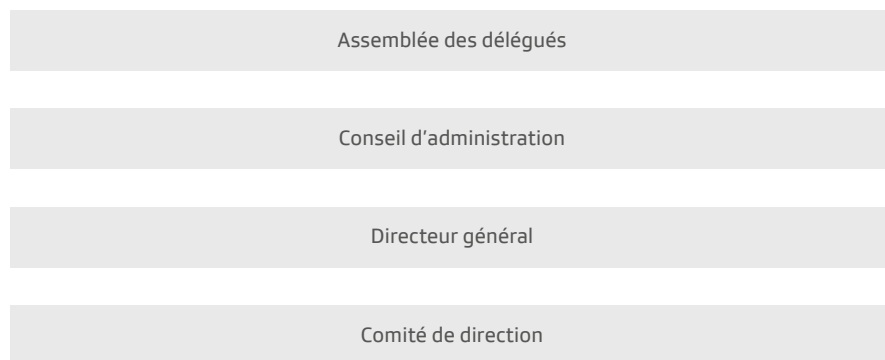
Suite page 90 →

Le 1er janvier 2014, le Conseil d'administration présentait la composition suivante (pages 84–89) →

Structure de l'Association



Structure de l'entreprise



Conseil d'administration

Raymond Loretan

Président de la SSR

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2012

Parcours professionnel

Raymond Loretan est licencié en droit de l'Université de Fribourg (1981). Après avoir été secrétaire diplomatique du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Edouard Brunner (1984–1987), il devient collaborateur personnel du conseiller fédéral Arnold Koller au Département militaire fédéral et au Département fédéral de justice et police (1987–1990). Il occupe ensuite les postes de délégué aux Affaires européennes et transfrontalières du canton du Valais (1991–1992) et de secrétaire général du PDC suisse (1993–1997). Il est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse à Singapour et au Brunei (1997–2002), puis consul général de Suisse à New York, avec titre d'ambassadeur (2002–2007). Il quitte le service public en 2007 pour fonder le cabinet conseils «Fasel Balet Loretan Associés» à Genève.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Groupe Aevis Holding, Fribourg (vice-président); filiale Aevis Genolier Swiss Medical Network SA (président) et CA de huit cliniques de la filiale Genolier (président, vice-président ou membre); filiale Aevis Les Hauts de Genolier (président); Société Suisse des Explosifs SSE, Brigue (président); Vins des Chevaliers SA, Salquenen; Fondation Centre for Humanitarian Dialogue, Genève.

Viktor Baumeler

Vice-président de la SSR et président de la SRG Deutschschweiz

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2008, vice-président du Conseil d'administration depuis 2012

Parcours professionnel

Viktor Baumeler, docteur en droit, a été chef d'état-major du département social de la Ville de Zurich (de 1979 à 1984), puis du département de l'éducation du Canton de Lucerne (de 1984 à 1988), avant d'assumer les fonctions de chancelier d'Etat du Canton de Lucerne (en qualité de chef d'état-major du gouvernement et du parlement) entre 1988 et 2008.

Mandat au sein de conseil d'administration

TPC AG.

Regula Fecker

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2012

Parcours professionnel

Regula Fecker est planificatrice en communication et marketing avec brevet fédéral et diplômée de la «Miami Ad School». A partir de 1999, elle a travaillé dans différentes agences de communication à Zurich, à New York et à Berlin; elle se charge du conseil clients, puis de la discipline spécifique qu'est la planification stratégique. Elle fonde, avec deux partenaires, l'agence Rod Kommunikation en 2007. En 2010, elle est désignée publicitaire de l'année.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

CA et membre de la direction de Rod Kommunikation AG, Zurich; Hotel Piz Linard, Lavin/GR.

Lucy Küng

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2008

Parcours professionnel

Lucy Küng est professeure hôte au «Reuters Institute for the Study of Journalism» à l'Université d'Oxford, professeure en économie et gestion des médias à l'Université de Jönköping (Suède) et membre associée de l'Université de St-Gall. Elle conseille les entreprises et les organisations dirigeantes sur les questions d'innovation, de stratégie et de développement de l'organisation, plus particulièrement dans le domaine de l'innovation des modèles économiques. Ancienne présidente de la «European Media Management Association» (EMMA), elle a passé son doctorat et soutenu une thèse d'habilitation en économie d'entreprise à l'Université de St-Gall.

Autre mandat

Membre du Conseil de fondation de «The Zurich International School» à Wädenswil.

Hans Lauri

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2008

Parcours professionnel

Hans Lauri est docteur en droit et avocat. Après avoir été chef de section et vice-directeur auprès de l'Administration fédérale des finances (AFF), il a dirigé de 1986 à 1994 l'Administration fédérale des douanes (AFD), avant d'être nommé conseiller d'État et ministre cantonal des finances de Berne jusqu'en 2001. Il a par ailleurs présidé la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances durant les deux dernières années de son mandat. De 2001 à 2007, il a représenté le Canton de Berne au Conseil des États. Il exerce aujourd'hui en tant que consultant indépendant.

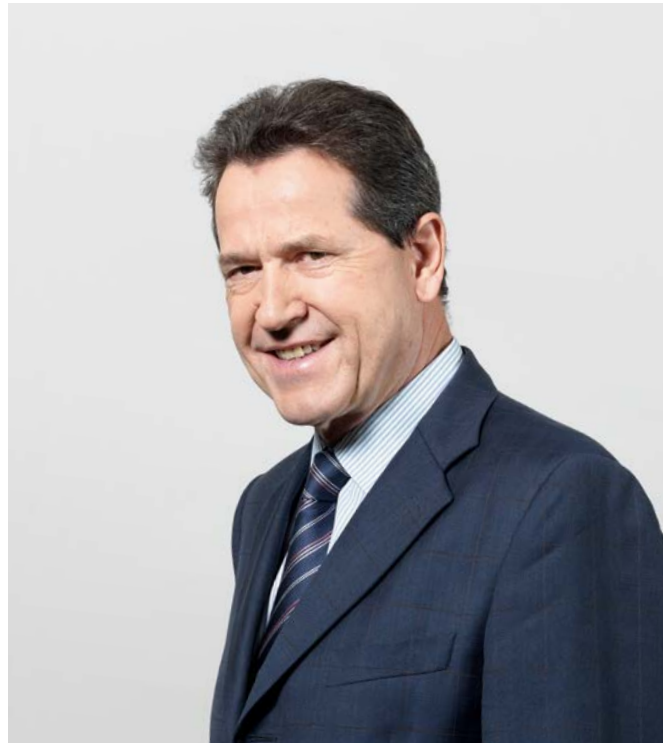
Mandats au sein de conseils d'administration, autres

RUAG Holding AG, Berne; Basler & Hofmann AG, Ingenieure, Planer und Berater AG, Zurich; Berner Reha Zentrum AG, Heiligenschwendli (président) jusqu'au 31 mai 2013.

Ulrich Gygi

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2008

Parcours professionnel

Ulrich Gygi a étudié les sciences économiques à l'Université de Berne, où il a obtenu son doctorat. Assistant à l'Institut de gestion d'entreprise de l'Université de Berne, il a intégré ensuite l'Administration fédérale des finances (AFF) en 1979. Après un passage à l'ancien Office fédéral de l'organisation, il a été promu, en 1986, vice-directeur et, en 1989, directeur de l'AFF. En 2000, Ulrich Gygi est nommé directeur général de La Poste Suisse, fonction qu'il occupe jusqu'en mars 2009. Depuis le 1er janvier 2009 il est président du Conseil d'administration des CFF.

Mandats au sein de conseils d'administration

CA des CFF, Berne (président); AXA Versicherungen AG et AXA Leben AG, Winterthour; BNP Paribas SA (Suisse), Genève.

Jean-François Roth

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la RTSR

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2007

Parcours professionnel

Jean-François Roth est licencié en lettres et en droit de l'Université de Fribourg. Il obtient ensuite son brevet d'avocat et il exerce le barreau à Delémont. Il entre très jeune au Parlement jurassien qu'il préside en 1987. De 1987 à 1994, il représente la République et Canton du Jura au Conseil des Etats, puis en 1994, il entre au Gouvernement jurassien. Il y reste douze ans durant lesquels il a en charge l'économie publique et les affaires extérieures. Au cours de son deuxième mandat de conseiller d'Etat, il est nommé ambassadeur d'Expo 02 et s'attache à promouvoir ce grand rendez-vous national à travers la Suisse.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Suisse Tourisme (président); Commission des loteries et paris (président); Fondation de formation en arts de la scène «Cour de miracles».

Luigi Pedrazzini

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la Corsi

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2012

Parcours professionnel

Licencié en droit de l'Université de Zurich (1977), Luigi Pedrazzini obtient son brevet d'avocat en 1992. De 1977 à 1983, il est rédacteur en chef du quotidien tessinois «Popolo e Libertà». En 1983, il rejoint la Società Elettrica Sopracenerina SA à Locarno, dont il assume la présidence de la direction à partir de 1986. En 1999, Luigi Pedrazzini est élu conseiller d'Etat cantonal, où il dirige jusqu'en 2011 le département des Institutions (Intérieur, Justice, Sécurité). Entre 2001 et 2005, il préside la Conférence des gouvernements cantonaux. A la fin de son mandat de conseiller d'Etat, il a rejoint le bureau BMA Studio Legale, à Locarno, en tant qu'avocat.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Edy Toscano Engineering & Consulting, Zurich; Salus Medica Clinic, Lugano; Ars Medica Clinic SA, Sorengo; Festival du Film de Locarno; Fondations: Scuola Dimitri, Valle Bavone, il Gabbiano, Orchestra della Svizzera italiana (OSI), Ricerca Neurologica.

Oscar Knapp

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la SRG SSR Svizra Rumantscha

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2013

Parcours professionnel

Oscar Knapp, docteur ès sciences économiques de l'Université de St-Gall, a débuté sa carrière diplomatique en 1978 à la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique (DFE). En 1996, après des missions à Paris, au Brésil et à Washington D.C., il est promu ambassadeur de Suisse au Brésil. Le Conseil fédéral le nomme délégué aux traités de commerce du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) du DFE en 2000. De 2006 à 2010, M. Knapp est ambassadeur de Suisse en Autriche et, jusqu'à sa retraite en août 2013, membre de la direction du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales du Département fédéral des finances.

Autre Mandat

Conseil de fondation Chastè da Tarasp, Tarasp.

Beat Schneider

Secrétaire central SSR

Nouveau



Secrétaire du Conseil d'administration depuis début septembre 2013 (sans droit de vote)

Parcours professionnel

Beat Schneider obtient son diplôme d'économiste d'entreprise ESCEA en 1993 et son Master of Business Administration in Media Management de la Steinbeiss-Hochschule de Berlin en 2005. De 1987 à 1992, il travaille à Swisslex SA, où il est responsable de la comptabilité pendant 2 ans. De 1994 à 1995, il est responsable Compensation des risques au Concordat des assureurs-maladie suisses (aujourd'hui Santésuisse). De 1995 à 2001, il est responsable des processus Personnel et Finances au Centre informatique pour l'assurance maladie. En 2002, il rejoint Swiss TXT/Teletext Suisse SA, une filiale de la SSR. Il occupe la fonction de directeur adjoint dès 2004 et de directeur dès 2005.

Willi Burkhalter
Secrétaire central SSR

Jusqu'à fin août 2013



Secrétaire du Conseil d'administration de 2004 jusqu'à fin août 2013 (sans droit de vote)

Parcours professionnel

Willi Burkhalter, avocat, a terminé ses études de droit à l'Université de Zurich en 1972. Après un court séjour au Département de justice du canton de Lucerne, il a travaillé à l'Administration fédérale des finances (AFF) en qualité de collaborateur scientifique et chef de section. C'est en 1990 qu'il est entré à la SSR comme responsable du domaine Finances et administration; sept ans plus tard, il s'est vu confier la responsabilité des sociétés en participation. Le Conseil d'administration l'a nommé secrétaire central en 2004.

Comité d'audit et des finances: en 2013, il était composé de Hans Lauri (président), d'Ulrich Gygi et de Luigi Pedrazzini. Ulrich Gygi assure le contact entre le Comité d'audit et des finances et le Comité d'investissement, conformément à la réglementation. Le Comité évalue la situation financière de l'entreprise pour le Conseil d'administration et il le seconde dans la définition des principes comptables, du contrôle financier, de la planification financière et de la surveillance de la gestion d'entreprise en veillant au respect des lois, des statuts, des règlements et des directives. Il évalue

- l'organisation, l'indépendance et l'efficacité des procédures de travail de la Révision interne et de l'organe de révision, de même que leur mode de coopération,
- l'indépendance et l'efficacité du système de contrôle interne (SCI),
- la qualité de la comptabilité et du rapport financier, sur la base de l'évaluation de la Révision interne et de l'organe de révision,
- le respect des normes (compliance).

En 2013, le Comité d'audit et des finances s'est réuni cinq fois. Le président de la SSR peut demander à participer aux réunions, avec voix consultative. Le Conseil d'administration a décidé d'élargir le Comité d'audit et des finances: en tant que nouveau membre, Oskar Knapp prendra désormais part aux séances à compter du 1er janvier 2014.

Comité d'investissement: il est composé d'Ulrich Gygi (président), de Lucy Küng et de Jean-François Roth. Le Comité évalue, à l'attention du Conseil d'administration, les besoins en investissement de l'entreprise et il le seconde dans la définition de l'organisation et des procédures d'investissement. Il examine la stratégie d'investissement, les masterplans (plans directeurs à long terme), le plan et le budget d'investissement ainsi que les projets d'investissement et de désinvestissement qui requièrent l'approbation du Conseil d'administration. Il lui appartient enfin de suivre la réalisation de projets d'investissement d'envergure ou d'importance stratégique. En 2013, le Comité d'investissement s'est réuni cinq fois.

Comité Swissinfo: il est composé de Lucy Küng (présidente), de Regula Fecker et d'Oscar Knapp. Le Comité, qui s'est réuni à trois reprises en 2013, prépare des dossiers pour le Conseil d'administration de la SSR. Il justifie aussi de compétences de décision pour les questions suivantes:

- concept de l'offre et allocation des ressources, dans le respect des directives fixées par le Conseil d'administration,

- règlement du Conseil du public et nomination de ses cinq membres,
- indemnisation du Conseil du public et de l'organe de médiation de Swissinfo, en appliquant des taux comparables à ceux de la SSR,
- rapport annuel sur la qualité et le Service public de Swissinfo,
- adaptation de l'accord de prestations passé avec la Confédération (tous les 4 ans).

Fin 2013, le Conseil d'administration a décidé que le Comité Swissinfo travaillerait de manière plus ciblée et assumerait une fonction de consultation. Ainsi, le nombre de séances sera ramené à une par année. A compter de 2014, le support administratif ne sera plus assuré par Swissinfo, mais directement par le Secrétariat central.

Comité de transparence: Raymond Loretan, président de la SSR, Viktor Baumeler, vice-président du Conseil d'administration et Hans Lauri, président du Comité d'audit et des finances siègent au sein de ce comité mis en place en 2012. Celui-ci vérifie l'exactitude des données qui doivent apparaître dans le volet «Corporate Governance» du rapport de gestion et qui concernent les membres du Conseil d'administration. Il détermine en outre quelles sont les fonctions suffisamment importantes pour figurer durablement dans le rapport de gestion. Il se penche sur les déclarations des intérêts signées par les membres du Conseil d'administration, sur les risques de réputation et sur les contrats. S'il constate un conflit d'intérêts ou un risque de réputation, même potentiel, il le signale au Conseil d'administration assorti d'une recommandation. Le membre du Comité de transparence dont le dossier est étudié doit se récuser. En 2013, le Comité de transparence s'est réuni une seule fois.

Groupe de travail des présidents régionaux

Sous la direction du président de la SSR, les présidents des sociétés régionales partagent les expériences faites dans les domaines de la compétence exclusive des sociétés régionales. Le groupe de travail est libre de prendre des initiatives à cette fin et de développer des méthodes et des outils. Par ailleurs, il rend compte au Conseil d'administration de l'enveloppe financière et de l'efficacité des méthodes et des instruments utilisés dans les concepts de programme, qu'il peut proposer de modifier. Le groupe de travail s'est réuni trois fois en 2013.

Fonctionnement du Conseil d'administration

En 2013, le Conseil d'administration s'est réuni six fois. Deux rencontres, consacrées à la formation et à la révision de la stratégie, ont duré deux jours. Le directeur général et le secrétaire central ont généralement participé aux réunions. Si les affaires traitées le requièrent, le Conseil d'administration invite des membres du Comité de direction, des responsables de la Direction générale ou d'autres experts. Une fois par an, il procède à une auto-évaluation.

Après la rencontre avec les comités régionaux SRG.D, Corsi et SRG.R, le Conseil d'administration s'est entretenu avec le Comité régional RTSR. Le Conseil d'administration et les comités régionaux se réuniront désormais tous les deux ans dans les régions. Les années où aucune rencontre régionale n'est prévue, le Conseil d'administration recevra à Berne les membres des quatre comités, pour une séance d'information et de discussion qui aura lieu pour la première fois le 24 juin 2014.

Instruments d'information et de contrôle

Le Conseil d'administration dispose des instruments d'information et de contrôle suivants:

- rapport trimestriel selon le «Balanced Scorecard» dans les domaines ci-après: marché, offre, finances, processus d'exploitation, RH, respect des objectifs stratégiques et projets,
- comptes prévisionnels actualisés trois fois par an (rapport financier),
- comptes annuels,
- budget et plan financier à moyen terme,
- plan annuel de la Révision interne,
- rapports de révision de la Révision interne et de l'organe de révision, management letter de l'organe de révision.

Subordonnée au Conseil d'administration et à son Comité d'audit et des finances, la Révision interne les seconde dans leurs tâches de surveillance et de contrôle.

Le directeur général

Le directeur général assure la gestion du groupe et la direction des programmes conformément aux compétences qui lui sont attribuées par le Conseil d'administration. Il est tenu de rendre des comptes au Conseil d'administration du respect des objectifs. Il met en place les instruments ad hoc de direction d'entreprise et veille à leur application. Il prépare les dossiers du Conseil d'administration, il informe régulièrement le président et le Conseil d'administration de la marche des affaires et des dossiers importants de l'entreprise; il tient également au cou-

rant l'Assemblée des délégués de la politique de l'entreprise, en accord avec le président.

Il peut participer aux réunions des comités régionaux ou se faire représenter par le directeur de l'unité d'entreprise de la région concernée. Il participe aux comités électoraux du comité régional; il peut participer aux comités qui approuvent les propositions, ou se faire représenter. Pour ce qui est des propositions de nomination ou des propositions d'approbation que le comité régional fait au Conseil d'administration, le directeur général peut recommander leur rejet. S'il estime que les concepts de programme ou la répartition de l'enveloppe financière approuvés par le comité régional sont contraires à la politique de l'entreprise, il le fait savoir au Conseil d'administration et il propose une modification. Comme il se trouve à la tête du Comité de direction, le directeur général tranche lorsque le comité ne parvient pas à un accord.

Le Comité de direction

En tant qu'organe supérieur de direction, le Comité de direction définit les stratégies et les plans du groupe qu'il soumet au Conseil d'administration avant d'en coordonner la mise en œuvre. Il traite les questions essentielles qui concernent l'entreprise et, par son action de coordination et de concertation, il veille à ce que les activités des entités de l'entreprise (succursales et filiales) soient menées dans l'intérêt du groupe. Dans un règlement transitoire arrêté le 31 mai 2010 et modifié le 1er juillet 2012, le Comité de direction définit les compétences et les modalités de gestion. Ce document a été remplacé le 1er janvier 2013 par un règlement de gestion, que le Comité de direction a approuvé le 17 octobre 2012.

Le Comité de direction est composé de sept membres: le directeur général, le directeur Opérations, le directeur Finances et Controlling et les directeurs des quatre unités d'entreprise RSI, RTR, RTS et SRF. Le secrétaire général participe aux réunions, sans droit de vote.

Suite page 96 →

Le 1er janvier 2014, le Comité de direction était composé des membres suivants (pages 92 à 95) →

Comité de direction

Roger de Weck
Directeur général SSR

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 2011, né en 1953, Suisse

Parcours professionnel

Fribourgeois et bilingue, Roger de Weck a grandi à Genève et Zurich. Au terme de ses études d'économie à Saint-Gall, il débute en 1976 à la «Tribune de Genève». Suivent la «Weltwoche» à Zurich et l'hebdomadaire allemand «Die Zeit». De 1992 à 1997, il est rédacteur en chef du quotidien zurichois «Tages-Anzeiger» et membre de la direction de Tamedia. En 1997, il est de retour à Hambourg à «Die Zeit» dont il dirige la rédaction. De 2001 à 2010, il est journaliste libre et chroniqueur à Zurich et Berlin; il anime l'émission de télévision «Sternstunde Philosophie» chez SRF et préside le Conseil de fondation de l'Institut de hautes études internationales et du développement à Genève. Roger de Weck est docteur honoris causa des Universités de Lucerne et Fribourg.

Mandats

Président Prix Europa «European Broadcasting Festival» à Berlin; Enseignant au Collège d'Europe à Bruges et Varsovie/Natolin; Conseil de fondation du Prix Charlemagne à Aix-la-Chapelle; Conseil scientifique de l'Institut des sciences culturelles de l'Université de Lucerne (KWI); Conseil scientifique de «Critique internationale» à Sciences-Po Paris; Comité consultatif du «SwissMediaForum» à Lucerne; Comité consultatif du «Swiss Economic Forum» à Interlaken; Conseil de la fondation Theodor Heuss à Stuttgart.

Marco Derighetti
Directeur Opérations SSR

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 2011, né en 1967, Suisse

Parcours professionnel

Le Tessinois Marco Derighetti a grandi à Muralto et à Losone. A l'EPFZ, il obtient un diplôme d'ingénieur en électronique en 1991 et un post-diplôme en techniques de l'information en 1993, avant de devenir docteur en sciences techniques, en 1998. De 1991 à 1998, Marco Derighetti travaille comme assistant à l'Institut d'Automatique de l'EPFZ. De 1998 à 2001, il est ingénieur développement dans le département capteurs radars d'Oerlikon Contraves AG et, de 2001 à 2002, chef du même département. En 2002, il est nommé Chief Technology Officer (CTO) et chef du secteur Media Technology à Radiotelevisione svizzera (RSI).

Mandats au sein de conseils d'administration

Technology and Production Center Switzerland AG, Swiss TXT.

Daniel Jorio

Directeur Finances et controlling SSR

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 1999, né en 1953, Suisse

Parcours professionnel

Daniel Jorio est ingénieur ETS en génie civil. Il a obtenu en 1978 une licence en sciences commerciales et industrielles à l'Université de Genève. Après s'être spécialisé dans le secteur Finances et Controlling auprès de diverses entreprises nationales et internationales, il rejoint la SSR en 1989.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Publisuisse SA, Billag AG, Pensionskasse SRG SSR (PKS), Fondation pour la Sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la Télévision Suisse Romande.

Dino Balestra

Directeur Radiotelevisione svizzera

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 2006, né en 1947, Suisse

Parcours professionnel

Après des études de pédagogie, Dino Balestra entre en 1968 à la Televisione della Svizzera italiana (TSI). En 1986, il est nommé directeur des programmes de la Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RTSI) et en 1999, il prend les rênes de la Radiotelevisione svizzera (RSI).

Mandats au sein de conseils d'administration

Swiss TXT, Publisuisse SA, Conseil de fondation Mediapulse, Conseil de fondation de l'Orchestra della Svizzera italiana (Fosi).

Gilles Marchand

Directeur Radio Télévision Suisse

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 2001, né en 1962, Suisse

Parcours professionnel

Sociologue de formation (M.A.), Gilles Marchand a travaillé à la «Tribune de Genève» de 1988 à 1990. Il a ensuite rejoint Ringier Romandie où il a dirigé le département Recherche, marketing et communication avant de prendre la direction du groupe en 1998.

Mandats au sein de conseils d'administration, autres

Publisuisse SA (président), TV5 Monde, Euronews Lyon, Swiss TXT, Communauté des télévisions francophones, Union Européenne de Radio-Télévision/Eurovision Operations Council, Conseil d'orientation stratégique de l'Université de Genève.

Mariano Tschuor

Directeur Radiotelevisiun Svizra Rumantscha

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 2009, né en 1958, Suisse

Parcours professionnel

Après plusieurs engagements de théâtre à Hof (D, Bavière) et à Coire, et après un stage au «Bündner Zeitung», Mariano Tschuor entre en 1982 à Radio Rumantsch comme rédacteur. En 1990, il est nommé correspondant national de Schweizer Fernsehen DRS à Coire, époque à laquelle il entre à la Televisiun Rumantscha comme animateur. Il prend la tête, en 1993, du département Culture populaire de SF à Zurich. En 2003, il accède au poste de responsable des programmes de la Televisiun Rumantscha, avant de devenir rédacteur en chef RTR en 2006. C'est dans cette fonction qu'il lance, en 2006, le processus de convergence à la RTR.

Mandats

Fondation CIVIS des médias, membre de la Commission pour la communication et les médias de la Conférence des évêques suisses.

Ruedi **Matter**

Directeur Schweizer Radio und Fernsehen

En fonction



Membre du Comité de direction depuis 2011, né en 1953, Suisse

Parcours professionnel

Ruedi Matter a fait des études d'histoire, de journalisme et de philosophie à l'Université de Zurich (lic. phil. I) et suivi le Stanford Executive Program (SEP) à la Stanford Graduate School of Business à Palo Alto aux Etats-Unis. De 1974 à 1976, Ruedi Matter a été rédacteur au «Basler National Zeitung», de 1976 à 1988 rédacteur, producteur et présentateur du «Tagesschau» et producteur et animateur de «Karussell» de Schweizer Fernsehen. De 1988 à 1992, il a travaillé comme journaliste TV indépendant, notamment pour la chaîne European Business Channel EBC (Zurich) et la chaîne spécialisée dans l'économie et l'information WIF (Cologne). De 1992 à 1993, il a été spécialiste en communication pour McKinsey & Company, de 1993 à 1997 rédacteur en chef et animateur à «Cash TV» et de 1997 à 2006 chef de rédaction puis directeur à la chaîne N-TV à Berlin et Cologne. Ruedi Matter est entré en 2006 à Schweizer Radio DRS comme rédacteur en chef et responsable de l'information.

Mandats au sein de conseils d'administration

Technology and Production Center Switzerland AG (président), Publisuisse SA, Mediapulse AG, Telepool AG.

Walter **Bachmann**

Secrétaire général SSR

En fonction



Participe aux réunions du Comité de direction depuis 2011 (sans droit de vote), né en 1963, Suisse

Parcours professionnel

Walter Bachmann a grandi à Wil (SG). En 1989, il obtient une licence de droit à la HSG, avec spécialisation en droit des médias. En 2002, il décroche le diplôme postgrade de contrôleur à l'Institut de Management de St-Gall (SGMI). De 1980 à 1989, Walter Bachmann travaille comme rédacteur et producteur à la télévision locale de Wil, avant de passer à Schweizer Fernsehen en 1989, où il sera successivement chef honoraires, licences et sponsoring (jusqu'en 1994), chef fiction et divertissement (jusqu'en 1999), chef des services de programme et chef du staff du directeur des programmes (jusqu'en 2005) et, enfin, chef du centre multimédia et chef commercialisation et partenariats.

Mandat au sein du conseil d'administration

Agence Télégraphique Suisse SA (ATS).

Autres activités et intérêts

Les membres du Comité de direction représentent la SSR dans les conseils d'administration des filiales de la SSR ou dans des sociétés détenues en partie par la SSR, dans les conseils de fondation ou dans d'autres sociétés proches. Lorsque des honoraires sont prévus, ils sont versés à la SSR (déduction faite des frais). L'acquis est garanti pour les mandats actuels. Les membres du Comité de direction ne peuvent exercer, au sein de conseils d'administration ou d'autres organes de collectivités, une activité qui soit contraire aux intérêts de la SSR. Le directeur général peut faire une exception dans les cas suivants:

- activités discrètes de gérance de patrimoine à titre privé,
- mandats familiaux dans une SA, pour autant qu'ils ne génèrent ni conflits d'intérêts, ni problèmes de direction,
- activités de nature caritative, politique ou sociale, à condition que peu de temps leur soit consacré.

Les mandats et les activités accessoires des membres du Comité de direction sont précisés pour chacun d'eux.

Fonctionnement du Comité de direction

Le Comité de direction siège chaque mois; les réunions durent un à deux jours. Les dossiers sont présentés par ses membres, par d'autres cadres ou par des spécialistes.

Contrats de management

Le groupe SSR n'a délégué aucune tâche de direction à des tiers.

Rémunération

Le salaire indiqué correspond au salaire de base. La part «prestation» comprend la partie du salaire liée à la réalisation des objectifs (composante salariale variable) et les primes versées pour récompenser des prestations particulières. S'agissant du Conseil d'administration et du Comité de direction, les prestations accessoires comprennent les forfaits pour frais professionnels et pour frais de représentation de même que les contributions de l'employeur à la caisse de prévoyance professionnelle des cadres. Le Comité de direction bénéficie en outre de la prise en charge de la redevance radio/tv, de l'usage privé des véhicules de service et de l'abonnement général CFF 1re classe.

Les honoraires des membres du Conseil d'administration comprennent la rémunération des activités exercées au sein du Conseil d'administration, de ses comités ou de ses groupes de travail (mandats nationaux), de même que la rémunération du travail fourni par les quatre présidents régionaux au sein des organes régionaux (mandats nationaux et mandats régio-

Rémunération 2013

en CHF 1000 / chiffres 2012 entre parenthèses	Salaire	Honoraires	Part prestation	Prestations accessoires	Total 2013
Président du Conseil d'administration		135 (135)		18 (12)	153 (147)
Autres membres du Conseil d'administration 8 (8)* Mandats nationaux et régionaux consolidés		540 (511)		40 (31)	580 (542)
Autres membres du Conseil d'administration 8 (8) Mandats nationaux		377 (344)		24 (24)	401 (368)
Directeur général	397 (392)		41 (65)	54 (53)	492 (510)
Autres membres Comité du direction 6 (6)**	1808 (1787)		394 (347)	221 (222)	2423 (2356)

* Les différences par rapport à l'exercice précédent découlent du nombre supérieur de réunions dans les comités et dans les groupes de travail.

** La rémunération des autres membres du Comité de direction dépend de la taille de l'unité d'entreprise et des mandats exercés.

naux consolidés). Les honoraires du président s'élèvent à CHF 135 000, ceux des autres membres du Conseil d'administration n'exerçant pas de fonction spéciale à CHF 32 000 (mandat national).

Les membres du Conseil d'administration touchent des jetons de présence de CHF 1000 pour chaque réunion du comité ou d'un groupe de travail. Le vice-président et les présidents des comités perçoivent une indemnité de fonction. Les montants sont conformes aux tarifs que le Conseil fédéral a recommandés par arrêté du 21 décembre 2007 pour le président et les administrateurs de la SSR n'exerçant pas de fonction spéciale, et repris dans la décision de l'Assemblée des délégués du 28 avril 2008. Les honoraires des présidents régionaux sont fixés par les conseils régionaux; ils fluctuent entre CHF 24 000 et 46 000.

Le Comité des ressources humaines fixe le salaire de base du directeur général dans les limites de l'enveloppe avalisée par le Conseil d'administration. Il décide aussi de la part «prestation», en fonction des objectifs annuels arrêtés par le Conseil d'administration. Les salaires et la part prestation des autres membres du Comité de direction sont fixés par le directeur général compte tenu de l'enveloppe salariale.

Droit de participation des membres de l'association

Voir les explications sur les sociétés régionales en pages 76 et 77.

Organe de révision

Depuis le 1er janvier 2009, la société Ernst & Young est l'organe de révision de l'entreprise (maison mère et filiales). Elle contrôle également les comptes annuels des filiales Technology and Production Center Switzerland AG (TPC), Swiss TXT et Publisuisse SA et elle révisé les comptes du groupe. Martin Gröli et Fredi Widmann sont les réviseurs en chef. Les honoraires versés pour la maison mère et ses filiales s'élèvent à CHF 515 000. Le Comité d'audit et des finances examine le résultat de la révision avec l'organe de révision. Il s'informe du calendrier et du processus de révision, de la collaboration avec la Révision interne et les départements SSR concernés, et il évalue la qualité de la révision.

Politique d'information

La SSR communique ouvertement, de façon transparente et suffisamment tôt. Elle informe à l'interne et à l'externe via tous les canaux disponibles, notamment Internet, Intranet, la

presse, les événements, les contacts directs avec le personnel, les représentants des autorités et des milieux politiques et les associations. A l'instar d'une société cotée en Bourse, elle informe régulièrement de sa stratégie, de son évolution, de la planification financière de l'entreprise et des décisions importantes. Diffuseur de service public financé essentiellement par la redevance, la SSR s'est fixé des objectifs quantitatifs, mais surtout qualitatifs; elle rend compte de leur respect à intervalles réguliers.

Au niveau national, la SSR informe à travers la Communication d'entreprise de la Direction générale et, au niveau régional, par l'intermédiaire des services de communication des unités d'entreprise ou des filiales. La Communication d'entreprise du groupe explique les questions nationales: objectifs, mission et stratégie du service public de l'audiovisuel, loi et ordonnance sur la radio et la télévision, concession, distribution, redevance et péréquation financière, projets nationaux, dossiers et partenariats médias nationaux, convention collective de travail et projets interrégionaux. Elle est responsable du branding national, de son identification au service public et de sa visibilité pour les usagers qui paient la redevance. Elle se charge des relations avec les groupes d'intérêts nationaux.

Responsables du positionnement stratégique de leurs marques, les services régionaux de communication se chargent de l'information concernant les programmes, les sujets qui intéressent leurs unités d'entreprise et les projets régionaux.

Les organes de l'Association et les organes des associations régionales assurent seuls la communication en rapport avec leurs activités. ■

SRG Deutschschweiz

Le suivi constructif du programme reste une priorité

Analyser professionnellement les offres radio, tv et internet de SRF, telle est la tâche essentielle de l'organe SRG.D. Les concepts de programme et les propositions d'examen, instruments de la discussion institutionnalisée portant sur le programme, ont réussi le test pratique. En mars 2013, le Comité régional a approuvé la nouvelle version formelle des concepts de programme SRF (2014-2017).

En avril, le Conseil régional a analysé les positions officielles du Comité régional à l'égard de trois propositions d'examen, ce qui porte le nombre de propositions traitées depuis octobre 2010 à 29.

Dialoguer avec un public plus large

SRG.D mène davantage de discussions concernant les programmes SRF à l'externe: si la première «Medientagsatzung» avait servi, en 2012, à encourager les échanges entre les membres de l'organe et les responsables de programme, la deuxième réunion s'est déroulée en 2013 face à un cercle de participants élargi. Après avoir traité la question «D'où vient la qualité du programme?», la SRG.D s'est entourée de participants externes pour répondre à la question «Comment transmettre la qualité au public?». L'objectif était de faire connaissance avec les positions des grands acteurs de la distribution et d'évaluer les chances et les risques qui en résultent pour la SSR et sa mission de service public.

Communiquer avec les jeunes aussi

Les instruments essentiels dont dispose la SRG.D pour mener des discussions sur le service public médial sont, outre son travail d'organe, ses publications et ses manifestations. C'est pourquoi la Société régionale a lancé en mai une plateforme en ligne supplémentaire, «SRG Insider», qui sensibilise surtout les jeunes à la question du service public de la SSR. La SRG.D a dorénavant un compte Twitter en plus de son profil Facebook.

Dans le domaine de l'événementiel, elle a pris l'initiative de participer aux salons grand public. La campagne «Spiegel der Schweiz» a été lancée à l'Olma de Saint-Gall. Elle visualise les images que renvoient la radio et la tv et permet à un plus large public de comprendre la SSR et ses médias.

Sur le plan des leaders d'opinion, la SRG.D a noué des contacts avec les universités et les hautes écoles spécialisées. Les recteurs et les directions des instituts ont réagi largement et positivement au marketing direct. Prochaine étape, les rencontres

réelles, qui permettront d'évaluer les moyens disponibles pour approfondir les contacts et la coopération.

Recrutement des membres à la radio, à la tv et sur place

Les spots dans les programmes SRF restent essentiels au recrutement des membres. La SRG.D et les sociétés membres font dorénavant de la publicité lors des interventions externes de «SRF bi de Lüt». Cette année, la SRG.D a de nouveau misé sur des invitations aux Journées de Soleure et au Welttheater de Einsiedeln pour prendre soin de ses membres. Elle les a aussi invités à des émissions et à des visites de studio et organise régulièrement des tirages au sort pour des billets.

Ainsi, fin 2013, SRG.D comptait 15 572 membres (sans la Suisse romanche), soit 169 de plus que l'année précédente.

Changement de personnel dans les organes

Les organes de la SRG.D ont vécu quelques changements: le Conseil régional a choisi Amira Hafner, spécialiste de l'islam et publiciste, pour remplacer la juge Alexia Heine au Comité régional. Au Conseil du public, le théologien Martin Peier remplace le chargé d'informations religieuses Frank Worbs, la syndicaliste des médias Nina Scheu prend la place de la collaboratrice de Travail.Suisse Therese Schmid et le spécialiste médias suisse occidental Thomas Merz succède au pédagogue Arthur Oehler.

2014 sous le signe de la continuité

Le suivi constructif et critique du programme et les discussions portant sur le service public médial restent les priorités de la SRG.D. Deux projets lancés en 2013 vont être développés: la campagne «Spiegel der Schweiz» sera menée dans d'autres foires et la plateforme en ligne «SRG Insider» constituera un trait-d'union entre la SSR et les jeunes intéressés par les médias, symbolisant l'engagement de la SRG.D envers la société civile. Autre point fort de 2014, la journée nationale des membres, que la SRG.D organisera pour la première fois à Lucerne. ■

2013 aura été marquée par une montée en puissance des manifestations, en lien avec RTS, organisées conjointement par les SRT et la RTSR et ouvertes au public. La remise du 1er «Prix des SRT» et l'organisation du colloque national SSR à Montreux auront été d'autres jalons importants de l'année écoulée.

Comité régional et concepts de programmes

Le processus mis en place pour impliquer, chacun à son niveau, les différents organes de l'Institution dans l'élaboration et la validation des concepts de programmes s'est déroulé selon le calendrier prévu. Le Comité régional s'est saisi de certaines recommandations émises par le Conseil du public dans son rapport 2012 et les a thématiques lors d'un séminaire réunissant le Comité régional et la Direction de la RTS autour de diverses questions relatives aux concepts de programme des prochaines années. Le système mis en route devrait permettre au Comité régional d'avoir une meilleure emprise sur les concepts de programmes tout en tenant compte des recommandations faites par le Conseil du public au cours de l'année précédente.

Le Comité régional a également reçu une information détaillée sur les bilans d'émission réalisés chaque année par la RTS. Il a pu constater le sérieux de la procédure et le détail des analyses faites au cours de ces bilans.

Prix des SRT

Pour la première fois, les SRT ont décerné ensemble le «Prix des SRT» à une émission de RTS. C'est «Histoire vivante» qui a été désignée lauréate lors d'une cérémonie organisée le 8 novembre par la SRT Neuchâtel. «Histoire vivante» est une émission de radio thématique dédiée à l'histoire contemporaine, ponctuée par un documentaire programmé à la télévision et complétée par un article hebdomadaire dans le quotidien «La Liberté».

Rencontres avec le public

Le Comité régional de la RTSR a estimé en cours d'année qu'il était important de faire connaître l'association à l'extérieur en organisant des manifestations spécialement à l'attention d'un public non membre d'une SRT. Le Secrétariat général a donc été chargé d'organiser des conférences publiques en lien avec RTS ou la SSR, en collaboration avec les SRT. Quatre soirées ont ainsi eu lieu en 2013, dans les cantons de Fribourg, du Jura, du Valais et de Genève, réunissant une centaine de personnes en moyenne par édition.

Présence sur le terrain

La RTSR et les SRT ont été présentes à plusieurs manifestations publiques de grande envergure pour promouvoir l'adhésion aux SRT: au Salon du livre (Genève), à la Poya d'Estavannens (Fribourg) au Festival international du film fantastique NIFFF (Neuchâtel), ainsi qu'à la Schubertiade d'Espace2 à Monthey (Valais). La présence des sociétés cantonales sur place permet d'expliquer en détail les buts et le rôle de l'Association et de susciter de nouvelles adhésions.

Colloque national SSR

Pour le compte de la SSR, la RTSR a organisé cette année le colloque national SSR, réunissant les membres des Sociétés régionales. Sur le thème «Pub et redevance, la formule magique du service public?», la journée s'est déroulée le 27 septembre à Montreux et a réuni environ 200 personnes.

Médiatic et supports multimédia

Le Médiatic est adressé 5 fois par an aux membres des SRT, aux cadres de la RTS et à un public intéressé. Le tirage est actuellement de 4000 exemplaires. Un tiré-à-part réunissant des offres réservées aux membres des SRT est également envoyé 10 fois par an.

Lancé en 2011, le site rtsr.ch enregistre actuellement quelque 7500 visites mensuelles, soit plus du double qu'à ses débuts. Une newsletter est envoyée deux fois par mois à environ 1600 abonnés. Des profils Facebook et Twitter ont été créés afin de toucher un public plus jeune.

Au 31 décembre 2013, le nombre de membres des SRT s'élevait à 3288, soit 365 de plus qu'à fin 2012 (+12,5%). ■

CORSI

SOCIETÀ COOPERATIVA PER LA RADIOTELEVISIONE SVIZZERA DI LINGUA ITALIANA

Activités des organes institutionnels

En 2013, le Comité régional s'est impliqué dans le processus de sélection des nouveaux cadres de RSI et s'est réuni plus fréquemment qu'en 2012. Il incombait notamment à la Corsi de nommer les chefs des départements Culture et Sport (cadres du second échelon justifiant d'une compétence de programme) ainsi que le nouveau directeur de RSI. Le Conseil régional a tenu deux assemblées plénières et reconduit trois groupes de travail permanents chargés de l'examen du Concept de programmes RSI 2014-2017, des contrôles de qualité (axés sur l'acquisition de fictions) et des activités avec le public pour l'année 2014.

Manifestations publiques

La Corsi a pour mission de renforcer l'implantation de RSI et de la SSR en Suisse méridionale, de sonder l'opinion et les attentes du public, de sensibiliser la population à la notion de service public et d'accroître les effectifs des organes institutionnels. A cette fin, elle organise des manifestations publiques destinées en particulier aux catégories de personnes sous-représentées dans la société régionale, dont les femmes et les jeunes. Les 130 demandes d'adhésion enregistrées en 2013 constituent à cet égard un résultat réjouissant.

La Corsi a ainsi mené de nombreuses activités liées au programme: huit conférences/débats sur le thème du service public, participation à trois expositions artisanales au Tessin, organisation d'un week-end en Italie pour les membres du «Club Corsi» en collaboration avec Rete Due, deux soirées sur le thème de la femme et des moyens de communication, un après-midi dédié aux seniors du canton en partenariat avec Pro Senectute et l'Associazione Ticinese Terza Età (ces manifestations sont disponibles en vidéo et en streaming) et deux concours destinés aux jeunes de 17 à 30 ans (réalisation de court-métrages et scénarios pour la radio et la tv).

Dans le cadre de la formation des futurs diplômés en communication visuelle, la Corsi a réalisé sept entrevues en collaboration avec la Haute école spécialisée tessinoise (Supsi) sur le thème «Mon rapport à la télé». Elle a en outre poursuivi son partenariat avec l'Orchestre de la Suisse italienne (OSI) dans le cadre du projet favorisant les initiatives musicales pour les enfants et les familles. Deux concerts de l'OSI ont été précédés d'un débat sur le rôle du service public dans l'élaboration de l'offre de musique classique de RSI. Enfin, la Corsi a présenté le prototype de «Totem», un écran interactif permettant de découvrir les archives audiovisuelles de RSI. Le premier de ces systèmes multimédia a été installé dans le Val Bregaglia; un second sera utilisé lors des soirées organisées par la Corsi.

Activités RP et évolution des effectifs

Les activités de promotion menées en 2013 englobent la présence de la Corsi à toutes les activités de l'OSI, la publication trimestrielle de la revue «per.corsi» ainsi que le site Internet corsi-rsi.ch, une page Facebook et un canal Youtube. Le site publiccorsi.ch recueille les commentaires et les suggestions du public sur les programmes de RSI. L'institution a publié des dépliants et lancé des invitations pour diverses manifestations. A la fin novembre, la Corsi a organisé une manifestation de bienvenue à l'intention des nouveaux membres, suivie d'un concert de l'OSI.

Au 31 décembre 2013, la Corsi comptait 2631 membres. Soit 125 de plus que l'année précédente.

Nominations et révision des statuts

Aucun changement de personnel n'est intervenu au sein des organes et aucune modification des statuts n'a été apportée en 2013.

Perspectives 2014

Le programme 2014 comprend sept manifestations ayant trait au service public sur le thème «Gli informati e gli informatori nel servizio pubblico», organisées par la Corsi en collaboration avec l'Université de la Suisse italienne et RSI. Quatre conférences seront consacrées à la question de la femme et des moyens de communication en collaboration avec la Commission de l'égalité du canton du Tessin, le «Corso di giornalismo» et RSI. Les résultats d'un programme de recherche financé par le Fonds national suisse seront publiés dans le courant de l'année. Ce projet étudie l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et la politique d'égalité de la SSR au niveau de l'institution et de ses programmes de 1980 à aujourd'hui.

Deux soirées seront organisées à l'attention des aînés et le programme des membres du «Club Corsi» comprendra un concert de l'OSI à Piacenza et un week-end de mai entièrement consacré au programme culturel de Rete Due. La Corsi maintiendra son soutien à l'OSI en 2014, tant dans le cadre des initiatives musicales pour les familles que du concert de fin d'année (avec l'apéritif de bienvenue aux nouveaux membres). Enfin, la Corsi, RSI et le canton du Tessin envisagent un projet commun pour l'Expo 2015 portant sur les programmes et les offres de RSI et de la SSR. ■

Oscar Knapp élu président

Depuis le 1er janvier 2013, la SRG.R est sous la direction d'Oscar Knapp, qui avait été élu président l'année précédente. Après s'être engagé pour la SRG.R pendant 20 ans, son prédécesseur, l'ancien conseiller national Duri Bezzola, lui a légué un solide héritage.

Virage technologique et «digital shift»

Cette année, la SRG.R s'est notamment penchée sur des thèmes clés comme le virage technologique, ses répercussions sur les canaux de distribution et sur les concepts de programme et les enveloppes budgétaires à définir. C'est le Comité de la SRG.R qui est à l'origine des mesures à prendre dans le cadre du «digital shift». Malgré les restructurations financières prévues, il convient de garantir une offre tv minimale en romanche jusqu'à nouvel ordre. En effet, il est important que la quatrième langue nationale garde une fenêtre vers l'extérieur, dans son offre linéaire également.

Promotion de la culture et de la langue romanches

Comment mettre en œuvre et renforcer le mandat statutaire, qui prévoit notamment la promotion et le développement de la culture et de la langue romanches? Cette question a été l'un des thèmes centraux traités cette année par la SRG.R, seule société à s'être vue attribué un tel mandat.

La mise en œuvre de cette stratégie linguistique et politico-culturelle a aussi été au centre des discussions de l'Assemblée des membres à Salouf/Oberhalbstein. A l'occasion de cette rencontre, le nouveau président de la Lia Rumantscha, Duri Bezzola, a analysé la situation actuelle et a appelé à une meilleure collaboration de tous les acteurs.

Toujours à Salouf, la Société régionale a remis le prix SRG.R à deux personnalités, Rina Steiner (originaire de Savognin) et Martin Cabalzar (originaire de Cumbel) qui se sont distinguées par leur engagement particulier pour la région et les habitants de la Svizra Rumantscha.

Année anniversaire 2013

L'année 2013 a été une année anniversaire pour la langue romanche et pour les médias audiovisuels régionaux. Elle a été fêtée dans les règles par la SRG.R et RTR, notamment les 75 ans du romanche en tant que quatrième langue officielle et le jubilé des programmes tv RTR («50 onns Televisiun Rumantscha»).

Parmi les autres manifestations organisées par la SRG.R comme de coutume en étroite collaboration avec RTR, on peut citer les soirées cinéma dans les différentes régions du canton des Grisons pour soigner les relations publiques et recruter de nouveaux membres, l'engagement au festival open air de Val Lumnezia et les rencontres avec SRG Ostschweiz et la Corsi à Coire.

Nombre de membres et perspectives pour 2014

Fin 2013, la SRG.R comptait 920 membres, soit 83 de plus que l'an passé. Cela correspond à une augmentation de 9%.

La SRG.R se penchera aussi en 2014 sur la question de la promotion de la langue et de la culture romanches. Les discussions concernant la Stratégie d'entreprise occuperont aussi une place de choix. ■

Comptes annuels SSR

Rapport sur la situation financière

Chiffres en bref

Le commentaire ci-après porte sur les comptes annuels de la maison mère.

		2013	2012
Résultat d'entreprise	CHF mio	20,1	- 117,4
Produit d'exploitation	CHF mio	1 615,5	1 634,6
Charges d'exploitation	CHF mio	1 596,5	1 748,1
Entrées de fonds liées à l'exploitation	CHF mio	- 78,7	82,6
Acquisition d'immobilisations corporelles	CHF mio	75,8	62,8
Effectif postes	à plein temps	5 017	4 943
	personnes	6 069	6 077
Redevances de réception par foyer (TVA comprise)	CHF par an	462	462
Radio		169	169
Télévision		293	293
Volume de diffusion radio des quatre régions linguistiques	en heures	156 669	159 730
Productions maison		37 958	38 831
Productions de tiers		94 978	98 297
Reprises		23 733	22 602
Productions maison	en %	24,2	24,3
Productions de tiers		60,6	61,5
Reprises		15,1	14,2
Volume de diffusion télévision des quatre régions linguistiques	en heures	63 963	64 942
Productions maison		9 572	9 586
Productions de tiers		14 465	15 209
Reprises		39 926	40 147
Productions maison	en %	15,0	14,8
Productions de tiers		22,6	23,4
Reprises		62,4	61,8

Commentaire du compte de résultat

L'entreprise SSR (sans ses filiales) a clos l'exercice 2013 avec un excédent de 20 millions de francs. Les données de mesure de l'audience tv, qui n'étaient pas encore disponibles au début de l'exercice, ont eu un effet clairement négatif sur les recettes publicitaires. Bien que nombreuses au second semestre, les commandes n'ont plus suffi à compenser cette baisse. Les recettes publicitaires ont chuté de 11 millions de francs par rapport à l'exercice précédent alors que celles de la redevance ont enregistré une hausse modérée.

Plus que jamais, la SSR a rempli son mandat de service public grâce au mois thématique sur l'histoire suisse, à une hausse des productions maison, à davantage d'informations sur les autres régions linguistiques et à une nouvelle amélioration des prestations pour handicapés sensoriels. Elle a pu économiser sur les dépenses de production grâce à des contrôles des coûts stricts et à des gains d'efficacité. Les grands événements sportifs tels que les Jeux Olympiques ou les coupes d'Europe ou du monde de football grèvent les coûts de personnel et de production lors des années paires. Etant donné qu'ils n'ont pas eu lieu en 2013, les dépenses dans ce domaine ont été réduites de 11 millions de francs par rapport à 2012.

Concernant la caisse de pension CPS de la SSR, le changement de primauté et l'abaissement du taux technique, qui avaient pesé sur l'exercice de l'année précédente à hauteur de 160 millions de francs, ont été réalisés comme prévu. La CPS est ainsi parfaitement armée pour l'avenir et pourra désormais mieux réagir aux fluctuations des marchés de placements. La SSR a profité des taux bas pour racheter un prêt déjà contracté à de meilleures conditions: au total, les charges d'intérêts ont été réduites de 3 millions de francs l'an passé. Les investissements ont été financés par les flux de trésorerie; avec un taux de fonds propres de 41,6 %, le niveau de la base de fonds propres reste solide.

En 2014, la SSR couvre largement les grands événements sportifs comme les Jeux Olympiques de Sotchi, la Coupe du monde de football au Brésil et les Championnats d'Europe d'athlétisme à Zurich sur ses canaux tv, radio et Internet. Elle prévoit néanmoins d'afficher également un résultat équilibré grâce à une planification financière et à des mesures d'économie strictes.

Redevances de réception

Nombre de payeurs Etat au 31 décembre	2013	2012
Radio à titre privé	2 834 497	2 806 606
Radio à titre professionnel	46 119	45 197
Radio à titre commercial I - III	64 244	63 791
Total radio	2 944 860	2 915 594
Radio à titre privé	2 893 850	2 859 620
Radio à titre professionnel	9 655	9 568
Radio à titre commercial I - III	26 924	26 848
Total télévision	2 930 429	2 896 036

La tendance engagée au cours de l'exercice précédent se confirme. Le nombre de payeurs a continué de progresser de 1,1% au total en 2013, ce qui a valu à la SSR des recettes supplémentaires de 15,1 millions de francs.

Le taux de croissance le plus fort (+1,8%) a été une fois de plus enregistré par la redevance professionnelle (+16,0% en 2012), ainsi que par la redevance privée et par la redevance commerciale, respectivement en hausse de 1,1% (+1,2% en 2012) et 0,6% (+3,5% en 2012).

Marché publicitaire

Après l'insécurité perceptible sur les marchés financiers au cours de l'année 2012, la performance publicitaire brute (0,6%) a une nouvelle fois légèrement reculé au cours de l'exercice passé. A l'instar des dernières années, les médias électroniques ont poursuivi leur croissance tandis que les supports imprimés traditionnels ont continué à perdre de précieuses parts de marché. Au final, les dépenses publicitaires brutes se sont élevées à quelque 4808,7 millions de francs.

Les ventes de médias électroniques ont poursuivi leur ascension pour la onzième année consécutive. Au total, la publicité a dégagé 1968,6 millions de francs (1916,8 millions en 2012) de recettes, soit une hausse de 2,7%. Avec une croissance de 1,1% en 2013, le groupe de médias tv est le principal vecteur de cette progression. Concrètement, cette hausse s'est établie à 16,9 millions de francs en 2013, une somme toutefois en net recul par rapport aux 69,6 millions de francs dégagés en 2012.

Le total des dépenses publicitaires pour la télévision s'élève à 1537,7 millions de francs. Selon les statistiques publicitaires brutes publiées par Media Focus, la SSR a dégagé, par l'intermédiaire de ses chaînes de télévision, des recettes publicitaires de l'ordre de 498,9 millions de francs (518,2 millions de francs en 2012). Si la part de marché intramédiale a fléchi de 3,7% au cours de l'exercice clôturé, elle a néanmoins atteint 32,4%.

L'ensemble des recettes publicitaires publiées dans le présent rapport s'entend net (après déduction des provisions, taxes, etc.).

Comparaison pluriannuelle

CHF mio	2013	2012	2011	2010	2009
Redevances radio/tv	1 203,2	1 188,0	1 175,2	1 169,0	1 153,3
Recettes commerciales	348,5	360,2	388,2	376,8	344,6
Autres recettes	63,8	86,5	64,2	71,7	66,5
Diminution de recettes	-0,0	-0,1	17,8	-4,8	-1,3
Produit d'exploitation	1 615,5	1 634,6	1 645,4	1 612,7	1 563,1
Charges de personnel	-673,9	-814,0	-662,3	-685,9	-681,2
Charges programme et production	-592,9	-604,4	-589,8	-558,1	-557,2
Autres charges d'exploitation	-249,9	-249,9	-265,4	-289,6	-289,0
Amortissements et corrections de valeur	-79,8	-79,8	-97,5	-78,9	-80,7
Charges d'exploitation	-1 596,5	-1 748,1	-1 615,0	-1 612,5	-1 608,1
Résultat d'exploitation	19,0	-113,5	30,4	0,2	-45,0
Résultat financier	1,1	-3,9	-4,6	-12,5	-1,7
Résultat d'entreprise	20,1	-117,4	25,8	-12,3	-46,7

Commentaire du bilan

La somme de bilan de la SSR a diminué de 165,1 millions de francs par rapport à 2012 pour s'établir à 1 150,7 millions de francs fin 2013 (1 315,8 millions en 2012).

La variation de l'actif circulant (-161,4 millions de francs) est presque entièrement compensée par un changement au niveau des provisions à court terme (-164,5 millions de francs), consistant en un transfert vers la Caisse de pension dans le cadre du changement de primauté et de l'ajustement du taux d'intérêt technique. Le solde des fonds étrangers à court terme est aussi presque entièrement compensé par la variation des fonds étrangers à long terme, puisqu'il s'agit du refinancement du prêt contre reconnaissance de dette de PostFinance. Ce prêt de 270,0 millions de francs a été remplacé par un nouveau prêt de 250,0 millions de francs.

Ratios

Maison mère	31.12.2013	31.12.2012
Current Ratio		
Actifs circulants en % des capitaux étrangers à court terme	110,4%	71,5%
Intensité de placement		
Actifs immobilisés en % du total du bilan	63,9%	56,2%
Couverture des actifs immobilisés I		
Capitaux propres en % des actifs immobilisés	65,2%	62,1%
Couverture des actifs immobilisés II		
Capitaux propres et capitaux étrangers à long terme en % des actifs immobilisés	105,3%	68,9%
Coefficient d'autofinancement		
Capitaux propres en % du total du bilan	41,6%	34,9%

Les changements au niveau des ratios s'expliquent par l'utilisation et donc le transfert de provisions au profit de la Caisse de pension SRG SSR et par le refinancement du prêt contre reconnaissance de dette. De par leur importance se chiffrant en millions de francs, ces deux facteurs modifient considérablement les éléments nécessaires au calcul des ratios, à savoir la somme de bilan, les actifs circulants, les capitaux étrangers (aussi bien à court qu'à long terme) et les capitaux propres.

Comptes annuels maison mère 2013

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2013	2012
Redevances radio/tv	M 1	1 203 165	1 188 049
Recettes commerciales	M 2	348 485	360 192
Autres recettes	M 3	63 765	86 509
Diminution de recettes	M 4	50	-174
Produit d'exploitation		1 615 465	1 634 576
Charges de personnel	M 5	673 903	814 014
Charges programme et production	M 6	592 945	604 361
Autres charges d'exploitation	M 7	249 857	249 905
Amortissements et corrections de valeur	M 8	79 810	79 803
Charges d'exploitation		1 596 515	1 748 083
Résultat d'exploitation		18 950	-113 507
Résultat financier	M 9	1 171	-3 928
Résultat d'entreprise		20 121	-117 435

M = comptes annuels maison mère, annexe

Bilan

CHF 1000	Annexe	2013	2012
Liquidités	M 10	206 441	382 586
Papiers-valeurs et autres placements à court terme	M 11	24	361
Créances résultant de livraisons et de prestations	M 12	39 238	42 200
Autres créances	M 13	5 175	5 339
Comptes de régularisation actifs	M 14	29 329	14 969
Stocks	M 15	135 243	131 370
Actifs circulants		415 450	576 825
Immobilisations corporelles	M 16	629 415	631 422
Immobilisations financières	M 17	94 977	97 978
Immobilisations incorporelles	M 18	10 838	9 586
Actifs immobilisés		735 230	738 986
ACTIFS		1 150 680	1 315 811
Dettes financières à court terme	M 19	609	270 246
Engagements résultant de livraisons et de prestations	M 20	77 984	79 111
Encaissement anticipé de la redevance	M 21	188 497	183 676
Autres dettes	M 22	41 027	32 456
Comptes de régularisation passifs	M 23	62 218	70 434
Provisions à court terme	M 24	5 889	170 436
Capitaux étrangers à court terme		376 224	806 359
Dettes financières à long terme	M 25	250 000	-
Provisions à long terme	M 26	45 218	50 335
Capitaux étrangers à long terme		295 218	50 335
Capitaux étrangers		671 442	856 694
Réserve de base		480 000	480 000
Pertes cumulées / réserves provenant de bénéfices		-20 883	96 552
Résultat d'entreprise		20 121	-117 435
Capitaux propres		479 238	459 117
PASSIFS		1 150 680	1 315 811

M = comptes annuels maison mère, annexe

Tableau de financement

CHF 1000	Annexe	2013	2012
Résultat d'entreprise		20 121	- 117 435
Amortissements	M 8	79 338	79 289
Corrections de valeur	M 8	472	514
Diminution papiers-valeurs et autres placements à court terme	M 11	337	2 444
Diminution créances résultant de livraisons et de prestations	M 12	2 962	- 11 934
Diminution autres créances	M 13	164	325
Augmentation comptes de régularisation actifs	M 14	- 14 360	2 697
Augmentation stocks	M 15	- 3 873	- 5 698
Augmentation dettes	M 19	363	246
Diminution engagements découlant de livraisons et de prestations	M 20	- 1 127	- 834
Augmentation encaissement anticipé redevance	M 21	4 821	19 071
Augmentation autres dettes	M 22	8 571	- 3 335
Diminution comptes de régularisation passifs	M 23	- 8 216	4 537
Diminution provisions à court terme	M 24	- 164 547	160 904
Diminution provisions à long terme	M 26	- 5 117	- 22 477
Autres charges sans incidence sur le fonds		1 402	-
Bénéfice résultant de la vente d'immobilisations corporelles		- 10	- 25 741
Perte résultant de la vente d'immobilisations corporelles		3	6
Flux de fonds liés à l'exploitation		- 78 696	82 580
Acquisition d'immobilisations corporelles		- 75 769	- 62 807
Vente d'immobilisations corporelles		11	111 357
Vente de titres et de participations		-	11
Prêt accordé	M 17	- 38 546	- 71 500
Remboursement d'un prêt	M 17	41 546	74 000
Acquisition d'immobilisations incorporelles	M 18	- 4 691	- 5 140
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement		- 77 449	45 921
Free cashflow		- 156 145	128 501
Prêt contre reconnaissance de dette	M 25	250 000	-
Remboursement prêt contre reconnaissance de dette	M 19	- 270 000	- 80 000
Flux de fonds liés aux opérations de financement		- 20 000	- 80 000
Variation des fonds		- 176 145	48 501
Liquidités au 1er janvier		382 586	334 085
Liquidités au 31 décembre		206 441	382 586
Variation des fonds		- 176 145	48 501

M = comptes annuels maison mère, annexe

Le **free cashflow** négatif est intégralement imputable au transfert de 160,2 millions de francs à la Caisse de pension SSR, réalisé dans le cadre du changement de primauté et de l'abaissement du taux technique. Sans cet effet exceptionnel, la maison mère aurait affiché un free cashflow positif de 4,2 millions de francs.

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Réserve de base	Réserve prov. de bénéfices/ pertes cumulées	Résultat d'entreprise	Total
Solde au 1er janvier 2012	480 000	70 802	25 750	576 552
Réimputation résultat 2011	-	25 750	-25 750	-
Résultat d'entreprise 2012	-	-	-117 435	-117 435
Solde au 31 décembre 2012	480 000	96 552	-117 435	459 117
Réimputation résultat 2012	-	-117 435	117 435	-
Résultat d'entreprise 2013	-	-	20 121	20 121
Solde au 31 décembre 2013	480 000	-20 883	20 121	479 238

Principes régissant l'établissement des comptes

Généralités

Les comptes annuels de la maison mère (clôture individuelle) et des comptes du groupe de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne (ci-après SSR), sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels de la maison mère et ceux du groupe donnent une image du patrimoine, de la situation financière et des résultats conforme à la réalité (true and fair view).

Conversion des monnaies étrangères

La comptabilité de la maison mère et la comptabilité des diverses sociétés du groupe sont tenues en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses le jour de la transaction. Les bénéfices et les pertes de cours résultant des transactions en monnaies étrangères sont donc pris en considération dans le compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés ne sont utilisés qu'à des fins de sûreté. Des directives internes définissent la nature, le volume et les limites de ce type de transactions. Le jour de clôture, les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan (parmi les engagements financiers ou les autres placements à court terme) à la valeur de marché et les fluctuations de valeur sont portées au compte de résultat.

Participations

Principales participations directes de la maison mère SSR au 31 décembre 2013:

Sociétés du groupe	2013	2012
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Capital actions CHF 10,0 millions Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs tv suisses et étrangers	100%	100%
Schweizerische Teletext AG, Bienne Capital actions CHF 1,0 million Teletext et Data Broadcast	100%	100%
Telvetia SA, Berne Capital actions CHF 1,0 million Participations dans le domaine de la radiodiffusion	100%	100%
Publisuisse SA, Berne Capital actions CHF 4,5 millions Commercialisation de la publicité tv et sponsoring	99,8%	99,8%

La liste complète des entités associées et des autres participations figure dans l'annexe des comptes de groupe (G 36).

Institutions de prévoyance

Les répercussions économiques des engagements de prévoyance sont présentées conformément à la Swiss GAAP RPC 16, sur la base des comptes annuels de la Caisse de pension SRG SSR (CPS) établis selon la Swiss GAAP RPC 26. Un commentaire détaillé figure à l'annexe des comptes du groupe 2013.

Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels de la maison mère et aux comptes du groupe est celui du prix d'acquisition ou de production, fondé sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs.

A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée. S'il y a diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la dépréciation d'actif est imputée au résultat périodique. Toute augmentation qui pourrait intervenir ultérieurement si la dépréciation d'actif ne devait pas se réaliser (ou partiellement seulement) aurait aussi un effet sur le résultat. Le goodwill, qui ne peut être imputé, constitue une exception.

Liquidités

Les liquidités englobent la caisse, les comptes postaux et les avoirs bancaires, de même que les fonds assimilés à des liquidités, comme les placements et les dépôts à vue dont l'échéance ne dépasse pas 90 jours. L'évaluation intervient à la valeur nominale.

Papiers-valeurs et autres placements à court terme

Titres facilement réalisables sur le marché, les papiers-valeurs constituent des réserves de liquidités dans le cadre de la politique financière. Ils sont évalués au cours de Bourse valable à la clôture du bilan. Les placements affichant une durée résiduelle supérieure à 90 jours sont eux aussi activés sous cette rubrique et évalués à la valeur nominale.

Entrent également dans cette catégorie les instruments financiers dérivés avec une valeur de remplacement positive et qui servent à la couverture des risques liés aux monnaies étrangères.

Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions non satisfaites à l'égard de tiers; elles sont affichées à la valeur nominale, après déduction des ajustements de valeur. Une fois les ajustements individuels déduits, un ajustement de valeur forfaitaire de 2% (valeur empirique) est calculé sur le total pour le risque général lié aux créances douteuses et aux intérêts.

Stocks

Les stocks sont activés à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable. Ils englobent essentiellement les stocks de programmes tv (productions maison et productions de tiers, y compris les droits cinématographiques) et les marchandises.

Les coûts d'acquisition ou de fabrication des stocks de programmes tv sont activés et amortis dans leur intégralité après la première diffusion. Les droits de rediffusion ne sont pas activés. La valeur des stocks activés est réexaminée en permanence; les stocks de programmes qui ne sont plus diffusables sont imputés intégralement au compte de résultat. Les droits de diffusion et les préproductions radiophoniques ne sont pas inscrits à l'actif en vertu du principe d'importance relative.

Sont également comptabilisées sous ce poste, en plus des stocks proprement dits, les avances aux fournisseurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements nécessaires. Les immobilisations en construction comprennent les coûts de projet activables. Les charges non activables et les intérêts sont imputés au compte de résultat en fonction de la période et du type de charges. Les achats à concurrence de 5000 francs et le mobilier ne sont pas inscrits au bilan, mais ils sont imputés directement au compte de résultat.

Outre les stocks d'inventaire proprement dits, les actifs immobilisés comprennent les avances aux fournisseurs.

Les amortissements sont effectués en fonction de la valeur d'acquisition et de la valeur de production, linéairement sur la période d'utilisation estimée. Le premier amortissement intervient à la mise en service, à l'achèvement des travaux ou au moment du transfert de propriété, au prorata.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

– Bâtiments	5 à 50 ans
– Moyens de production	5 à 10 ans
– Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans
– Informatique	3 à 5 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont saisies aux coûts d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des corrections de valeur cumulés. Ne sont activées que les valeurs qui procurent des avantages économiques mesurables sur plusieurs années. Les immobilisations incorporelles générées par la SSR ne figurent qu'à titre exceptionnel dans les actifs des filiales, jamais dans ceux de la maison mère. Les amortissements sont effectués linéairement sur la période d'utilisation estimée (en général 3 à 5 ans). Les immobilisations incorporelles destinées à être commercialisées (droits de programme ou de diffusion, par exemple) sont traitées comme les stocks.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières à long terme recouvrent les titres sans caractère de participation, achetés à des fins de placement à longue échéance, les prêts et les participations. Les titres et les prêts sont activés à la valeur d'acquisition ou à la valeur nominale, compte tenu d'éventuels ajustements pour couvrir les pertes de valeur durables ou le risque de solvabilité. Les participations sont activées au prix d'acquisition, compte tenu d'éventuels ajustements liés à des pertes de valeur durables.

Engagements et engagements conditionnels

Les engagements ouverts sont saisis à la valeur nominale. Les engagements conditionnels mentionnés en annexe sont également saisis à leur valeur nominale.

Encaissement anticipé de la redevance

Comme la redevance est facturée une seule fois par an et que le processus ordinaire veut qu'elle soit acheminée vers la SSR, une partie a déjà été encaissée pour l'année suivante. Elle est considérée comme un encaissement anticipé (position au passif).

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

Provisions

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeur d'actifs. L'événement doit avoir eu lieu avant la date du bilan.

Les provisions de restructuration ne peuvent être constituées que s'il existe un plan de restructuration détaillé (mis en oeuvre ou annoncé). Le solde temps à long terme du personnel est porté au passif dans les provisions du personnel. Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et les autres risques. En raison de l'exonération fiscale de la maison mère, les impôts différés concernent uniquement les comptes de groupe.

On distingue les provisions à court terme des provisions à long terme. Sont considérées comme provisions à court terme celles dont l'échéance prévisible est à 12 mois. Dès lors que l'échéance prévisible dépasse 12 mois, la provision est considérée à long terme.

Si le facteur temps joue un rôle essentiel, les postes sont actualisés au taux de 1%. Le taux d'escompte est examiné tous les ans et ajusté si nécessaire.

Recettes

Les redevances radio/tv sont intégrées au compte de résultat conformément au décompte de la société Billag, l'organe d'encaissement mandaté par l'Office fédéral de la communication. Les recettes commerciales et les autres recettes contiennent toutes les recettes liées aux affaires radio/tv relatives à la période sous revue.

Annexe

Explications

M1 Redevances radio/tv

CHF 1000	2013	2012
Redevances télévision	758 932	749 526
Redevances radio	444 233	438 523
Total	1 203 165	1 188 049

L'augmentation de recettes issues de la **redevance** de 15,1 millions (+12,9 millions en 2012) s'explique essentiellement par le nombre en constante augmentation de redevances encaissées (redevance privé +1,1%).

M2 Recettes commerciales

CHF 1000	2013	2012
Publicité	248 032	259 179
Sponsoring	55 190	55 786
Programme	45 263	45 227
Total	348 485	360 192

Les **recettes publicitaires** continuent de se tasser et enregistrent un recul de 11,1 millions (-20,6 millions en 2012). Les bons résultats du second semestre n'ont pas permis de compenser le moins-perçu du premier semestre imputable aux chiffres d'audience tv manquants en début d'année.

M3 Autres recettes

CHF 1000	2013	2012
Contributions	20 287	19 269
Prestations de services	34 948	33 563
Autres produits d'exploitation	8 530	33 677
Total	63 765	86 509

Les **contributions**, qui apparaissent dans les « autres recettes » et qui se composent pour l'essentiel de subventions fédérales aux programmes et aux émissions à destination de l'étranger, sont en hausse de 1,0 million par rapport à 2012 (-4,0 millions). La SSR s'est vu octroyer davantage de subventions pour le renforcement de la coopération avec 3sat et TV5.

Le produit des **prestations de services** continue de progresser. Ce poste enregistre une hausse de 1,4 million (+3,0 millions en 2012) principalement imputable aux indemnités de droit d'auteur pour rediffusion plus élevées.

Le recul de 25,1 millions des **autres produits d'exploitation** (+23,3 millions en 2012) s'explique en grande partie par la réalisation de l'immeuble de la Giacomettistrasse, à Berne, en 2012.

M4 Diminutions de recettes

CHF 1000	2013	2012
Diminutions	50	- 174
Total	50	- 174

Les **diminutions de recettes** affichent une variation minimale, principalement imputable à la modification du ducroire.

M5 Charges de personnel

CHF 1000	2013	2012
Salaires	539 514	536 536
Indemnités	20 939	22 579
Prestations sociales	95 867	237 867
Autres charges de personnel	17 583	17 032
Total	673 903	814 014

Les **salaires** ont enregistré une hausse de 3,0 millions au cours de l'exercice clôturé (+11,6 millions en 2012). Les dépenses supplémentaires d'un total de 5,2 millions de francs dues aux mesures salariales individuelles, à l'extension structurelle des services centraux et aux paiements de compensation découlant de la suppression du forfait journaliste, sont principalement atténuées par la mise en œuvre de mesures de restructuration. Les **indemnités** reculent de 1,6 million (-2,4 millions en 2012). Cette baisse résulte de deux éléments: d'une part, de la réévaluation de la prime de fidélité qui a entraîné une hausse de 1,1 million et, d'autre part, de la perte de l'effet spécial de l'exercice précédent lié à la première comptabilisation du congé de développement des cadres d'un montant de 2,5 millions.

Après l'accroissement massif des **prestations sociales** en 2012 s'expliquant par la constitution d'une provision de 143,3 millions nets en vue du changement de primauté de la Caisse de pension et de la modification du taux d'intérêt technique, celles-ci ont reculé de 142,0 millions (+143,0 millions en 2012).

M6 Charges programme et production

CHF 1000	2013	2012
Indemnités artistes et auteurs	29 861	32 188
Droits d'auteur	102 366	112 201
Productions de tiers et commandes	351 456	362 925
Charges de liaisons et de lignes	95 973	96 187
Charges diverses programme et production	10 038	11 256
Variation des stocks de programmes	3 251	- 10 396
Total	592 945	604 361

Les **indemnités pour les artistes et les auteurs** ont pu être réduites de 2,3 millions par rapport à 2012 (+0,4 million) grâce à la mise en œuvre de mesures d'économies.

La diminution de 9,8 millions (+12,5 millions en 2012) des **droits d'auteur** s'explique par l'absence de grandes manifestations sportives. Dans le domaine de l'acquisition des droits de diffusion d'événements sportifs, la SSR a enregistré, en 2013, une baisse de 10,7 millions.

Dans le domaine des **productions de tiers et des commandes**, la SSR enregistre un recul de 11,5 millions (+17,8 millions en 2012). Ce repli s'explique principalement par la tendance actuelle à revenir aux productions maison, d'où une chute des productions achetées à des tiers.

Les **charges diverses programme et production** sont en recul de 1,2 million (+0,9 million en 2012), ce qui est essentiellement dû à la baisse de près de 1,4 million des dépenses consacrées à l'acquisition d'équipements.

M7 Autres charges d'exploitation

CHF 1000

	2013	2012
Entretien et remplacement	49 446	46 866
Frais administratifs et publicité	64 850	59 284
Communication, logistique et frais	48 262	51 860
Autres charges	87 299	91 895
Total	249 857	249 905

Les **charges d'entretien et de remplacement** ont crû de 2,6 millions (+2,6 millions en 2012). Environ la moitié de ces dépenses supplémentaires (1,7 million) a été consacrée à l'entretien, à la maintenance et à l'achèvement de constructions de base et d'aménagements à des fins de location effectués dans les bâtiments. Près de 0,7 million de ces dépenses supplémentaires ont été affectés à des changements et à des remplacements dans le secteur informatique (passage à Windows 7).

Les **frais administratifs et de publicité** généraux ont augmenté de 5,6 millions (+5,6 millions en 2012) en raison des dépenses supplémentaires en frais publicitaires avec contreparties (+2,5 millions), de la hausse des coûts de licences logicielles (+1,6 millions) et des provisions dissoutes en 2012 pour les coûts de vacance (+1,8 million).

L'absence de grandes manifestations sportives a entraîné une réduction de l'ordre de 2,6 millions des frais généraux versés aux collaborateurs. Si l'on y ajoute le recul des dépenses pour les redevances et les licences (-0,7 million), les **charges de communication, logistique et frais** ont diminué au total de 3,6 millions (-3,6 million en 2012).

Les **autres charges** ont reflué de 4,6 millions (-4,6 millions en 2012), ce qui s'explique par la suppression des coûts liés, dans le bilan précédent, à la réalisation du bâtiment de la Giacomettistrasse (-2,4 millions), et par les réductions de frais diverses réalisées sur les projets en cours.

M8 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000

	2013	2012
Amortissements prévus immobilisations corporelles	75 361	77 027
Dépréciations immobilisations corporelles	472	514
Immobilisations corporelles	75 833	77 541
Dépréciations immobilisations financières	-	-
Immobilisations financières	-	-
Amortissements prévus valeurs incorporelles	3 977	2 262
Valeurs incorporelles	3 977	2 262
Total	79 810	79 803

Les amortissements prévus des **immobilisations corporelles** ont diminué de 0,6 million pour les bâtiments, de 0,4 million pour les moyens de production et de 0,2 million pour les autres immobilisations corporelles. Les amortissements prévus des **valeurs incorporelles** affichent en revanche une hausse de 1,7 million qui s'explique essentiellement par le lancement de la nouvelle plate-forme Internet de SRF en 2012. L'écart total entre les amortissements et les corrections de valeur reste quant à lui largement inchangé (-17,6 millions en 2012).

M9 Résultat financier

CHF 1000	2013	2012
Produits financiers	10 862	10 036
Charges financières	-9 691	-13 964
Total	1 171	-3 928

Le remboursement du prêt et le recours à des capitaux étrangers à un taux d'intérêt plus intéressant ont permis de réduire les intérêts du capital emprunté de 3,0 millions par rapport à 2012, ce qui a eu un effet bénéfique sur les charges financières. Le **résultat financier** net a crû de 5,1 millions (+0,8 million en 2012), renouant ainsi pour la première fois depuis des années avec les chiffres noirs.

M10 Liquidités

CHF 1000	2013	2012
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	206 331	382 491
Fonds assimilés à des liquidités	110	95
Total	206 441	382 586

Le niveau des **liquidités** a chuté de 176,1 millions (+48,5 millions en 2012). Pour un complément d'information, voir le tableau de financement de la maison mère.

M11 Papiers-valeurs et autres placements à court terme

CHF 1000	2013	2012
Instruments financiers dérivés	18	361
Papiers-valeurs	6	-
Total	24	361

Les chiffres détaillés concernant les **instruments financiers dérivés** se trouvent en annexe, au point M 28. Les actions de MCH Messe Basel, qui seront cédées en 2014, figurent sous la rubrique **papiers-valeurs** (estimées au prix actuel du marché). Ces actions figuraient jusqu'à présent sous la rubrique Autres participations (voir M 17 de l'annexe de la maison mère).

M12 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2013	2012
Tiers	14 892	16 100
Sociétés du groupe	25 607	28 069
Sociétés proches	569	10
Corrections de valeur	-1 830	-1 979
Total	39 238	42 200

Les **créances résultant de livraisons et de prestations** sont en baisse de 3,0 millions (+11,9 millions en 2012), en raison principalement de la diminution des créances envers les sociétés du groupe (-2,5 millions).

M 13 Autres créances

CHF 1000

	2013	2012
Tiers	5 175	5 339
Total	5 175	5 339

Le fléchissement de 0,2 million des **autres créances** (-0,3 million en 2012) reste dans la norme admise par la SSR.

M 14 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000

	2013	2012
Tiers	28 079	14 844
Sociétés du groupe	1 250	125
Total	29 329	14 969

Les **comptes de régularisation actifs** affichent une progression de 14,4 millions (-2,7 millions en 2012), du fait d'entrées avant le jour de référence de livraisons et de prestations effectuées durant le nouvel exercice et de la modification de redevances de réception radio et tv non encore encaissées.

M 15 Stocks

CHF 1000

	2013	2012
Paiements anticipés de programmes	26 245	19 155
Productions maison	44 589	49 318
Productions de tiers	64 654	63 943
Corrections de valeur	-976	-1 743
Stocks de programmes	108 267	111 518
Stocks de marchandises	731	697
Stocks	135 243	131 370

Activés uniquement pour les productions tv, les **stocks de programmes** regroupent les productions de tiers et les productions maison non encore diffusées. Ils se sont rétractés de 3,3 millions (+11,6 millions en 2012). Il est renoncé à une activation des émissions radio pour des raisons d'importance relative.

Les **paiements anticipés** se sont accrus de 7,1 millions (-10,5 millions en 2012); 22,2 millions (14,6 millions en 2012) sont imputables aux droits sportifs conclus pour les années à venir.

M16 Immobilisations corporelles

CHF 1000	Solde au 01.01.2012	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2012
Immobilisations en construction et paiements anticipés	45 870	29 551	-224	-27 358	47 839
Terrains	26 951	-	-4 209	-	22 742
Bâtiments	999 503	8 188	-108 474	10 605	909 822
Moyens de production	404 485	20 067	-11 533	3 198	416 217
Informatique	65 879	4 934	-4 299	10 806	77 320
Autres immobilisations corporelles	30 073	447	-2 865	213	27 868
Valeurs d'acquisition	1 572 761	63 187	-131 604	-2 536	1 501 808
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-59	-	-	-	-59
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-390 551	-33 530	18 964	-2	-405 119
Moyens de production	-270 898	-32 271	10 159	-	-293 010
Informatique	-47 042	-8 808	3 657	45	-52 148
Autres immobilisations corporelles	-21 576	-2 418	2 807	-43	-21 230
Amortissements prévus	-730 126	-77 027	35 587	-	-771 566
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-93 816	-	8 757	-	-85 059
Moyens de production	-10 607	-300	1 198	-	-9 709
Informatique	-3 249	-214	59	-	-3 404
Autres immobilisations corporelles	-649	-	1	-	-648
Dépréciations	-108 321	-514	10 015	-	-98 820
Immobilisations en construction et paiements anticipés	45 811	29 551	-224	-27 358	47 780
Terrains	26 951	-	-4 209	-	22 742
Bâtiments	515 136	-25 342	-80 753	10 603	419 644
Moyens de production	122 980	-12 504	-176	3 198	113 498
Informatique	15 588	-4 088	-583	10 851	21 768
Autres immobilisations corporelles	7 848	-1 971	-57	170	5 990
Valeurs comptables nettes	734 314	-14 354	-86 002	-2 536	631 422

CHF 1000	Solde au 01.01.2013	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2013
Immobilisations en construction et paiements anticipés	47 839	35 951	-	-14 275	69 515
Terrains	22 742	-	-	-	22 742
Bâtiments	909 822	4 463	-612	7 876	921 549
Moyens de production	416 217	26 442	-39 295	5 260	408 624
Informatique	77 320	9 190	-16 077	562	70 995
Autres immobilisations corporelles	27 868	495	-1 749	37	26 651
Valeurs d'acquisition	1 501 808	76 541	-57 733	-540	1 520 076
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-59	-	59	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-405 119	-32 475	594	-	-437 000
Moyens de production	-293 010	-31 849	34 324	-	-290 535
Informatique	-52 148	-8 836	14 197	-	-46 787
Autres immobilisations corporelles	-21 230	-2 201	1 615	-	-21 816
Amortissements prévus	-771 566	-75 361	50 789	-	-796 138
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-85 059	-226	47	-	-85 238
Moyens de production	-9 709	-241	3 200	-	-6 750
Informatique	-3 404	-5	1 403	-	-2 006
Autres immobilisations corporelles	-648	-	119	-	-529
Dépréciations	-98 820	-472	4 769	-	-94 523
Immobilisations en construction et paiements anticipés	47 780	35 951	59	-14 275	69 515
Terrains	22 742	-	-	-	22 742
Bâtiments	419 644	-28 238	29	7 876	399 311
Moyens de production	113 498	-5 648	-1 771	5 260	111 339
Informatique	21 768	349	-477	562	22 202
Autres immobilisations corporelles	5 990	-1 706	-15	37	4 306
Valeurs comptables nettes	631 422	708	-2 175	-540	629 415

Les acomptes figurant dans les **immobilisations en construction et paiements anticipés** s'élèvent à 1,4 million (5,5 millions en 2012). Le recul de la valeur inscrite au bilan de 2,2 millions est principalement le fait d'une campagne d'assainissement et de remplacement des moyens de production et des outils informatiques d'une valeur de 1,4 million.

Dans le cadre de l'estimation périodique de la valeur vénale des terrains, une partie de bâtiment sur le site de Zurich a dû être dépréciée (0,2 million). Les autres dépréciations sont imputables à l'obsolescence technologique.

La **valeur d'assurance incendie** des immobilisations corporelles s'élève à 1 489,0 millions (1 417,2 millions en 2012).

M 17 Immobilisations financières

CHF 1000	Solde au 01.01.2012	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2012
Prêts	63 556	71 500	-74 000	-	61 056
Participations	37 512	-	-11	-	37 501
Valeurs d'acquisition	101 068	71 500	-74 011	-	98 557
Prêts	-	-	-	-	-
Participations	-579	-	-	-	-579
Amortissements cumulés	-579	-	-	-	-579
Prêts	63 556	71 500	-74 000	-	61 056
Participations	36 933	-	-11	-	36 922
Valeurs comptables nettes	100 489	71 500	-74 011	-	97 978

CHF 1000	Solde au 01.01.2013	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2013
Prêts	61 056	38 546	-41 546	-	58 056
Participations	37 501	-	-1	-	37 500
Valeurs d'acquisition	98 557	38 546	-41 547	-	95 556
Prêts	-	-	-	-	-
Participations	-579	-	-	-	-579
Amortissements cumulés	-579	-	-	-	-579
Prêts	61 056	38 546	-41 546	-	58 056
Participations	36 922	-	-1	-	36 921
Valeurs comptables nettes	97 978	38 546	-41 547	-	94 977

Le prêt en compte courant accordé à la filiale TPC a engendré une diminution nette de 3,0 millions des **prêts** (-2,5 millions en 2012).
 En ce qui concerne les **participations**, la diminution concerne des actions de MCH Messe Basel. Ces actions seront vendues en 2014 et ont donc été reclassées dans les papiers-valeurs des actifs circulants (voir M 11 de l'annexe de la maison mère).

CHF 1000	2013	2012
Prêts aux tiers	10	10
Prêts aux sociétés du groupe	58 046	61 046
Total prêts	58 056	61 056
Sociétés du groupe (participation entre 50% et 100%)	35 882	35 882
Sociétés à participations (participation entre 20% et 49%)	743	743
Autres participations (participation inférieure à 20%)	296	297
Total participations	36 921	36 922
Total immobilisations financières	94 977	97 978

Aperçu des participations, annexe G 36.

M 18 Immobilisations incorporelles

CHF 1000	Solde au 01.01.2012	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2012
Logiciels et licences	21 028	5 140	-40	2 536	28 664
Valeurs d'acquisition	21 028	5 140	-40	2 536	28 664
Logiciels et licences	-16 438	-2 262	40	-	-18 660
Amortissements prévus	-16 438	-2 262	40	-	-18 660
Logiciels et licences	-418	-	-	-	-418
Dépréciations	-418	-	-	-	-418
Logiciels et licences	4 172	2 878	-	2 536	9 586
Valeurs comptables nettes	4 172	2 878	-	2 536	9 586

CHF 1000	Solde au 01.01.2013	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Etat 31.12.2013
Logiciels et licences	28 664	4 691	-292	540	33 603
Valeurs d'acquisition	28 664	4 691	-292	540	33 603
Logiciels et licences	-18 660	-3 977	290	-	-22 347
Amortissements prévus	-18 660	-3 977	290	-	-22 347
Logiciels et licences	-418	-	-	-	-418
Dépréciations	-418	-	-	-	-418
Logiciels et licences	9 586	714	-2	540	10 838
Valeurs comptables nettes	9 586	714	-2	540	10 838

Les entrées de **valeurs incorporelles** s'expliquent en grande partie par la seconde phase de relance des activités web de SRF pour 3,4 millions (4,3 millions en 2012). La hausse des amortissements prévus est elle aussi imputable à cette relance (1,5 million), dont l'amortissement se fait sur trois ans.

M 19 Dettes financières à court terme

CHF 1000	2013	2012
Prêt contre reconnaissance de dette	-	270 000
Instruments financiers dérivés	609	246
Total	609	270 246

Le **prêt contre reconnaissance de dette** de 270,0 millions a été remboursé en deux tranches en 2013 et remplacé par un nouveau prêt de 250,0 millions accordé par PostFinance. Pour davantage d'informations, voir M 25 de l'annexe de la maison mère. Le détail des **instruments financiers dérivés** figure sous le point M 28 de l'annexe.

M 20 Engagements découlant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2013	2012
Tiers	61 670	59 027
Sociétés du groupe	14 807	18 258
Sociétés proches	1 507	1 826
Total	77 984	79 111

La baisse de 1,1 million (-0,8 million en 2012) observée au plan des **engagements découlant de livraisons et de prestations** est liée aux opérations réalisées durant l'exercice et se situe au niveau habituel.

M21 Encaissement anticipé de la redevance

CHF 1000	2013	2012
Encaissement anticipé de la redevance	188 497	183 676
Total	188 497	183 676

Comme la **redevance** est facturée une seule fois par an et que le processus ordinaire veut qu'elle soit acheminée à la SSR, une partie a déjà été encaissée pour l'année suivante. Elle est considérée comme un encaissement anticipé (position au passif). Durant l'exercice sous revue, les encaissements anticipés affichent une hausse de 4,8 millions (+19,1 millions en 2012).

M22 Autres dettes

CHF 1000	2013	2012
Tiers	41 027	32 456
Total	41 027	32 456

Les **autres dettes** ont augmenté de 8,6 millions (–3,3 millions en 2012) et sont essentiellement dues à la hausse des acomptes versés par les clients (+6,6 millions), aux factures déjà saisies de nos partenaires sociaux pour les indemnités journalières maladie et accident (+4,1 millions) et au recul des engagements envers les collaborateurs (–1,4 million).

M23 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2013	2012
Tiers	59 438	66 234
Sociétés du groupe	2 780	4 200
Total	62 218	70 434

Par rapport à 2012, les **comptes de régularisation passifs** ont chuté de 8,2 millions (+4,5 millions en 2012). Les raisons premières en sont le recul des régularisations des temps (–2,0 millions) et la baisse considérable des intérêts courus du prêt contre reconnaissance de dette (–3,9 millions) en raison de son refinancement. Les 2,3 millions restants se répartissent sur différents postes de moindre importance.

M24 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Total
Valeur comptable 1.1.2012	1 404	7 316	812	9 532
Constitution	160 652	1 912	1 000	163 564
Utilisation	–1 087	–4 893	–34	–6 014
Dissolution	–107	–1 651	–782	–2 540
Reclassification	720	2 188	2 986	5 894
Valeur comptable 31.12.2012	161 582	4 872	3 982	170 436
Constitution	94	2 948	1 225	4 267
Utilisation	–161 201	–2 447	–1 761	–165 409
Dissolution	–281	–1 310	–2 932	–4 523
Reclassification	–100	–1 317	2 535	1 118
Valeur comptable 31.12.2013	94	2 746	3 049	5 889

Les provisions constituées en 2012 (160,2 millions) ont été utilisées subséquemment à l'acceptation du changement de primauté de la Caisse de pension et à l'ajustement du taux d'intérêt technique ayant eu lieu durant l'exercice sous revue. Ces provisions figurent sous la rubrique **personnel et prévoyance**. Le solde de 0,1 million ne comprend plus que les provisions pour paiements de compensation intervenus en cours d'année. Les **provisions de restructuration** ont pratiquement diminué de moitié (2,7 millions contre 4,9 millions en 2012) en raison du plan social élaboré dans le cadre des projets de convergence et d'efficacité.

Les **autres provisions**, de 1,8 million, sont imputables aux litiges juridiques en cours (0,7 million en 2012) et aux travaux de démolition du bâtiment à Genève, dont les frais ont été reclassés sous les provisions à long terme.

M 25 Dettes financières à long terme

CHF 1000	2013	2012
Prêt contre reconnaissance de dette	250 000	-
Total	250 000	-

Le **prêt contre reconnaissance de dette** de CHF 270,0 millions a été remboursé en 2013 (voir M 19 de l'annexe de la maison mère) et remplacé par un nouveau prêt de PostFinance sur 10 ans (échéance fin septembre 2023).

M 26 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Total
Valeur comptable 1.1.2012	56 096	2 569	14 147	72 812
Constitution	5 841	54	2 107	8 002
Utilisation	-3 458	-	-801	-4 259
Dissolution	-16 919	-	-3 407	-20 326
Reclassification	-720	-2 188	-2 986	-5 894
Valeur comptable 31.12.2012	40 840	435	9 060	50 335
Constitution	4 422	-	892	5 314
Utilisation	-6 494	-	-1 216	-7 710
Dissolution	-	-13	-1 590	-1 603
Reclassification	100	1 317	-2 535	-1 118
Valeur comptable 31.12.2013	38 868	1 739	4 611	45 218

Les provisions à long terme **personnel et prévoyance** couvrent les soldes temps du personnel et les primes de fidélité à hauteur de 38,9 millions (40,8 millions en 2012). Dans le cadre du calcul actuariel, les primes de fidélité ont été escomptées des taux d'intérêt versés à la Caisse au titre des obligations fédérales (état décembre 2013).

Dans les **autres provisions** figurent plus de 1,7 million pour les litiges juridiques (5,0 millions en 2012) et 2,3 millions pour la remise en état de bâtiments loués (3,6 millions en 2012).

Autres indications

M 27 Engagements conditionnels et engagements non inscrits au bilan

Arrivé à échéance en 2011, le Pacte de l'audiovisuel a été reconduit pour quatre ans. Le contrat signé par la SSR et différentes associations cinématographiques suisses se traduit par une obligation d'acceptation de 44,6 millions (66,9 millions en 2012) pour les deux prochaines années. La Business Unit Sport a conclu des contrats pour des manifestations sportives à venir pour un montant de 158,1 millions (143,1 millions en 2012). Les acomptes éventuels sont activés sous les stocks de programme.

Des contrats de bail à long terme ont été signés pour un montant approximatif de 122,8 millions (117,3 millions en 2012). 17,8 millions arriveront à échéance au cours des douze prochains mois, 39,4 millions de francs dans deux à cinq ans, et 65,6 millions dans plus de cinq ans. Les autres contrats à long terme relevant des activités ordinaires sont estimés à près de 11,0 millions (14,3 millions en 2012). Les garanties bancaires s'élèvent à 12,7 millions et le cautionnement d'une filiale à 0,2 million.

Des engagements conditionnels envers la Caisse de pension apparaissent en rapport avec le changement de primauté. Ils concernent des dépenses non encore quantifiables prévues entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2018 pour faire face à un abaissement éventuel du taux d'intérêt technique de 3,25% à 2,75% pendant cette période et à la nécessité d'un redressement. L'engagement conditionnel est également valable en cas d'assainissement.

M 28 Instruments financiers dérivés

CHF 1000	Valeurs contractuelles	Valeurs de remplacement	
		Positives	Négatives
Opérations de change à option ouvertes 2012			
Achat EUR	85 034	361	-
Achat USD	14 099	-	246
Total achat	99 133	361	246
Total des opérations de change à option le 31.12.2012			
	99 133	361	246
Opérations de change à option ouvertes 2013			
Achat EUR	84 696	18	306
Achat USD	18 488	-	303
Total achat	103 184	18	609
Total des opérations de change à option le 31.12.2013			
	103 184	18	609

Les instruments financiers dérivés servent à couvrir les futures sorties de fonds uniquement. Il n'est pas prévu d'utiliser de tels instruments à des fins spéculatives.

M 29 Engagements envers des institutions de prévoyance

Les engagements à court terme envers des institutions de prévoyance du personnel s'élèvent à 0,4 million au 31 décembre 2013.

L'annexe du rapport financier sur les comptes du groupe, point G 31, contient d'autres informations sur les institutions de prévoyance, sur la réserve de cotisations de l'employeur et sur la situation économique.

M 30 Evaluation des risques

Les organes responsables de l'entreprise procèdent depuis plusieurs années à l'évaluation systématique des risques. La méthode utilisée a été améliorée en continu et intégrée aux autres instruments de gestion. Le système actuel se base sur un catalogue des risques, qui tient compte des spécificités de la branche audiovisuelle.

La gestion des risques a été définie par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Chaque année, les risques susceptibles d'affecter l'entreprise sont réévalués aux principaux échelons de direction. Cette démarche itérative vise à repérer les risques et à engager les mesures nécessaires.

L'an dernier, 12 risques majeurs ont été identifiés dans sept catégories : politique et régulation, marché des capitaux et caisse de pension, actions de la concurrence, projets, conjoncture, modes de consommation et besoins du public, gestion du programme. Les orientations principales ont pu être confirmées une fois l'harmonisation effectuée avec la stratégie d'entreprise. Par ailleurs, des mesures ont été définies, qui permettent de contrôler les risques une fois ceux-ci identifiés.

M 31 Informations complémentaires

Les informations figurent dans l'annexe, point G 35.

M 32 Evénements survenus après la clôture du bilan

Après la clôture du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes de la maison mère par le Conseil d'administration le 2 avril 2014, il ne s'est produit aucun événement majeur qui puisse compromettre la teneur des comptes annuels 2013 et qu'il faille mentionner dans le présent rapport.

Proposition

Selon le Conseil d'administration du 2 avril 2014, compte tenu des commentaires qui précèdent sur l'exercice financier 2013 de la maison mère et du rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégués de la SSR du 25 avril 2014 d'approuver les comptes 2013 de la maison mère.

L'exercice 2013 se solde par un bénéfice de 20,1 millions, que nous proposons de verser au compte des réserves provenant des bénéfices.

SRG SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le Président
Raymond Loretan



Le Directeur général
Roger de Weck

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 108 – 127) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC et à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b CC en liaison avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b CC en liaison avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Martin Gröli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Fredi Widmann
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 2 avril 2014

Comptes du groupe 2013

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2013	2012
Redevances radio/tv	G 1	1 203 165	1 188 049
Recettes commerciales	G 2	383 815	401 891
Autres recettes	G 3	60 276	86 848
Diminution de recettes	G 4	-3 115	-3 485
Produit d'exploitation		1 644 141	1 673 303
Charges de personnel	G 5	794 876	938 176
Charges programme et production	G 6	469 570	484 170
Autres charges d'exploitation	G 7	250 816	255 655
Amortissements et corrections de valeur	G 8	103 378	103 246
Charges d'exploitation		1 618 640	1 781 247
Résultat d'exploitation		25 501	- 107 944
Résultat financier	G 9	-4 689	-7 882
Impôts	G 10	-1 289	-1 902
Part des entités associées au résultat		1 504	718
Participations minoritaires		-7	-12
Résultat d'entreprise		21 020	- 117 022

G = comptes du groupe, annexe

Bilan

CHF 1000	Annexe	2013	2012
Liquidités	G 11	220 989	394 423
Papiers-valeurs et autres placements à court terme	G 12	2 230	2 830
Créances résultant de livraisons et de prestations	G 13	78 701	75 591
Autres créances	G 14	7 654	7 792
Comptes de régularisation actifs	G 15	31 268	17 283
Stocks	G 16	137 420	133 738
Actifs circulants		478 262	631 657
Immobilisations corporelles	G 17	704 141	712 624
Entités associées	G 18	19 702	18 662
Immobilisations financières	G 19	2 534	2 517
Immobilisations incorporelles	G 20	13 047	10 946
Actifs immobilisés		739 424	744 749
ACTIFS		1 217 686	1 376 406
Dettes financières à court terme	G 21	609	270 246
Engagements résultant de livraisons et de prestations	G 22	73 779	70 701
Encaissement anticipé de la redevance	G 23	188 497	183 676
Autres dettes	G 24	49 081	40 289
Comptes de régularisation passifs	G 25	75 188	81 835
Provisions à court terme	G 26	7 677	173 816
Capitaux étrangers à court terme		394 831	820 563
Dettes financières à long terme	G 27	250 000	-
Provisions à long terme	G 28	60 466	64 967
Capitaux étrangers à long terme		310 466	64 967
Capitaux étrangers		705 297	885 530
Réserve de base		480 000	480 000
Réserves provenant de bénéfices		11 846	128 652
Réserves monnaies étrangères		-591	-869
Résultat d'entreprise		21 020	-117 022
Capitaux propres (sans parts minoritaires)		512 275	490 761
Intérêts minoritaires		114	115
Capitaux propres (intérêts minoritaires compris)		512 389	490 876
PASSIFS		1 217 686	1 376 406

G = comptes du groupe, annexe

Tableau de financement

CHF 1000	Annexe	2013	2012
Résultat d'entreprise		21 020	-117 022
Résultat intérêts minoritaires		7	12
Part des entités associées au résultat		-1 504	-718
Amortissements	G 8	102 578	102 460
Corrections de valeur	G 8	800	786
Diminution papiers-valeurs et autres placements à court terme	G 12	600	2 413
Augmentation créances résultant de livraisons et de prestations	G 13	-3 110	-1 235
Diminution autres créances	G 14	138	-806
Augmentation comptes de régularisation actifs	G 15	-13 985	581
Augmentation stocks	G 16	-3 682	-6 038
Augmentation dettes	G 21	363	146
Augmentation engagements découlant de livraisons et de prestations	G 22	3 078	3 091
Augmentation encaissement anticipé de la redevance	G 23	4 821	19 071
Augmentation autres dettes	G 24	8 792	-4 116
Diminution comptes de régularisation passifs	G 25	-6 647	4 307
Diminution provisions à court terme	G 26	-166 139	161 777
Diminution provisions à long terme	G 28	-4 501	-22 024
Augmentation réserves cotisations employeur	G 19	-28	-35
Autres charges sans incidence sur le fonds		1 512	-
Bénéfice résultant de la vente d'immobilisations corporelles		-60	-25 874
Perte résultant de la vente d'immobilisations corporelles		3	1
Flux de fonds liés à l'exploitation		-55 944	116 777
Acquisition d'immobilisations corporelles		-92 213	-89 999
Vente d'immobilisations corporelles		65	111 265
Vente de titres et de participations	G 19	-	11
Prêt accordé	G 19	-10	-100
Remboursement d'un prêt	G 19	20	20
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-6 303	-6 516
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement		-98 441	14 681
Free cashflow		-154 385	131 458
Remboursement prêt contre reconnaissance de dette		-270 000	-80 000
Prêt contre reconnaissance de dette		250 000	-
Païement de dividendes aux minoritaires		-8	-3
Païement de dividendes des entités associées		959	942
Flux de fonds liés aux opérations de financement		-19 049	-79 061
Variation des fonds		-173 434	52 397

G = comptes du groupe, annexe

Le **free cashflow** négatif est intégralement imputable au transfert de 161,5 millions de francs à la Caisse de pension SSR, réalisé dans le cadre du changement de primauté et de l'abaissement du taux technique. Sans cet effet exceptionnel, le groupe aurait affiché un free cashflow positif de 7,1 millions de francs.

Tableau de financement (suite)

CHF 1000	Annexe	2013	2012
Liquidités au 1er janvier		394 423	342 026
Liquidités au 31 décembre		220 989	394 423
Variation des fonds		- 173 434	52 397

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Capitaux propres			Résultat du groupe	Total sans les parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Total avec les parts des minoritaires
	Réserve de base	Réserve provenant de bénéfices	Réserve monnaies étrangères				
Solde au 1er janvier 2012	480 000	103 426	- 715	25 226	607 937	106	608 043
Réimputation résultat 2011	-	25 226	-	- 25 226	-	-	-
Ecart monnaies étrangères	-	-	- 154	-	- 154	-	- 154
Paiement de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	-	- 3	- 3
Résultat d'entreprise 2012	-	-	-	- 117 022	- 117 022	12	- 117 010
Solde au 31 décembre 2012	480 000	128 652	- 869	- 117 022	490 761	115	490 876
Réimputation résultat 2012	-	- 117 022	-	117 022	-	-	-
Ecart monnaies étrangères	-	-	278	-	278	-	278
Paiement de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	-	- 8	- 8
Modification du périmètre de consolidation*	-	216	-	-	216	-	216
Résultat d'entreprise 2013	-	-	-	21 020	21 020	7	21 027
Solde au 31 décembre 2013	480 000	11 846	- 591	21 020	512 275	114	512 389

*La modification du périmètre de consolidation provient de l'entité associée Telepool GmbH, Munich.

Principes régissant l'établissement des comptes

L'établissement des comptes du groupe de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne (ci-après SSR) intervient en conformité avec les Swiss GAAP RPC. Les comptes du groupe donnent une image du patrimoine, de la situation financière et des résultats conforme à la réalité (true and fair view).

En sus des principes de consolidation détaillés ci-après, il y a lieu de tenir compte des règles de la maison mère figurant dans les principes régissant l'établissement des comptes (page 112) et aux principes d'activation et d'évaluation (page 113).

Principes de consolidation

Généralités

La clôture des comptes du groupe repose sur la clôture des comptes des sociétés du groupe au 31 décembre, opérée selon les mêmes principes.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation englobe les principales sociétés dans lesquelles la SSR détient une participation au capital directe ou indirecte et la majorité des droits de vote, ou dans lesquelles elle exerce un contrôle direct ou indirect sous une autre forme. Le périmètre de consolidation englobe les entreprises suivantes:

Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Maison mère (holding), en la forme d'une association

Sociétés du groupe	2013	2012
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Capital actions CHF 10,0 millions Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs tv suisses et étrangers	100%	100%
Schweizerische Teletext AG, Bienne Capital actions CHF 1,0 million Teletext et Data Broadcast	100%	100%
Telvetia SA, Berne Capital actions CHF 1,0 million Participations dans le domaine de la radiodiffusion	100%	100%
Publisuisse SA, Berne Capital actions CHF 4,5 millions Commercialisation de la publicité tv et sponsoring	99,8%	99,8%
MCDT AG, Zurich Capital actions CHF 0,1 million Marketing et conseils en matière de radio numérique	100%	100%
Mxlab AG, Berne Capital actions CHF 0,1 million Développement, exploitation et commercialisation de plateformes musicales	51%	51%

Radio Events Sàrl, Berne, dans laquelle la SSR détient une participation de 50% au capital initial de 20 000 francs, n'est pas consolidée en vertu du principe d'importance relative; elle figure parmi les autres participations.

Principes de consolidation et goodwill

Les participations inférieures à 20% et celles de moindre importance sont activées au prix d'acquisition, compte tenu d'éventuels ajustements liés à des pertes de valeur durables. Les participations entre 20% et 50% sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence (part des capitaux propres) et portées au bilan. Les participations supérieures à 50% sont intégralement consolidées.

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne d'acquisition. Au moment de l'acquisition ou de la fondation, les capitaux propres de la société consolidée sont compensés par la valeur comptable de la participation dans les comptes annuels de la maison mère (holding). Les actifs et les passifs des sociétés du groupe sont évalués selon des critères identiques au moment de la première consolidation. Une éventuelle différence provenant de la réévaluation entre le prix d'achat ou la valeur comptable de la participation (valeur d'acquisition) et les capitaux propres d'une société acquise est inscrite comme goodwill à l'actif du bilan.

Le goodwill est amorti en principe sur la durée d'utilisation attendue, mais pas plus de 20 ans, avec effet sur le compte de résultat. Le badwill est saisi directement, avec effet sur le compte de résultat.

Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et les passifs, les charges et les produits des sociétés consolidées sont repris dans leur intégralité, tandis que les parts des actionnaires minoritaires au capital propre et au bénéfice sont présentées séparément.

Monnaies étrangères

La comptabilité de la maison mère et la comptabilité des diverses sociétés du groupe sont tenues en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses le jour de la transaction. Les bénéfices et les pertes de cours résultant des transactions en monnaies étrangères sont donc pris en considération dans le compte de résultat.

Les différences de cours résultant de la réévaluation des parts des entités associées au résultat sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Consolidation des dettes, opérations internes et bénéfices internes

Les charges et les produits des sociétés consolidées, mais aussi les dettes et les créances, sont éliminés. Les bénéfices internes sur stocks sont éliminés dans les comptes consolidés, avec un effet sur le résultat.

Impôts

Les provisions pour impôts différés sont constituées au bilan des participations consolidées en raison des écarts temporels entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales. Sur ces montants, les impôts sont provisionnés au taux effectif attendu, soit 22% en moyenne.

Annexe

Explications

G1 Redevances radio/tv

CHF 1000	2013	2012
Redevances télévision	758 932	749 526
Redevances radio	444 233	438 523
Total	1 203 165	1 188 049

L'augmentation des recettes issues de la **redevance** de 15,1 millions (+12,9 millions en 2012) s'explique essentiellement par le nombre en constante augmentation de redevances encaissées, qui ont progressé de 1,1% dans le domaine privé.

G2 Recettes commerciales

CHF 1000	2013	2012*
Publicité	281 076	293 039
Sponsoring	57 986	64 260
Programme	44 753	44 592
Total	383 815	401 891

***Présentation des résultats nets des recettes publicitaires et des recettes du sponsoring**: afin d'offrir une meilleure lisibilité et une meilleure compréhension, les recettes publicitaires et celles du sponsoring sont exprimés en valeurs nettes. Jusqu'à présent, les recettes brutes publicitaires et celles du sponsoring (après consolidation) apparaissaient sous les recettes commerciales tandis que les honoraires de conseil, les rabais de quantité et rabais spéciaux figuraient sous la diminution de recettes. Ce reclassement n'a pas d'incidence sur le résultat et concerne exclusivement les positions mentionnées.

Au cours de l'exercice sous revue, les **recettes publicitaires** et celles du **sponsoring** ont également affiché une baisse, qui s'élève globalement à 18,2 millions. L'an dernier, le marché publicitaire n'a enregistré qu'un léger recul. Les résultats de l'audience de la télévision durant le premier semestre n'ayant pas encore été publiés, les recettes publicitaires ont fléchi au cours des six premiers mois. Les bons résultats du second semestre n'ont pas été en mesure de compenser cette perte.

G3 Autres recettes

CHF 1000	2013	2012
Contributions	20 139	19 269
Prestations de services	28 288	26 748
Autre produit d'exploitation	11 849	40 831
Total	60 276	86 848

Le produit es **prestations de services** a progressé d'environ 1,5 million en 2013 (-0,5 million en 2012). Les recettes supplémentaires proviennent principalement des redevances de 1,4 million liées aux droits d'auteur pour les droits de retransmission des productions de la maison mère.

Le recul de plus de 29 millions (+27,3 millions) des **autres produits d'exploitation** est principalement imputable à la vente en 2012 du bâtiment de la Giacomettistrasse à Berne et aux indemnités perçues la même année dans le cadre de l'abandon d'un projet chez Publisuisse.

G4 Diminutions de recettes

CHF 1000	2013	2012*
Diminutions	-3 115	-3 485
Total	-3 115	-3 485

***Présentation des résultats nets des recettes publicitaires et des recettes du sponsoring:** afin d'offrir une meilleure lisibilité et une meilleure compréhension, les recettes publicitaires et du sponsoring sont exprimés en valeurs nettes. Jusqu'à présent, les recettes brutes publicitaires et du sponsoring (après consolidation) étaient inscrites dans les recettes commerciales tandis que les honoraires de conseil, les rabais de quantité et rabais spéciaux figuraient sous la diminution de recettes. Ce reclassement n'a pas d'incidence sur le résultat et concerne exclusivement les positions mentionnées. Cf. annexe des comptes consolidés G 2.

G5 Charges de personnel

CHF 1000	2013	2012
Salaires	638 555	636 107
indemnités	25 028	26 163
Prestations sociales	111 101	256 120
Autres charges de personnel	20 192	19 786
Total	794 876	938 176

Les **salaires** ont enregistré une hausse de 2,4 millions au cours de l'exercice clôturé (+14,2 millions en 2012). Les dépenses supplémentaires d'un total de 5,6 millions dues aux mesures salariales individuelles, à l'extension structurelle des services centraux et aux paiements de compensation découlant de la suppression du forfait de journaliste, sont principalement atténuées par la mise en oeuvre de mesures de restructuration. Les **indemnités** reculent de 1,1 million de francs (-1,9 million en 2012), principalement en raison des effets décrits dans les comptes de la maison mère (cf. annexe des comptes de la maison mère M 5).

La disparition de l'effet de l'année précédente (constitution d'une provision pour la Caisse de pension dans le cadre du changement de primauté et ajustement de 143,3 millions du taux d'intérêt technique) explique en grande partie la diminution des **prestations sociales**. Au cours de l'exercice sous revue, celles-ci ont diminué de 145 millions (+144,9 millions en 2012) pour atteindre le niveau de 2011.

G6 Charges programme et production

CHF 1000	2013	2012
Indemnités artistes et auteurs	30 784	33 180
Droits d'auteur	109 075	119 210
Productions de tiers et commandes	224 756	243 856
Charges de liaisons et de lignes	93 334	96 038
Charges diverses programme et production	8 370	2 282
Variation des stocks de programmes	3 251	-10 396
Total	469 570	484 170

Les **indemnités pour les artistes et les auteurs** ont pu être réduites de 2,4 millions par rapport à 2012 (+0,4 million en 2012) grâce à la mise en oeuvre de mesures d'économie.

La diminution de 10,1 millions (+12 millions en 2012) des **droits d'auteur** s'explique par l'absence de grandes manifestations sportives.

Dans le domaine des **productions de tiers et commandes**, la SSR enregistre un recul de 19,1 millions (+31,2 millions en 2012). Ce recul s'explique principalement par la tendance actuelle à revenir aux productions maison, d'où une chute des productions achetées à des tiers.

Les **charges diverses programme et production** augmentent de 6,1 millions (-15,4 millions en 2012) en raison de l'accroissement des productions maison.

G7 Autres charges d'exploitation

CHF 1000	2013	2012
Entretien et remplacement	58 087	56 138
Frais administratifs et publicité	67 176	66 638
Communication, logistique et frais	55 690	58 659
Autres charges	69 863	74 220
Total	250 816	255 655

La progression de 1,9 million (–4,0 millions en 2012) des dépenses d'**entretien et de remplacement** est principalement liée à des travaux d'entretien et de maintenance de l'immobilier.

L'absence de grandes manifestations sportives a entraîné une réduction de la position **communication, logistique et frais**. Au cours de l'exercice sous revue, celle-ci s'est rétractée de 3 millions (–0,6 million en 2012), dû en particulier à la diminution des frais du personnel.

Les **autres charges** ont reflué de 4,4 millions (–9,7 millions en 2012), ce qui s'explique par la suppression des coûts liés, dans le bilan précédent, à la réalisation du bâtiment de la Giacomettistrasse (–2,4 millions) et par les réductions de frais diverses réalisées sur les projets en cours.

G8 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000	2013	2012
Amortissements prévus immobilisations corporelles	97 836	99 353
Dépréciations immobilisations corporelles	800	786
Immobilisations corporelles	98 636	100 139
Dépréciations immobilisations financières	-	-
Immobilisations financières	-	-
Amortissements prévus valeurs incorporelles	4 742	3 107
Dépréciations valeurs incorporelles	-	-
Valeurs incorporelles	4 742	3 107
Total	103 378	103 246

Les **amortissements prévus** pour les **immobilisations corporelles** ont diminué de 1,5 million, en particulier pour les bâtiments. Les **amortissements prévus** pour les **immobilisations incorporelles** affichent une hausse de 1,6 million qui s'explique essentiellement par le lancement de la nouvelle plate-forme Internet de SRF, amorti sur trois ans.

G9 Résultat financier

CHF 1000	2013	2012
Produits financiers	4 962	5 970
Charges financières	–9 651	–13 852
Total	–4 689	–7 882

La **perte financière nette** s'est réduite de 3,2 millions par rapport à l'an dernier. Grâce au remboursement de capital étranger et à un nouvel emprunt à un taux plus avantageux, les intérêts du capital étranger ont diminué de 3 millions, allégeant de manière significative les charges financières.

G 10 Impôts

CHF 1000	2013	2012
Impôts courants	-907	-1 702
Variation impôts différés	-382	-200
Total	-1 289	-1 902

La maison mère est exonérée d'impôts. Les **impôts courants** et les **impôts différés** ne concernent donc que les filiales.

G 11 Liquidités

CHF 1000	2013	2012
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	220 879	394 328
Fonds assimilés à des liquidités	110	95
Total	220 989	394 423

Les **liquidités** se sont contractées de 173,4 millions (+52,4 millions en 2012). Les détails figurent dans le tableau de financement du groupe.

G 12 Papiers-valeurs et autres placements à court terme

CHF 1000	2013	2012
Instruments financiers dérivés	18	360
Papiers-valeurs	2 212	2 470
Total	2 230	2 830

Les **papiers-valeurs et autres placements à court terme** sont des titres à court terme, pas des immobilisations financières. Les instruments financiers dérivés sont détaillés dans les comptes de la maison mère (annexe), sous M 28.

G 13 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2013	2012
Tiers	81 666	79 371
Sociétés proches	569	11
Corrections de valeur	-3 534	-3 791
Total	78 701	75 591

Les **créances résultant de livraisons et de prestations** ont progressé de 3,1 millions (+1,2 millions en 2012), en ligne avec l'activité ordinaire.

G 14 Autres créances

CHF 1000	2013	2012
Tiers	7 654	7 792
Total	7 654	7 792

Par rapport à 2012 (-0,8 million), les **autres créances** reculent de 0,1 million, en ligne avec l'activité ordinaire.

G 15 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000	2013	2012
Tiers	31 268	17 283
Total	31 268	17 283

Les **comptes de régularisation actifs**, qui intègrent les positions habituelles, affichent une progression de 14,0 millions (-0,6 million en 2012), du fait d'entrées avant le jour de référence de livraisons et de prestations effectuées durant le nouvel exercice et de la modification de redevances de réception radio et tv non encore encaissées.

G 16 Stocks

CHF 1000	2013	2012
Paiements anticipés de programmes	27 601	20 775
Productions maison	44 590	49 318
Productions de tiers	64 654	63 943
Corrections de valeurs	-977	-1 743
Stocks de programmes	108 267	111 518
Stocks de marchandises	1 552	1 445
Stocks	137 420	133 738

Les **productions maison** et **productions de tiers** comprennent exclusivement des productions tv qui n'ont pas encore été diffusées. Compte tenu des corrections de valeur, elles ont baissé de 3,3 millions (+10,3 millions en 2012).

Les **paiements anticipés** affichent une hausse de 6,8 millions (-4,5 millions en 2012); 22,2 millions (14,6 millions en 2012) sont imputables aux droits sportifs des prochaines années.

G 17 Immobilisations corporelles

CHF 1000	Solde au 1.1.2012	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2012
Immobilisations en construction et paiements anticipés	60 219	31 585	-192	-41 737	49 875
Terrains	26 951	-	-4 209	-	22 742
Bâtiments	1 013 030	8 200	-108 490	10 605	923 345
Moyens de production	645 356	41 939	-25 315	17 511	679 491
Informatique	88 720	8 005	-4 905	10 829	102 649
Autres immobilisations corporelles	43 408	801	-3 320	213	41 102
Valeurs d'acquisition	1 877 684	90 530	-146 431	-2 579	1 819 204
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-59	-	-	-	-59
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-401 851	-34 090	19 015	-2	-416 928
Moyens de production	-448 430	-50 439	23 311	-	-475 558
Informatique	-64 733	-11 458	4 490	45	-71 656
Autres immobilisations corporelles	-32 707	-3 366	3 336	-43	-32 780
Amortissements prévus	-947 780	-99 353	50 152	-	-996 981
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-94 148	-52	8 758	-	-85 442
Moyens de production	-20 385	-439	1 504	-	-19 320
Informatique	-3 937	-222	47	-	-4 112
Autres immobilisations corporelles	-651	-74	-	-	-725
Dépréciations	-119 121	-787	10 309	-	-109 599
Immobilisations en construction et paiements anticipés	60 160	31 585	-192	-41 737	49 816
Terrains	26 951	-	-4 209	-	22 742
Bâtiments	517 031	-25 942	-80 717	10 603	420 975
Moyens de production	176 541	-8 939	-500	17 511	184 613
Informatique	20 050	-3 675	-368	10 874	26 881
Autres immobilisations corporelles	10 050	-2 639	16	170	7 597
Valeurs comptables nettes	810 783	-9 610	-85 970	-2 579	712 624

CHF 1000	Solde au 1.1.2013	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2013
Immobilisations en construction et paiements anticipés	49 875	38 504	238	-16 576	72 041
Terrains	22 742	-	-	-	22 742
Bâtiments	923 345	4 536	-3 383	7 876	932 374
Moyens de production	679 491	37 906	-60 510	7 243	664 130
Informatique	102 649	9 881	-19 368	656	93 818
Autres immobilisations corporelles	41 102	1 354	-2 357	261	40 360
Valeurs d'acquisition	1 819 204	92 181	-85 380	-540	1 825 465
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-59	-	59	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-416 928	-32 807	3 364	-	-446 371
Moyens de production	-475 558	-50 810	54 866	-	-471 502
Informatique	-71 656	-11 250	17 506	-	-65 400
Autres immobilisations corporelles	-32 780	-2 969	2 218	-	-33 531
Amortissements prévus	-996 981	-97 836	78 013	-	-1 016 804
Immobilisations en construction et paiements anticipés	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	-85 442	-268	47	-	-85 663
Moyens de production	-19 320	-519	4 304	-	-15 535
Informatique	-4 112	-5	1 406	-	-2 711
Autres immobilisations corporelles	-725	-8	122	-	-611
Dépréciations	-109 599	-800	5 879	-	-104 520
Immobilisations en construction et paiements anticipés	49 816	38 504	297	-16 576	72 041
Terrains	22 742	-	-	-	22 742
Bâtiments	420 975	-28 539	28	7 876	400 340
Moyens de production	184 613	-13 423	-1 340	7 243	177 093
Informatique	26 881	-1 374	-456	656	25 707
Autres immobilisations corporelles	7 597	-1 623	-17	261	6 218
Valeurs comptables nettes	712 624	-6 455	-1 488	-540	704 141

Les acomptes figurant dans les **immobilisations en construction et paiements anticipés** s'élèvent à 1,4 million (5,5 millions en 2012). Le recul de la valeur inscrite au bilan de 2,5 millions est principalement le fait d'une campagne d'assainissement et de remplacement des moyens de production et des outils informatiques de la maison mère et du TPC d'une valeur de 1,5 million. Dans le cadre de l'estimation périodique de la valeur vénale des terrains, une partie de bâtiment sur le site de Zurich a dû être déplacée (0,2 million). Les autres dépréciations sont imputables à l'obsolescence technologique. La valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles s'élève à 1713,2 millions (1625,1 millions en 2012).

G 18 Entités associées

CHF 1000	2013	2012
Entités associées	19 702	18 662
Total	19 702	18 662

La hausse de valeur de 1,0 million (-0,4 million en 2012) des **entités associées** s'explique par la mise en équivalence. Aucune participation supplémentaire n'a été acquise ou cédée.

G 19 Immobilisations financières

CHF 1000	Solde au 1.1.2012	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2012
Titres	2	-	-	-	2
Prêts	10	100	-20	-	90
Participations	307	-	-11	579	875
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 094	35	-	-	2 129
Valeurs d'acquisition	2 413	135	-31	579	3 096
Titres	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Participations	-	-	-	-579	-579
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	-	-	-	-	-
Dépréciations	-	-	-	-579	-579
Titres	2	-	-	-	2
Prêts	10	100	-20	-	90
Participations	307	-	-11	-	296
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 094	35	-	-	2 129
Valeurs comptables nettes	2 413	135	-31	-	2 517

CHF 1000	Solde au 1.1.2013	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2013
Titres	2	-	-	-	2
Prêts	90	10	-20	-	80
Participations	875	-	-1	-	874
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 129	28	-	-	2 157
Valeurs d'acquisition	3 096	38	-21	-	3 113
Titres	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Participations	-579	-	-	-	-579
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	-	-	-	-	-
Dépréciations	-579	-	-	-	-579
Titres	2	-	-	-	2
Prêts	90	10	-20	-	80
Participations	296	-	-1	-	295
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	2 129	28	-	-	2 157
Valeurs comptables nettes	2 517	38	-21	-	2 534

La participation de CHF 1 000 dans MCH Messe Basel a été reclassée sous les papiers-valeurs des actifs circulants car elle sera vendue en 2014.

G20 Immobilisations incorporelles

CHF 1000	Solde au 1.1.2012	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2012
Logiciels et licences	28 535	6 454	-39	2 536	37 486
Autres immobilisations incorporelles	1 739	63	-2	43	1 843
Valeurs d'acquisition	30 274	6 517	-41	2 579	39 329
Logiciels et licences	-23 233	-2 598	39	-	-25 792
Autres immobilisations incorporelles	-1 272	-316	2	-	-1 586
Amortissements prévus	-24 505	-2 914	41	-	-27 378
Logiciels et licences	-859	-146	-	-	-1 005
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Dépréciations	-859	-146	-	-	-1 005
Logiciels et licences	4 443	3 710	-	2 536	10 689
Autres immobilisations incorporelles	467	-253	-	43	257
Valeurs comptables nettes	4 910	3 457	-	2 579	10 946

CHF 1000	Solde au 1.1.2013	Entrées	Sorties	Reclassifi- cations	Solde au 31.12.2013
Logiciels et licences	37 486	5 993	-256	540	43 763
Autres immobilisations incorporelles	1 843	310	-335	-	1 818
Valeurs d'acquisition	39 329	6 303	-591	540	45 581
Logiciels et licences	-25 792	-4 570	256	-	-30 106
Autres immobilisations incorporelles	-1 586	-172	335	-	-1 423
Amortissements prévus	-27 378	-4 742	591	-	-31 529
Logiciels et licences	-1 005	-	-	-	-1 005
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Dépréciations	-1 005	-	-	-	-1 005
Logiciels et licences	10 689	1 423	-	540	12 652
Autres immobilisations incorporelles	257	138	-	-	395
Valeurs comptables nettes	10 946	1 561	-	540	13 047

Les entrées de **valeurs incorporelles** s'expliquent en grande partie par la seconde phase de relance des activités web de SRF pour 3,4 millions (4,3 millions en 2012). La hausse des amortissements prévus est elle aussi en grande partie imputable à cette relance (1,5 million), dont l'amortissement se fait sur trois ans.

G21 Dettes financières à court terme

CHF 1000	2013	2012
Prêt contre reconnaissance de dette	-	270 000
Autres dettes financières à court terme	609	246
Total	609	270 246

Le **prêt contre reconnaissance de dette** de 270,0 millions a été remboursé en deux tranches en 2013 et remplacé par un nouveau prêt de 250,0 millions accordé par PostFinance. Pour davantage d'informations, voir G 27. Le détail des **instruments financiers dérivés** figure sous le point M 28 de l'annexe de la maison mère.

G22 Engagements découlant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2013	2012
Tiers	72 272	68 875
Sociétés proches	1 507	1 826
Total	73 779	70 701

La hausse de 3,1 millions (+3,1 millions en 2012) observée au plan des **engagements découlant de livraisons et de prestations** est liée aux opérations réalisées durant l'exercice et se situe au niveau habituel.

G23 Encaissement anticipé de la redevance

CHF 1000	2013	2012
Encaissement anticipé de la redevance	188 497	183 676
Total	188 497	183 676

Comme la **redevance** est facturée une seule fois par an et que le processus ordinaire veut qu'elle soit acheminée à la SSR, une partie a déjà été encaissée pour l'année suivante. Elle est considérée comme un encaissement anticipé (position au passif). Durant l'exercice sous revue, les encaissements anticipés affichent une hausse de 4,8 millions (+19,1 millions en 2012).

G24 Autres dettes

CHF 1000	2013	2012
Tiers	48 930	40 144
Sociétés proches	151	145
Total	49 081	40 289

Les **autres dettes** ont augmenté de 8,8 millions (-4,1 millions en 2012) et sont essentiellement dues à la hausse des acomptes versés par les clients (+7,5 millions), aux factures déjà saisies de nos partenaires sociaux pour les indemnités journalières maladie et accident (+3,2 millions) et au recul des engagements envers les collaborateurs (-1,9 million).

G25 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2013	2012
Tiers	75 188	81 835
Total	75 188	81 835

Par rapport à 2012, les **comptes de régularisation passifs** ont chuté de 6,6 millions (+4,3 millions en 2012). Les raisons principales en sont le recul des régularisations des temps (-2,2 millions) et la baisse considérable des intérêts courus du prêt contre reconnaissance de dette (-3,9 millions) en raison de son refinancement.

G26 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts différés	Total
Valeur comptable 1.1.2012	1 602	7 467	2 950	20	12 039
Constitution	161 893	2 256	1 313	7	165 469
Utilisation	-1 087	-4 977	-392	-	-6 456
Dissolution	-106	-2 062	-783	-	-2 951
Reclassification court/long terme	521	2 188	3 006	-	5 715
Valeur comptable 31.12.2012	162 823	4 872	6 094	27	173 816
Constitution	94	3 275	1 911	4	5 284
Utilisation	-162 442	-2 447	-2 399	-	-167 288
Dissolution	-281	-1 310	-3 662	-	-5 253
Reclassification court/long terme	-100	-1 317	2 535	-	1 118
Valeur comptable 31.12.2013	94	3 073	4 479	31	7 677

Les provisions constituées en 2012 (161,5 millions) ont été utilisées subséquentemnt à l'acceptation du changement de primauté de la Caisse de pension et à l'ajustement du taux d'intérêt technique ayant eu lieu durant l'exercice sous revue. Ces provisions figurent sous la rubrique **personnel et prévoyance**. Le solde de 0,1 million ne comprend plus que les provisions pour paiements de compensation intervenus en cours d'année. La constitution des **provisions de restructuration** (3,3 millions) et le solde actuel sont liés aux projets de convergence et d'efficacité en cours. Les **autres provisions** concernent principalement des litiges juridiques en cours à hauteur 1,8 million (0,7 million en 2012) et de frais de remise en état de bâtiments loués et de parties de bâtiment de la maison mère. 0,4 million est lié aux provisions pour les licences supplémentaires.

G27 Dettes financières à long terme

CHF 1000	2013	2012
Prêt contre reconnaissance de dette	250 000	-
Total	250 000	-

Le **prêt contre reconnaissance de dette** de 270,0 millions a été remboursé en 2013 (voir G 21) et remplacé par un nouveau prêt de 250 millions auprès de PostFinance sur 10 ans (échéance fin septembre 2023).

G 28 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructu- ration	Autres provisions	Impôts différés	Total
Valeur comptable 1.1.2012	66 834	2 569	16 351	1 237	86 991
Constitution	7 693	54	2 601	919	11 267
Utilisation	-4 264	-	-801	-	-5 065
Dissolution	-18 161	-	-3 624	-726	-22 511
Reclassification	-521	-2 188	-3 006	-	-5 715
Valeur comptable 31.12.2012	51 581	435	11 521	1 430	64 967
Constitution	6 296	-	1 074	1 271	8 641
Utilisation	-7 777	-	-1 488	-	-9 265
Dissolution	-	-13	-1 853	-893	-2 759
Reclassification	100	1 317	-2 535	-	-1 118
Valeur comptable 31.12.2013	50 200	1 739	6 719	1 808	60 466

Les provisions à long terme **personnel et prévoyance** couvrent les soldes temps des collaborateurs et les primes de fidélité à hauteur de 50,2 millions (48,7 millions en 2012). Dans le cadre du calcul actuariel, les primes de fidélité ont été escomptées des taux d'intérêt versés à la Caisse au titre des obligations fédérales (état décembre 2013).

Les **provisions de restructuration** comprennent les provisions de la maison mère pour les plans sociaux élaborés dans le cadre des projets de convergence et d'efficience.

Les **autres provisions** sont principalement constituées de provisions pour les litiges juridiques à hauteur de 1,7 million (5,0 millions en 2012) et de provisions pour les frais de remise en état de bâtiments loués et de parties de bâtiment à hauteur de 2,3 millions (3,6 millions en 2012). Les provisions restantes se répartissent entre diverses moindres positions.

Autres indications

G 29 Engagements conditionnels et engagements non inscrits au bilan

A l'échelle du groupe, les obligations d'acceptation portant sur des films ou des séries s'élèvent à 44,6 millions (66,9 millions en 2012) pour différentes associations cinématographiques suisses. Les droits sportifs sur des événements à venir se chiffrent à 158,1 millions (143,1 millions en 2012).

Des contrats de bail à long terme ont été signés pour un montant approximatif de 128,1 millions (121,3 millions en 2012). 19,2 millions arriveront à échéance au cours des douze prochains mois, 43,4 millions dans deux à cinq ans et 65,5 millions dans plus de cinq ans. Les autres contrats à long terme relevant des activités ordinaires sont estimés à près de 11,0 millions (14,3 millions). Les garanties bancaires s'élèvent à 12,7 millions et le cautionnement d'une filiale à 0,2 million.

Des engagements conditionnels envers la Caisse de pension apparaissent en rapport avec le changement de primauté. Ils concernent des dépenses non encore quantifiables prévues entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2018 pour faire face à un abaissement éventuel du taux d'intérêt technique de 3,25% à 2,75% pendant cette période et à la nécessité d'un assainissement.

G 30 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés uniquement par la maison mère (voir M 28, comptes maison mère).

G 31 Institution de prévoyance

Les états financiers sont établis selon la norme Swiss GAAP RPC 16. Les répercussions économiques des engagements de prévoyance sur la SSR sont évaluées et activées à la date du bilan. Les plans de prévoyance de la SSR sont en partie en primauté des cotisations et en partie en primauté des prestations. Les actifs de ces plans sont gérés indépendamment du patrimoine de la SSR et de ses filiales par des institutions de prévoyance autonomes sur le plan juridique. Le financement des plans de prévoyance est assuré par des cotisations employé et des cotisations employeur, à l'exception de la caisse des cadres de la maison mère, financée par l'employeur. Le personnel de la SSR est assuré contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Au 31 décembre 2013, on dénombrait 6799 assurés actifs (6933 en 2012) et 1861 bénéficiaires de prestations (1624 en 2012).

La réserve de cotisations de l'employeur et la situation économique (avantages en faveur des institutions de prévoyance ou engagements à leur charge) ont évolué comme suit :

Réserve de cotisations de l'employeur

CHF 1000	Valeur nominale 31.12.13	Renon- ciation à l'utilisation 31.12.13	Autres corrections de valeur 31.12.13	Consti- tution 31.12.13	Bilan 31.12.13	Bilan 31.12.12	Résultat réserves dans charges personnel	
							2013	2012
Fonds patronaux/institu- tions de prévoyance	2 157	-	-	-	2 157	2 129	28	6
Total	2 157	-	-	-	2 157	2 129	28	6

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

CHF 1000	Excédent/ déficit 31.12.13	Part économique de l'entité 31.12.13	31.12.12	Var. exer. préc. et avec effet sur résultat de l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
						2013	2012
Prévoyance cadres MCDT	2	-	-	-	15	15	15
Prévoyance cadres TPC	36	-	-	-	363	363	346
Prévoyance cadres SSR maison mère	360	-	-	-	3 771	3 771	3 567
Fonds patronaux/institutions de prévoyance patronales	398	-	-	-	4 149	4 149	3 928
MxLab	-	-	-	-	13	13	17
MCDT	-	-	-	-	24	24	31
TPC (PK SRG SSR idée suisse)	-	-	-	-	4 770	4 770	5 833
SRG Stammhaus (PK SRG SSR idée suisse)	-	-	-	-	42 041	42 041	43 167
Plan de prévoyance sans excé- dent / déficit de couverture	-	-	-	-	46 848	46 848	49 048
Schweizerische Teletext Perso- nalvorsorgestiftung	254	-	-	-	1 097	1 097	1 144
Publisuisse (Bâloise Assurances)	2 726	-	-	-	896	896	883
Plan de prévoyance avec excé- dent de couverture	2 980	-	-	-	1 993	1 993	2 027
Plan de prévoyance avec déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Total	3 378	-	-	-	52 990	52 990	55 003

Situation financière de la CPS

Les répercussions économiques des engagements de prévoyance sur l'employeur sont évaluées sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à la clôture annuelle du 31 décembre 2012. En présence d'éléments indiquant que la situation a connu des développements notables, il y a lieu de tenir compte de leur influence. Au 31 décembre 2013, le taux de couverture était de 102,1%.

Changement de primauté et taux technique

Le 1er janvier 2014, la CPS est passée du système de primauté des prestations au système de primauté des cotisations et le taux d'intérêt technique a été abaissé de 4% à 3,25%. En 2013, afin de combler le manque ainsi généré dans la réserve mathématique, la SSR a soutenu la CPS avec une prestation en capital unique de 161,5 millions. Grâce à cette mesure et à l'évolution des marchés des capitaux, le taux de couverture de la Caisse de pension se maintiendra autour de 100%.

Dans le cadre du changement de primauté, la CPS propose désormais trois plans de prévoyance. La génération de transition (55 ans et plus) reste assurée en primauté de prestations tandis que le personnel du plan de prévoyance A, avec un salaire mensuel, et le personnel du plan de prévoyance B, avec un salaire horaire, passent à une assurance en primauté de cotisations. Prévoyant une diminution des intérêts, la CPS doit augmenter les contributions mensuelles à la Caisse de pension. En conséquence, les cotisations augmentent d'environ 1% pour l'ensemble des assurés, tandis que l'employeur verse 2% de cotisations supplémentaires.

La SSR se déclare prête à amortir le transfert des risques de placement sur les collaborateurs et collaboratrices actifs pendant cinq ans au plus après le changement de primauté, et à financer les coûts de la réserve mathématique manquante liée aux départs à la retraite qui résulteraient de la nécessité d'une nouvelle réduction du taux d'intérêt technique à moins de 3,25% jusqu'à un minimum de 2,75%.

Si un assainissement de la CPS s'avérait nécessaire dans les cinq ans à partir du changement de primauté, ces frais d'assainissement seraient supportés à 60% par la SSR et à 40% par les employés.

G 32 Engagements envers des institutions de prévoyance

Les engagements à court terme envers des institutions de prévoyance se montent à 1,8 million au 31 décembre 2013 (1,4 million en 2012).

G 33 Evaluation des risques

Les organes responsables de l'entreprise procèdent depuis plusieurs années à l'évaluation systématique des risques. La méthode utilisée a été améliorée en continu et intégrée aux autres instruments de gestion. Le système actuel se base sur un catalogue des risques, qui tient compte des spécificités de la branche audiovisuelle.

Les responsabilités et la gestion des risques ont été définies par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Chaque année, les risques susceptibles d'affecter l'entreprise sont réévalués au niveau des principaux échelons de direction. Cette démarche itérative vise à repérer les risques et à engager les mesures et les projets nécessaires.

Durant l'exercice sous revue, 12 risques majeurs ont été identifiés dans sept catégories : politique et régulation, marché des capitaux et caisse de pension, actions de la concurrence, projets, conjoncture, habitudes de consommation et besoins du public, gestion du programme. Les orientations principales ont pu être confirmées une fois l'harmonisation effectuée avec la stratégie d'entreprise. Par ailleurs, des mesures ont été définies, qui permettent de contrôler les risques une fois ceux-ci identifiés.

G 34 Événements survenus après la clôture du bilan

Après la clôture du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes de groupe par le Conseil d'administration le 2 avril 2014, il ne s'est produit aucun événement majeur qui puisse compromettre la teneur des comptes annuels 2013 et qu'il faille publier dans le présent rapport.

G35 Informations complémentaires

Produit d'exploitation 2012

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Redevances	438,5	749,5	-	1 188,0
Recettes commerciales	18,4	377,0	6,5	401,9
Autres produits	7,7	8,4	70,7	86,8
Diminution de recettes	-0,1	-3,3	-0,1	-3,5
Total	464,5	1 131,6	77,1	1 673,2

Charges d'exploitation 2012

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et TPC	133,7	396,0	21,9	551,6
Radio Télévision Suisse (RTS)	114,5	266,6	2,5	383,6
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	71,3	163,3	2,3	236,9
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	14,4	10,3	0,4	25,1
Swissinfo	6,1	14,2	-	20,3
Unités d'organisation nationales	120,2	397,6	5,6	523,4
Autres sociétés filiales	-	32,8	7,5	40,3
Total	460,2	1 280,8	40,2	1 781,2

Résultat d'exploitation 2012	4,3	-149,2	36,9	-108,0
-------------------------------------	------------	---------------	-------------	---------------

Produit d'exploitation 2013

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Redevances	444,2	758,9	-	1 203,1
Recettes commerciales	19,9	359,2	4,7	383,8
Autres produits	8,3	9,5	42,5	60,3
Diminution de recettes	-	-3,0	-0,1	-3,1
Total	472,4	1 124,6	47,1	1 644,1

Charges d'exploitation 2013

CHF mio	Radio	TV	Activités des tiers	Total
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et TPC	135,5	413,5	16,7	565,7
Radio Télévision Suisse (RSR)	114,9	267,6	2,8	385,3
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	75,0	160,4	2,3	237,7
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	15,3	9,8	0,3	25,4
Swissinfo	5,2	12,1	-	17,3
Unités d'organisation nationales	85,2	247,4	-	332,6
Autres sociétés filiales	2,4	44,3	7,9	54,6
Total	433,5	1 155,1	30,0	1 618,6

Résultat d'exploitation 2013	38,9	-30,5	17,1	25,5
-------------------------------------	-------------	--------------	-------------	-------------

Personnel

	Postes à plein temps		Personnes au 31. 12.	
	2013	2012	2013	2012
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et TPC	2 375	2 344	3 103	3 112
Radio Télévision Suisse (RTS)	1 597	1 581	1 912	1 930
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	1 089	1 068	1 233	1 208
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	128	128	170	171
Swissinfo	85	96	107	113
Unités d'organisation nationales	477	446	554	534
Autres sociétés filiales	229	227	297	289
Total	5 980	5 890	7 376	7 357

G36 Liste des participations

	Monnaie	Capital de base en monnaie nationale en 1000	Participation SSR en %	Méthode de consolida- tion*
Sociétés du groupe (participation entre 50% et 100%)				
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs tv suisses et étrangers	CHF	10 010	100	intég.
Publisuisse SA, Berne Commercialisation de la publicité tv et sponsoring	CHF	4 500	99,8	intég.
Teletext Suisse SA, Bienne Teletext et Data Broadcast	CHF	1 000	100	intég.
Telvetia SA, Berne Participations dans la domaine de la radiodiffusion	CHF	1 000	1 000	intég.
MCDT AG, Zurich Marketing et conseil en matière de radio numérique, filiale de Telvetia SA	CHF	100	100	intég.
Mxlab AG, Berne Développement, exploitation et commercialisation de plateformes musicales, filiale de Telvetia SA	CHF	100	51	intég.
Sociétés en participation (participation entre 20% et 49%)				
Telepool Sàrl, Munich Acquisition, réalisation et commercialisation de productions tv, films, supports image et son en Suisse et à l'étranger, filiale de Telvetia SA	EUR	5 000	26	équiv.
SMD Schweizer Mediendatenbank SA, Zurich Exploitation d'une banque de données online pour les médias	CHF	900	33	équiv.
Swiss MediaCast SA, Zurich Mise en place, exploitation et développement d'infrastructures radio/tv	CHF	1 030	29	équiv.
Viasuisse SA, Bienne Acquisition, mise en forme et commercialisation de services d'information routière	CHF	340	42	équiv.
Autres participations (participation inférieure à 20% ou de moindre importance)				
CORSI, Lugano (coopérative)	CHF	296	0,2	v.a.
Euronews (Secemie) SA, Lyon	EUR	4 033	9	v.a.
Institut für Rundfunktechnik Sàrl, Munich	EUR	140	6	v.a.
Radio Events Sàrl, Berne	CHF	20	50	v.a.
Radio Lac SA, Genève	CHF	600	2	v.a.
Romandie Médias SA, Neuchâtel	CHF	500	10	v.a.
Agence Télégraphique Suisse SA, Berne	CHF	2 000	10	v.a.
Sonal SA, Genève	CHF	1 100	2	v.a.
TV5 Monde SA, Paris	EUR	137	11	v.a.

* Méthode de consolidation : (consolidation) intégrale, (mise en) équivalence, v.a. (valeur d'acquisition)

Proposition

Selon la séance du Conseil d'administration du 2 avril 2014, compte tenu des commentaires qui précèdent sur les comptes de groupe 2013 et du rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégués de la SSR du 25 avril 2014 d'approuver les comptes du groupe 2013.

SRG SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le Président
Raymond Loretan



Le Directeur général
Roger de Weck

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 129 - 152) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

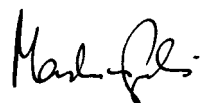
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Martin Gröli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Fredi Widmann
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 2 avril 2014

Impressum

Editeur

SRG SSR, Communication d'entreprise, Iso Rechsteiner, Berne
www.srgssr.ch, publishing@srgssr.ch

Direction du projet et rédaction

Dominic Witschi (Rapport annuel)
Jürg U. Schäffler, Christian Baeriswyl et Daniel Anderegg
(Comptes)
www.srgssr.ch, publishing@srgssr.ch

Traduction

Services Nationaux SRG SSR, Service linguistique
pool.tandem@srgssr.ch

Concept, design, réalisation

Heusser Communicates AG, Zurich
www.heussercom.ch

Photos chapitre Corporate Governance

Marcel Grubenmann
www.grubenmann.biz

Forme de publication/Mise en page

La version officielle du rapport de gestion est en ligne à
l'adresse: www.srgssr.ch/rg2013.
La version pdf ne reprend pas les illustrations sur le service
public SSR. Le contenu n'en reste pas moins identique.

Date de publication

28 avril 2014

Le rapport de gestion est disponible en français et en allemand.
La version allemande fait foi.
